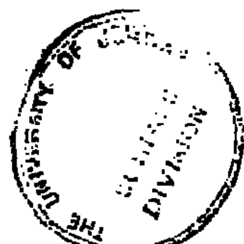
Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15333 – 7 F – – DIMANCHE 15 – LUNDI 16 MAI 1994 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Après l'adoption du plan des grandes puissances sur la Bosnie

Le gouvernement de Sarajevo rejette le partage proposé à Genève

Les dirigeants bosniaques ont réagi avec colère, samedi 14 mai, à la déclaration sur la Bosnie adoptée à Genève par les Américains, les Russes et les Européens, proposant que 51 % de la future Union de Bosnie-Herzégovine revienne aux Croato-Musulmans et 49 % aux Serbes. Cette réaction virulente limite la portée de l'avertissement que les Occidentaux ont voulu adresser aux belligérants bosniaques, en leur enjoignant d'observer un cessez-le-feu pour quatre mois.

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

La réunion de Genève aurait atteint son but si elle avait débouché sur une forte injonction adressée d'une seule voix par les grandes puissances (Etats-Unis, Europe, Russie) aux belligérants de Bosnie pour qu'ils arrêtent la guerre. Un message en ce sens a bien été délivré conjointement par les ministres des affaires étrangères, vendredi 13 mai, mais l'on a peine à croire qu'il s'agisse d'une détermination nouvelle de la communauté internationale et d'un tournant radical dans la crise. Les hésitations de la politique américaine, le double langage tenu par le secrétaire d'Etat Warren Christopher affaiblissent, en effet, considérablement l'exercice.

La France souhaitait depuis longtemps une telle réunion pour que Américains, Russes et Européens se mettent d'accord entre eux sur la marche à suivre en Bosnie, de sorte que les divergences entre grandes puissances cessent d'entretenir le conflit, les Serbes misant en particulier sur la Russie et les Musulmans bosniaques sur les Etats-Unis. Dans la phase actuelle, dont l'enjeu est le rétablissement d'un processus de négociation entre belligérants, la prise de position des grandes puissances était particulièrement attendue sur deux points sensibles : d'une part, celui de l'embargo économique imposé par l'ONU à Belgrade, et dont les Serbes réclament la levée comme condition préalable à un cessez-le-feu et à une reprise des négociations ; d'autre part, celui de la répartition des territoires entre les communautés de Bosnie qui sera la base de tout règlement.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4

Incohérences américaines

LES Etats-Unis ont-ils une politique en Bosnie? La réunion de Genève, vendredi 13 mai, a donné le sentiment que non. C'est une fois de plus avec des arrière-pensées et des contradictions non élucidées que les Américains ont souscrit à l'approche défendue par les Européens dans cette crise.

Jamais sans doute, depuis la dernière guerre mondiale, l'Europe n'a, à ce point, sollicité les Etats-Unis. Jamais non plus elle n'aura dû, à ce point, déplorer leur absence d'engagement ferme et leurs incohérences.

DERRIÈRE le consensus de façade qui s'est dégagé à Genève subsistent deux approches différentes de la crise bosniaque qui opposent en substance le moralisme américain au réalisme français. Pas question pour le premier d'imposer aux Musulmans bosniaques, victimes de la guerre, un règlement qui ne leur conviendrait pas. L'essentiel, au nom du second, est d'arrêter la guerre même s'il ne peut y avoir de règlement qui rende justice aux victimes.

L'administration américaine, si l'on en croit M. Juppé, commencerait à comprendre les limites de ses arguments «moraux» et le danger qu'il y aurait, faute de vouloir s'en mêler directement, à laisser les belligérants régler seuls leurs comptes par les armes. Mais, pour des raisons de politique intérieure, les dirigeants américains ne le disent pas clairement, excluant en privé l'idée d'une levée de l'embargo sur les armes que réclame le Sénat mais ne l'écartant pas en public pour l'avenir, tenant simultanément sur la question du partage des territoires entre les communautés de Bosnie des propos contradictoires.

OR, sans une détermination affichée des Etats-Unis, la ligne «réaliste» déjà fragile d'Alain Juppé s'effondre : on voit très bien, à ce qui se passe sur le terrain, que les belligérants n'opteront pour une vraie paix que s'ils sentent que la communauté internationale est prête à la leur imposer. Si les Serbes ont pu mesurer ces dernières semaines les limites des menaces d'intervention aérienne des Occidentaux, les Musulmans bosniaques auront ressenti aussi ces derniers jours le peu de conviction mis par les Etats-Unis à leur demander de déposer les armes.

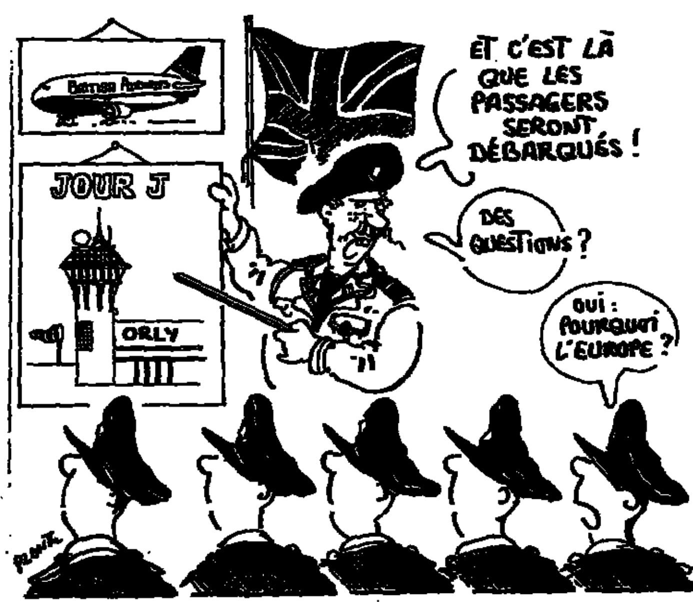
Les Européens n'ont guère fait mieux que les Etats-Unis au début du conflit dans l'ex-Yougoslavie. Les uns et les autres paient, depuis, pour ces erreurs initiales au sens où ils ne parviennent pas à reprendre prise sur le conflit. L'épisode de Genève à cet égard ne suffira sans doute pas à bouleverser le cours des choses.

M 0146 - 0515 - 7,00 F

L'atterrissage des avions britanniques à Orly

Paris et Londres négocient sur la «guerre du ciel»

Les ministres des transports français et britannique, Bernard Bosson et John MacGregor, négociaient à la veille du week-end pour tenter de trouver un accord sur l'atterrissage d'avions de la British Airways à l'aéroport d'Orly. Alors que Paris refusait de laisser atterrir les appareils britanniques dès lundi, British Airways menaçait de porter plainte contre le gouvernement français et maintenait ses vols en partance de Heathrow à destination d'Orly.



Lire page 11

L'opéra funèbre de Chéreau

Cannes sous le choc de «la Reine Margot»

Les noces royales ressemblent à des funérailles et les *alleluia* à des *requiem*. Il y a des étreintes mortelles dans une nuit de terreur, des empoignades obscures finissent en râles de jouissance ou d'agonie, les portes et les corps se dérobent, deux hommes s'enlacent dans un charnier, le poison est partout où le plaisir s'attache, entre les pages d'un livre, sur les lèvres des femmes, le sang suinte et souille, le sang jaillit et coule. La guerre est incestueuse et la famille aussi, où les frères aiment trop leur sœur et la mère aime trop ses fils...

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit, une histoire de bruit et de fureur... Victor Hugo? Shakespeare? Dumas, tout de même, il s'agit bien de *la Reine Margot* de Dumas. Non, il s'agit de *la Reine Margot* de Chéreau. Un film splendide et furieux, où tout Chéreau semble s'être rassemblé, concentré. Il y a là sa vie, ses passions, ses obsessions.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 8

L'enfance meurtrie du Rwanda

Hantés par le souvenir des massacres, les petits mutilés de Kigali hurlent leur douleur

KIGALI

de notre envoyé spécial

Au fond de l'hôpital de campagne ouvert il y a deux semaines par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), deux tentes ont été dressées. Coincées entre un mur de brique et un talus pour se protéger des bombes, elles abritent une cinquantaine d'enfants qui chantent en accueillant les visiteurs. Le sourire des infirmières, le professionnalisme irréprochable des médecins, les regards rassurés des malades, et puis ces comptines qui s'élèvent parmi les chants d'oiseaux, tout rassure. Mais l'horreur n'a pas quitté la ville, ni les mémoires.

Cette petite fille qui chante n'a plus de bras gauche, amputé à hauteur de l'aisselle. Ce garçon claudiquant traîne un moignon de jambe qu'il n'a pas perdu dans un champ de mine. «*Un jour, on nous a amené deux frères*, se souvient René Caravielhe, de Médecins sans frontières. *Ils jouaient dans la rue quand les tueurs sont passés. Ils ont tranché les pieds de l'un et les mains de l'autre.*» Il est si facile de mutiler un enfant : un seul coup de machette suffit pour l'estropier...

Deux brancards plus loin (tous les malades ici dorment sur des brancards), un jeune garçon, orphelin comme la plupart de ses compagnons, est couvert d'ecchymoses noirâtres. Il a été battu jusqu'au sang par les assassins de ses parents. Des secouristes de la Croix-Rouge rwandaise l'ont récupéré le lendemain avec sa petite sœur de sept ans : «*Nous l'avons trouvée, inerte, couchée en travers d'un tronc d'arbre sur lequel on l'avait sauvagement violée.*»

Et puis il y a la menace des bombes. Même si cela n'ajoute pas à l'angoisse des enfants, inconscients de ce danger, cela inquiète les responsables de l'hôpital du CICR, situé en contrebas de la colline de Rugenge, siège de l'état-major des forces régulières et d'un camp d'où l'armée bombarde les positions du FPR, qui réplique aussitôt. L'hôpital, qui s'est ménagé des abris antiaériens, est dans une ligne de mire, et les tirs d'obus ne sont pas toujours précis.

Des enfants chantent dans la cour des convalescents, mais d'autres hurlent en salle d'opération. Huit viennent d'arriver aux urgences, touchés par le même obus (dont quatre sérieusement). Le visage ensanglanté d'un nouveau-né émerge d'un carton où, faute de berceau, les infirmières l'ont déposé. Une fillette blessée aux jambes crie sans discontinuer sur la table d'opération. Est-ce de douleur ou de terreur?

Combien de victimes de bombardements? De machettes? Impossible à dire, répond Correa Baas, infirmière hollandaise. Cela dépend des jours. «*Quand les combats baissent d'intensité, les blessés, qui peuvent enfin quitter les quartiers, arrivent plus nombreux.*» Ici, les patients savent qu'ils ne risquent rien, que les tueurs ne vont pas pénétrer dans l'hôpital comme ils ont souvent investi églises et écoles pour y massacrer les réfugiés. Mais personne, même guéri, n'ose en sortir. Surtout depuis qu'un jeune homme, enfin rétabli, a voulu rentrer chez lui. Il a été tué au premier barrage de miliciens, à 50 mètres de l'hôpital.

Jusqu'à présent, le centre ne manque de rien, mais l'approvisionnement se fait au coup par coup, suivant les possibilités. Parfois, les combats rendent l'aéroport de Kigali impraticable ; parfois des miliciens, trop nerveux, bloquent les convois routiers qui montent de Bujumbura. Depuis que Philippe Gaillard, le chef de la délégation du CICR, est allé parlementer avec le président des milices le ramassage des blessés à travers la ville est à nouveau possible, sans que les miliciens les extirpent des voitures pour les achever sur le bord de la route, sous le faux prétexte d'avoir débusqué un ennemi infiltré.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 5

Des traces humaines de 160 000 ans dans le Val-de-Marne

La surveillance archéologique d'un chantier de construction, à Maisons-Alfort, a révélé des traces d'occupation humaine datant d'il y a 160 000 ans. Menées par le laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, les fouilles ont permis d'exhumer de nombreux éclats de silex, ainsi que des fragments osseux d'aurochs et de chevaux, dont la découpe prouve qu'ils étaient destinés à un usage alimentaire. La première datation de ces ossements indique qu'ils ont été abandonnés à l'aube du paléolithique moyen (– 160 000 à – 40 000 ans). Pour la première fois, cette découverte apporte ainsi aux préhistoriens une preuve qu'ils n'espéraient plus. Si l'on savait déjà que nos lointains ancêtres avaient vécu en région parisienne dès les débuts du paléolithique, on pensait jusqu'ici qu'ils s'étaient longtemps cantonnés sur les hauteurs, et que les fonds de vallée n'avaient été occupés qu'à partir de – 40 000 ans. Les traces retrouvées à Maisons-Alfort font donc reculer cette occupation d'au moins 120 000 ans et laissent présager l'existence d'autres sites similaires sur les bords de la Marne ou de la Seine.

Lire page 7

Alain Lamassoure au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes (UDF), est l'invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 15 mai, à partir de 18 h 30.

«Le grand jury RTL-*le Monde*» est aussi diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DATES

Il y a soixante ans

André Citroën lançait la « traction avant »

par Claude Lamotte

IL y a soixante ans, à quelques jours près, André Citroën présentait à la presse dans la vitrine d'un magasin d'exposition situé place de l'Europe à Paris, ce que l'on appellera la « traction avant ». Voiture taxée aussitôt de « révolutionnaire » (déjà), la « traction » traversera l'histoire de l'automobile française de 1934 à 1957, glorieusement, mais aussi parfois, l'époque l'a voulu, honteusement. Voiture préférée de Charles de Gaulle, véhicule de la Milice sous l'Occupation lors des arrestations et des rafles, mais aussi automobile des coups de main de la Résistance, la « traction » fut le moyen de locomotion choisi par la pègre quand le grand banditisme, dès la paix revenue, fit trembler la France. Le « gang des tractions » occupa souvent à la « une » des journaux populaires des colonnes de récits épiques. Les femmes en firent aussi dans les concours d'élégance un modèle de voiture à la mode.

« Mieux vaut tirer que pousser »

Il faut dire qu'elle tranchait dans ses lignes avec ses garde-boue ronds et sa calandre frappée du double chevron. Finalement, les dernières séries produites par la firme du quai de Javel prirent dans le garage des bourgeois et dans les parcs administratifs une place de choix. C'est dire quelle trace la « traction » Citroën laissera dans la mémoire des Français, jeunes ou vieux. Quelque 760 000 « tractions » devaient sortir des chaînes en vingt-trois ans, et il ne se passe guère de jours sans que l'une d'elles, encore fringante et bichonnée, ne remonte, indifférente au temps qui passe, nos grandes avenues. Des associations de propriétaires passionnés – trente-huit clubs spécialisés en France, cent cinquante à l'étranger – organisent chaque année rassemblements et expéditions sur les routes européennes. Les 14 et 15 mai plusieurs dizaines de voitures en ordre de marche parfait se rassemblent à Caen, qui fête la légendaire et mythique « traction », dans le cadre du cinquantième anniversaire du débarquement.

Aujourd'hui, la technique du tout à l'avant, fort controversée avant guerre et qui fit passer l'automobile de la propulsion à la traction, c'est-à-dire la motricité des roues arrière aux roues avant, a été adoptée par l'ensemble, ou presque, des constructeurs mondiaux. Deux marques allemandes, Mercedes et BMW, s'en tiennent encore à la propulsion par les roues arrière, mais pour combien de temps encore?

André Citroën, on s'en doute, n'a pas « inventé » la traction avant. Il a permis en revanche de mettre au point la technique du système et a industrialisé la production d'un tel type de véhicule qui répondait à des principes simples sans pour autant être simple à construire. De fait, la première automobile du type fut conçue par un ingénieur lorrain, Joseph Cugnot, qui fit agir sur une roue unique placée en tête de son engin, une machine à vapeur (1869-1870). La roue ainsi actionnée était à la fois directrice et motrice. A l'arrière, se trouvaient deux roues parallèles, qui assuraient l'équilibre de l'ensemble. Plus tard, ce sont deux Autrichiens, Graf et Stift, qui construisirent un véhicule à roues avant motrices qu'animait un moteur De Dion (1895). Suivirent alors plusieurs Français passionnés de technique automobile. Quelques-uns laisseront leur nom dans l'Histoire, comme Latil ou Rosengart, célèbre avant l'heure pour sa démonstration du « mieux vaut tirer que pousser » selon laquelle il est possible de faire monter un escalier à une brouette... à condition de la tirer vers le haut par ses bras et non de la pousser en se plaçant derrière, comme on le ferait sur la surface plate d'un jardin. Mais ce n'était là encore que balbutiements.

La querelle entre « pro » et « anti »

Pour André Citroën, l'aventure de la « traction » commence en 1933 alors que l'Europe voit arriver, en Allemagne, Hitler au pouvoir. La future Coccinelle Volkswagen n'est plus très loin avec son moteur posé sur les roues arrière, motrices bien sûr. Une « tout à l'arrière », donc. Persuadé que l'avenir de l'automobile de grande diffusion est à une petite voiture à roues avant motrices, pour des raisons de tenue de route mais aussi pour des motifs industriels – train avant et moteur sont montés à part –, André Citroën engage, pour mener à bien son projet, un ingénieur de trente-sept ans, issu de l'aéronautique, André Lefebvre. Il était chez Voisin, le constructeur d'avions, il est passé par Renault.

André Lefebvre va former une équipe avec Bertoni le styliste, Cuinet le carrossier, Sainturat, le motoriste, et Julien, l'homme des suspensions. Dès mars 1934, la première « traction avant » de Citroën, la « 7 A », est présentée aux concessionnaires. A la mi-avril, on la montre aux journalistes. Le 3 mai, on vend le premier exemplaire et, à la mi-mai, la voiture entre en production en série. Un record!

La « traction » est accueillie avec enthousiasme, tant par la presse que par le public qui voit là la réussite du génie français, bien que la voiture avec son « tout à l'avant » réclame au volant et au ralenti des muscles d'athlète. Les querelles entre « pro » et « anti » traction dureront néanmoins des années... Sur la « 7 A », le moteur, la boîte de vitesses, à laquelle est intégré le différentiel, reposent sur les roues avant, qui sont, comme sur l'engin de Cugnot, directrices et motrices.



D.R.

La traction restera dans l'esprit des Français comme la « reine de la route »

L'échec financier et les retards de production

Tous les modèles fabriqués par la firme, qui passeront de 7 à 11 chevaux fiscaux en quatre cylindres et à 15 chevaux en 6 cylindres (1303 cm³, 1529 cm³, 1 911 cm³, 2 867 cm³) seront bâtis de la même façon. De nos jours, les voitures les plus récentes de la marque ne répondent pas à d'autres principes, dont les effets apparurent évidents lors du lancement de la « traction » : adhérence renforcée par le poids de la mécanique, centre de gravité de la voiture déplacé vers l'avant, répartition des masses rééquilibrée et portant sur les roues qui vont dans le sens normal de la marche. Sur la route, la liaison au sol de la voiture bénéficie en virage d'une stabilité nouvelle avec des roues qui agissent en force dans le sens de la trajectoire.

On devine les difficultés qu'entraîna la mise au point de la transmission chargée de faire passer l'énergie du moteur aux roues avant, en l'occurrence directrices. On imagine aussi les « pépins » que connaîtront les premiers propriétaires sur leur belle « traction » dont les cardans auront tendance à lâcher, malgré la présence du fameux et indispensable « joint homocinétique ». Un joint dont le rôle consiste, explique une notice, à assurer une transmission régulière des vitesses entre des arbres non alignés.

De nos jours et depuis belle lurette le problème du joint homocinétique a été résolu. Il reste que les tâtonnements de l'époque, voilà soixante ans, et l'impatience d'un fournisseur américain de volants inquiet de ne pas être payé, entraîneront pour André Citroën des difficultés financières considérables et par voie de conséquence des retards de production irrattrapables.

Destinée à sauver définitivement la marque de la déconfiture, la « traction » n'aura finalement pas enrichi son génial « inventeur », qui ne s'en était pas tenu à la seule partie mécanique pour mettre au point et construire la première voiture foncièrement moderne de l'époque. Suspension à barres de torsion sur des roues indépendantes, caisse autoporteuse et carrosserie monocoque, freinage efficace, et enfin moteur nouveau, flottant, à culbuteurs et chemises amovibles, autant d'innovations qui feront le tour du monde.

La dernière « traction » sortira des chaînes de Javel le 18 juillet 1957. Un grand moment d'émotion s'empara des ateliers ce jour-là. C'est au concessionnaire de Saint-Malo qu'était destinée la voiture, une 11 Familiale. Les ouvriers présents fixèrent à son pare-brise une cocarde tricolore découpée dans du carton ondulé, ultime hommage à une dame qui marquait, en quittant Javel, la fin d'une époque.

▶ Bibliographie : *André Citroën*, de Jacques Wolgensinger (Flammarion) ; *En avant, la traction*, document de la direction de l'information de Citroën, Jacques Wolgensinger.

De la « 7 » à la « 22 »

Si, grâce au général de Gaulle qui en fit sa voiture de fonction, avant les DS toujours de la même marque, la 15 CV 6 cylindres Citroën connaîtra une grande notoriété pour une diffusion modeste (50 602 exemplaires), ce fut la « 11 », Légère ou Familiale, qui fit la gloire de la marque. Produite à 620 455 exemplaires, elle comprenait aussi une version commerciale. Des cabriolets particulièrement élégants et aujourd'hui très recherchés par les collectionneurs seront fabriqués en série 7, 11, et pour cinq exemplaires, en 6 cylindres.

Un modèle décapotable à 8 cylindres en V de 3 822 cm³, la « 22 », sera exposé au Salon de 1934. Sa puissance réelle est annoncée pour 100 chevaux et passe pour être avec ses 140 km/h la voiture *« la plus sûre et la plus rapide du monde »*. La « 22 » ne semble pas avoir été distribuée.

En 1934, la « 7 » valait environ 17 000 francs (50 000 francs de nos jours). En 1937, la « 11 » valait environ 24 000 francs. En 1938, la « 15/6 » valait 36 300 francs.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

LA GAUCHE RETROUVÉE
de Laurent Joffrin
Seuil, 236 pages, 99 F.

L'AVENIR VIENT DE LOIN
de Jean-Noël Jeanneney.
Seuil, 245 pages, 110 F.

DE LA GAUCHE EN GÉNÉRAL ET DE L'ARCHAÏSME EN PARTICULIER
de Julien Dray
Belfond, 127 pages, 92 F.

Sur le chantier de la gauche

SUR le chantier de la gauche en réfection, plusieurs entrepreneurs sont à l'œuvre, sans doute parce qu'il y a beaucoup de travail. En voici trois dont le dénominateur commun serait d'être plutôt des artisans par rapport aux gros patrons de la mouvance socialiste.

Le premier est un témoin engagé, journaliste de son état, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*. Laurent Joffrin parie sur le retour en force du socialisme démocratique et réformiste, pour peu qu'il accomplisse entièrement sa mue. Il invoque une raison générale qui est double : d'une part, le succès même du capitalisme justifie le socialisme ; d'autre part, ce dernier est enfin libéré, par l'échec du communisme, des pesanteurs marxistes qui le grevaient. S'agissant de la France, il y a une raison particulière de croire à ce retour car, écrit-il : *« Ce ne sont pas les valeurs de la gauche qui ont failli en 1993, ce sont ses dirigeants. »* L'auteur condamne notamment *« les erreurs du second septennat »*.

A son avis, débarrassée de sa mauvaise herbe marxiste et des surenchères dogmatiques, *« la gauche retrouvée »* reviendrait à son identité originelle sur la base de ses plus solides valeurs : le primat de la raison, la laïcité, la volonté constructiviste, le dépassement de l'Etat-nation au profit des formes d'organisation internationales et, au-delà de la démocratie, *« l'ambition de donner aux hommes la maîtrise de la société dans laquelle ils vivent et la capacité de l'organiser selon les principes de la justice »*. A l'inverse, il faut répudier la philosophie de l'Histoire et, plutôt que d'emprunter aux épigones de Marx, s'inspirer de Kant, Hegel et Rawls. Il s'agit de continuer à croire en un monde meilleur à la manière d'un *« rêve rationnel et assumé »*.

En historien, Jean-Noël Jeanneney, ancien président de Radio-France, membre du gouvernement de 1991 à 1993, cherche dans le passé les balises de l'avenir. *« Un retour aux sources pour servir de nouvelles ardeurs »*, écrit-il au début d'un livre né *« de la volonté de démontrer que la gauche à vue humaine est insubmersible »*. Qu'on ne s'y trompe point, l'auteur ne prétend pas invoquer solennellement les mânes des grands ancêtres ! Il nous invite, en toute simplicité, à faire quelques pas dans l'Histoire avec certains d'entre eux pour tirer quelques leçons de leurs apports. Le charme de ces retrouvailles érudites avec le passé est qu'elles sont constamment reliées à l'expérience la plus récente de la gauche (et de Jean-Noël Jeanneney).

Léon Blum invite à une réflexion sur l'exceptionnalité et la durée du pouvoir, la fin et les moyens, les réformes de structures et celles de répartition ; Jean Jaurès peut *« aider la gauche à se protéger définitivement contre les vertiges du tout ou rien et contre les surenchères... »* dans une conception gradualiste du progrès ; Georges Clemenceau permet de mieux penser les places de l'école publique et de l'école confessionnelle et de donner sa plénitude à la liberté de conscience ; Victor Hugo est le héraut de la justice ; Saint-Simon montre que l'intérêt individuel n'est pas le seul ressort de l'action des hommes et les conventionnels donnent son contenu à l'idée de nation : exceptionnalité, universalité, liberté de l'adhésion. Ce compagnonnage conduit l'auteur à imaginer une gauche confiante, réaliste, cohérente, mesurée, mais bien armée pour procéder à des réformes de fond qu'elle n'a pas su faire.

C'est tout le problème, selon Julien Dray, député socialiste de l'Essonne : la gauche n'a pas tenu ses promesses ni répondu aux aspirations des siens. Les idéaux de transformation sociale ont achoppé sur les contraintes de la gestion gouvernementale, sous prétexte de modernisation. *« Je dois l'avouer,* écrit Julien Dray, *je suis d'un archaïsme total quand j'entends aux journaux télévisés que la Bourse bat des nouveaux records et que, dans les écoles du nord de la France, des enfants sont privés de cantine pour cause d'impayés. »*

L'auteur constate que les profits du capital ont été mieux servis que ceux du travail, qu'il n'y pas eu la réforme fiscale promise, que l'échelle des revenus est restée ce qu'elle était, que les dirigeants socialistes ont cherché à combattre la crise et le chômage avec des mesures empruntées à la droite et qu'ils ont renoncé à définir une *« autre politique »*. Là aussi, la critique n'est pas théorique : elle se nourrit d'exemples, de faits, d'un vécu issus de la banlieue parisienne, et de déceptions clairement identifiées. L'auteur dit ce qu'il a sur le cœur, ce qui lui est resté en travers de la gorge et, dans ce déballage – car *« l'état des lieux est effrayant »* – Bernard Tapie, comme ministre de la ville, n'est pas celui qui s'en sort le plus mal.

Julien Dray suggère une réforme fiscale radicale, une révision simplificatrice de la législation sociale, la politisation de la construction européenne, cette *« arlésienne du discours socialiste »*. Il estime que le moment est venu de revenir *« à la force des rêves »* pour répondre aux attentes du *« peuple de gauche »* : ce n'est pas de l'utopie ; c'est, à son sens, le vrai modernisme que devrait prendre en charge *« une grande confédération d'écolo-socialistes »*. Vaste chantier !

L'accord de mise en œuvre de l'autonomie dans les territoires occupés par Israël

Près de 2 000 policiers palestiniens à pied d'œuvre

Près de 2 000 policiers palestiniens sont déjà à pied d'œuvre dans la bande de Gaza et à Jéricho et le reste devrait arriver la semaine prochaine, ont indiqué, vendredi 13 mai, des responsables d'Israël et de l'OLP. Selon l'accord de mise en œuvre de l'autonomie, signé, le 4 mai dernier, au Caire, ce sont au total 9 000 policiers qui doivent assurer l'ordre dans la bande de Gaza et à Jéricho. Un contingent de 240 policiers palestiniens, venant du Soudan via l'Egypte, a franchi, dans la nuit de vendredi à samedi, le point de passage de Rafah pour pénétrer dans la bande de Gaza et devait être *dirigé vers le camp de réfugiés de Jabalia.* Le sud de la bande de Gaza a *été* complètement évacué par l'armée israélienne et le maintien de l'ordre est désormais assuré par des policiers palestiniens. Trois Palestiniens ont été blessés par l'armée israélienne lors d'une manifestation de quelque cinq mille intégristes, vendredi, dans la ville de Gaza, toujours sous occupation israélienne.

Mohsen Abou Eitah, l'un des membres du Mouvement de la résistance islamique Hamas, a justifié, à cette occasion, le refus des siens de cautionner l'accord sur l'autonomie. *« Car notre rêve, ce n'est pas Gaza et Jéricho,* a-t-il dit. *Nous avons peur que ce ne soit pas la première étape mais la dernière ».* A cet égard, le vice-ministre israélien des affaires étrangères, Yossi Beilin, a déclaré qu'*« un retrait de toute la Cisjordanie »* pourrait *« devenir une réalité »* le 4 mai 1999, cinq ans jour pour jour après la signature de l'accord du Caire. Il a estimé que la paix avec la Syrie – où devait se rendre, dimanche, le secrétaire d'Etat américain – pourrait intervenir *« dans les prochains mois »*, ce pays étant, à ses yeux, *« la clé de la continuation du processus de paix »* au Proche-Orient. – *(AFP, Reuter.)*

A Jéricho, enfin seuls et libres

JÉRICHO

de notre envoyée spéciale

Quiconque a vu les combattants palestiniens quitter Beyrouth en août 1982 avait l'impression, vendredi 3 mai, à Jéricho, de voir un film à l'envers. Expulsés de la capitale *libanaise par l'armée israélienne*, avec des milliers d'autres combattants de l'OLP, les quelque quatre cents réguliers de *l'Armée de libération* de la Palestine (ALP) sont entrés dans Jéricho à bord de bus et de camions, en faisant le V de la *victoire*.

A Beyrouth, la population était descendue dans la rue pour les acclamer, même vaincus. Les habitants de Jéricho les ont accueillis en *« conquérants »*. Manière de revanche, *même formelle, sur l'humiliation.*

Malgré certains slogans – *« Avec notre âme, avec notre sang, nous te défendrons, ô Palestine ! »* – malgré les kalachnikovs portés à bout de bras, les treillis militaires et les épaules galonnées, malgré la joie qui s'est emparée de Jéricho, qui n'a jamais si peu mérité le qualificatif d'*« endormie »*, nul n'est dupe. Les « nouveaux-arrivants » comme leurs hôtes savent que cette entrée triomphale ne durera qu'un temps et que, en vertu de l'accord sur l'autonomie, les choses doivent *très rapidement rentrer dans* l'ordre.

La mort accidentelle d'un enfant de huit ans, qui s'est tué en jouant avec un fusil d'assaut, a vite ramené les esprits à la raison. Les policiers palestiniens se sont aussitôt ressaisis pour contenir les débordements.

L'impressionnant défilé des camions et des autobus qui transportaient les policiers palestiniens a fait larmoyer plus d'un habitant. Enfin, seuls et libres ! Toutes les institutions civiles et les bâtiments militaires sont désormais aux mains des gens de l'OLP, même la synagogue. Des patrouilles mixtes de gardes-frontières israéliens et de policiers palestiniens circulent sur les axes routiers périphériques et tiennent six *points de contrôle.*

Mais déjà certains s'interrogent : de quoi sera fait demain ? Mahmoud Abad, employé de « l'administration civile » israélienne, a reçu de ses supérieurs une lettre l'informant qu'avec *« la cession des bureaux à l'autorité palestinienne, c'est désormais celle-ci, laquelle s'est engagée à respecter* (ses) *droits, qui sera son employeur ».*

Un nouvel employeur

Tous ses collègues demeureront à leur poste jusqu'à la prise en charge de la nouvelle autorité, a déclaré, vendredi, à la radio israélienne, un responsable de l'OLP, Saeb Erakat. Mahmoud se demande aussi sur quelle base seront payés les impôts. *« Les Israéliens pratiquaient une politique totalement arbitraire. Ils évaluaient au jugé le montant de l'impôt sur le revenu. Qu'en sera-t-il désormais ? »*

Comme Mahmoud, Taoufic Nouaïser, secrétaire général de la chambre de commerce de Jéricho, ne cache pas son bonheur de ne plus subir les « vexations » des Israéliens. Il ne se demande pas moins quelles seront pour les habitants de Jéricho les nouvelles règles qui s'appliqueront en matière de circulation avec le reste des territoires occupés. L'Etat juif va-t-il, sous prétexte *« que nous sommes autonomes, nous enfermer avec notre police comme dans une cage ? »*

L'accord sur l'autonomie signé, le 4 mai au Caire, n'est pas clair sur ce point. Mais la lecture qu'en a faite, il y a quelques jours, un porte-parole de Tsahal est la suivante : les habitants des *régions autonomes – Gaza et* Jéricho – qui n'ont pas de permis de travail en Israël, devront se faire délivrer des *cartes de sortie horodatées* pour circuler dans le reste de la Cisjordanie.

Vendredi, les soldats israéliens postés au barrage routier, à la sortie de Jéricho, interdisaient à tous les *véhicules palestiniens (que l'on* distingue à leurs plaques minéralogiques) d'entrer ou de sortir de la ville. L'officier palestinien de faction s'employait à leur expliquer qu'il fallait rebrousser chemin.

Taoufic Nouaïser se demande aussi si *« des Israéliens feront preuve de la bonne volonté requise »* pour *garantir le succès de l'autonomie* et si les promesses d'aide des Occidentaux seront tenues, car sans elles, soulignait-il, *« nous ne nous relèverons jamais »*. Ce qui ne fait aucun doute pour personne, c'est que Jéricho sera la « capitale » de l'autonomie, que les institutions de l'autorité palestinienne y auront leur siège et que Yasser Arafat prévoit de s'y installer à la mi-juin.

Trois propositions de résidence ont été faites au chef de l'OLP, selon Jamal Ayech, membre du bureau de l'OLP dans la ville. S'il n'en tenait qu'à lui, pour des raisons de sécurité, il logerait Yasser Arafat dans la résidence qui jouxte l'ancien siège de « l'administration civile » israélienne.

C'est là en effet que s'est installé, pour le moment, le gros du bataillon de la force de police palestinienne.

MOUNA NAÏM

Une synagogue en terre « ennemie »

Les colons juifs installés sur les « Hauts de Jéricho » ne sont pas nombreux mais redoublent d'énergie dans leur lutte contre l'autonomie palestinienne

MITZPEH-JÉRICHO

de notre envoyé spécial

Autant le dire clairement, Jéricho-l'autonome, pour les gens d'ici, c'est un lieu malsain, une espèce de coupe-gorge à éviter. Drôle d'ambiance sur les « Hauts de Jéricho », à Mitzpeh-Jéricho. En bas, dans la vallée, la capitale de l'autonomie palestinienne n'en finit pas d'éteindre les feux de sa fête. Ici, le silence du sabbat en devient presque gênant. Jéricho explose de joie tandis que Mitzpeh-Jéricho s'est recroquevillée derrière son lourd portail d'acier.

« C'est un long week-end, beaucoup de résidents sont partis », explique Menahem Gourarieh, un notable local très actif. Comme la plupart des colonies du centre de la Cisjordanie, l'implantation – *« la localité »* insiste notre interlocuteur – a été bâtie, à partir de 1978, à 25 kilomètres de Jérusalem, à 7 seulement des murs effondrés de Jéricho, au sommet d'une colline parce que la plupart des Arabes se sont installés dans les vallées.

Au loin, la mer Morte, tache bleue-acier. *Le point de vue*, cerné par les mamelons arides du désert, est d'une beauté à couper le souffle. En bas, la vallée du Jourdain : l'oasis verdoyante de Jéricho-la damnée, et, au milieu des palmiers et des plantes grasses, la colonie de Vered-Jéricho, 140 habitants.

Les colons véritablement décidés à lutter contre l'autonomie palestinienne ne sont pas très nombreux. Mais ils ont de l'énergie à revendre. Ce matin, malgré l'interdit formel de l'armée à tout citoyen israélien de se rendre *« jusqu'à nouvel ordre »* dans l'enclave nouvellement autonome, une poignée d'habitants de Mitzpeh et d'autres colonies des environs ont dévalé, à pied, des sentiers détournés pour tromper la vigilance des soldats et gagner l'antique synagogue de la cité.

Ils ne sont pas allés bien loin. Aharon Domb et Ouzi Ariel, les deux chefs de file du Yesha, le grand « Conseil des localités juives de Judée-Samarie et Gaza », ont eu beau hurler et menacer les soldats, ils ont été expulsés *manu militari* de la zone interdite. *« Ce qui commence aujourd'hui,* s'époumona Nahoum Zeltser, l'un de leurs comparses, *c'est le début de la fin d'Israël ! »*

Trois autres colons, venus du nord en voiture, ont réussi à s'approcher du bâtiment convoité. Avant d'être, eux aussi, chassés par des soldats, ils ont pu voir *« l'impensable »* : une demi-douzaine de policiers palestiniens en uniforme et en armes, juchés près d'une énorme *menorah* (le chandelier judaïque) sur le toit de la synagogue. *L'édifice qui date du* septième siècle dépend en principe du ministère des cultes israélien, mais tombe sous la juridiction autonome palestinienne. Son libre accès est garanti par les accords du Caire à tous les fidèles juifs, mais à heures fixes, sauf le vendredi et le samedi.

Le spectre d'un nouvel Etat

Lofti Hassan, l'officier palestinien moustachu en charge de l'endroit, confirme. *« En terre de Palestine, chacun est libre d'exercer son culte. Pour ce qui nous concerne, les juifs peuvent venir prier dès aujourd'hui. En revanche, pour ce qui concerne les armes* – que beaucoup de colons portent sur eux en toutes circonstances –, *nous n'avons pas encore d'instruction. En principe, selon nous, la prière et les armes ne se mélangent pas... »*

Dépités et furieux d'avoir été éloignés de « leur » synagogue, les trois petits malins en calotte tricotée – signe distinctif des colons religieux – ont déchiré des morceaux de leur chemise. Et de justifier cette coutume juive, appliquée par les croyants en deuil : *« Nous cédons notre terre à l'ennemi ; à partir d'aujourd'hui, nous portons le deuil. »*

Menahem Gourarieh, le notable de Mitzpeh-Jéricho, semble plus raisonnable. Pour ce sympathique barbu de trente-huit ans, « monté » en Israël de sa Belgique natale en 1976, l'autonomie n'est pas mauvaise en soi. *« Elle l'est parce qu'elle mène tout droit à la formation d'un Etat palestinien sur l'ensemble de la Judée-Samarie* (Cisjordanie). *C'est contre cela, qu'il nous faut maintenant lutter énergiquement. »*

Dans son salon tapissé de livres, Menahem Gourarieh, volubile et passionné, cherche à expliquer, à démontrer, à convaincre, documents à l'appui. *« Ici c'est le désert de Judée. Nous sommes revenus chez nous. Partout, on découvre les restes archéologiques de notre présence. Les Palestiniens ont déjà un Etat qui s'appelle aujourd'hui royaume de Jordanie. Que faut-il faire des deux millions qui sont ici ? Leur donner une autonomie limitée dans les régions qu'ils peuplent. Mais le droit de vote en Jordanie. Comme vous-même, citoyen français, vous résidez en Israël et vous votez dans votre consulat. »*

A Mitzpeh-Jéricho, petite oasis dans le désert de Judée, l'eau vient de Jérusalem. Il y a des sapins, des ficus, des bougainvillées en fleurs. Il y a une jolie synagogue, une école, une crèche trop étroite et un club de jeunesse flambant neuf. Les rues sont propres, ombragées, bien dessinées et bordées de jardinets entretenus avec amour. Et puis, il y a les petites maisons de pierre blanche aux toits rouges. Ordre et sérénité. Fragilité aussi car, *dans la tête de six cents habitants* de cette colonie, mijotent de grosses déceptions. Prélude à de dangereux orages ?

PATRICE CLAUDE

ASIE

CHINE

Plusieurs dissidents ont été libérés

PÉKIN

de notre correspondant

Le dissident Chen Ziming, l'une des deux figures majeures de la contestation qui avaient été condamnées aux peines de prison les plus lourdes pour leur action lors de la crise de 1989, a été mis *« en liberté sur parole »*, vendredi 13 mai, *« pour raisons médicales »*, selon le régime chinois. L'annonce de cette nouvelle libération a été faite en catimini, au milieu de la nuit, par l'agence Chine nouvelle dans une dépêche de deux phrases qui n'explique pas que cette mesure est destinée à fournir une raison supplémentaire au président Clinton pour renouveler la clause dite *« de nation favorisée »* donnant aux exportations chinoises un accès normal au marché américain.

L'agence ne précise pas non plus que, tout *« libéré »* qu'il soit, M. Chen, qui souffre notamment de troubles cardio-vasculaires, a été, selon ses proches, évacué nuitamment de la prison où il séjournait dans un premier temps en direction d'un hôpital, puis provisoirement envoyé en province avec l'interdiction de revenir dans la capitale avant l'anniversaire, les 3 et 4 juin, de *« l'écrasement de la contre-révolution »* de la place Tiananmen voici cinq ans. M. Chen, âgé de quarante et un ans, ancien directeur de *l'Hebdomadaire de l'économie*, revue libérale aujourd'hui interdite, avait été condamné à treize ans de prison pour *« activités visant à renverser le gouvernement ».*

Le régime lui reprochait, ainsi qu'à son collègue Wang Juntao – qui purgeait la même peine et a également été libéré en avril et envoyé se soigner aux Etats-Unis, – d'avoir manipulé le mouvement étudiant de 1989 en vue de provoquer une scission au sein du Parti communiste. Les organisations étrangères de défense de droits de l'homme avaient multiplié les appels à la clémence pour ces deux dissidents devant l'état alarmant de leur santé.

Ce nouveau geste de conciliation suit l'élargissement, ces derniers jours, de six chrétiens (1) qui purgeaient des peines de prison ou de travaux forcés pour avoir *« troublé l'ordre public »*, c'est-à-dire pratiqué leur culte en dehors des canaux officiels. De plus, M. Bao Tong, une autre figure en vue de la contestation, embastillé pour son rôle en 1989, ex-secrétaire particulier de l'ancien *secrétaire général du* PCC, Zhao Ziyang, a été récemment transféré dans un hôpital, où il est, lui aussi, interdit de contact avec la presse étrangère.

Toutes ces personnes sorties au compte-gouttes des geôles chinoises tombent en effet sous le coup de nouvelles dispositions légales régissant la supervision que la police est autorisée à exercer sur les prisonniers élargis par anticipation. Ces « libérations » leur apportent, certes, une amélioration de leur sort personnel, mais ne constituent en rien un assouplissement de l'arbitraire qui caractérise le système politique chinois.

Il n'est pourtant nullement exclu que l'administration américaine y voie les *« progrès d'ensemble significatifs »* demandés à la Chine sur les droits de l'homme par Bill Clinton il y a un an afin *de justifier* le renouvellement de son statut commercial, que réclament avec insistance les milieux d'affaires contre l'avis d'un Congrès très remonté contre Pékin.

FRANCIS DERON

(1) Dont trois protestants de l'Eglise du Nouveau Testament et deux prêtres catholiques.

La répression, clé de la prospérité

Pour le président chinois, Jiang Zemin, la répression du mouvement démocratique de la place Tiananmen, il y a bientôt cinq ans, aura été la clé de la nouvelle prospérité de son pays. C'est ce qu'il a déclaré au premier ministre malaisien, jeudi 12 mai (*le Monde* du 14 mai). *« L'histoire montre que tout ce qui sert à notre stabilité nationale est bon. (...) Sans les mesures déterminées que nous avons prises alors, la Chine ne serait pas stable aujourd'hui. Au cours des cinq années passées, la Chine a bénéficié d'un développement économique, de stabilité sociale et le niveau de vie de sa population s'est amélioré, grâce à nos efforts persistants pour faire de la stabilité notre première priorité »*, a affirmé M. Jiang, selon lequel *« une mauvaise chose a été transformée en une bonne »*. – *(Reuter, AFP.)*

REPÈRES

IRLANDE DU NORD

Un mort dans un attentat de l'IRA

L'IRA a revendiqué un attentat *à la voiture piégée qui a fait*, vendredi 13 mai, un mort et deux blessés à Lurgan, au sud-est de Belfast, au lendemain de *l'assassinat dans cette ville* d'un jeune catholique par des extrémistes protestants. Vendredi également, deux Anglais ont été *condamnés à trente ans* de prison par la Haute Cour criminelle de Londres, pour leur participation à une série d'attentats de l'IRA, *dont* une explosion en janvier dernier devant le magasin Harrods. – *(Reuter)*.

HAÏTI

Les Etats-Unis organisent une simulation d'invasion

Les Etats-Unis viennent d'organiser des manœuvres impliquant 44 000 hommes avec des navires amphibies, des chasseurs et un sous-marin, afin de simuler une invasion d'Haïti, a révélé le quotidien *Boston Globe*, vendredi 13 mai. L'opération, baptisée *« Agile Provider »* (fournisseur agile) et organisée par le commandement atlantique de Norfolk (Virginie), a débuté en *mer des Caraïbes pour finir en* Caroline du Nord et à Porto-Rico, précise le journal. – *(AFP.)*

YÉMEN

Sanaa rejette une offre de cessez-le-feu

Les Nordistes *ont rejeté*, vendredi 13 mai, une proposition sudiste de règlement qui prévoyait notamment un cessez-le-feu immédiat et la formation d'un gouvernement de *« salut national »*. Les autorités de Sanaa ont estimé que la proposition de cessez-le-feu faite par le Parti socialiste yéménite (PSY) *« n'apporte rien de nouveau »*. Elles exigent que les *« criminels de guerre »*, comme Ali Salem el-Bid, le vice-président (sudiste) démis de ses fonctions, *« se rendent pour être jugés ou bien quittent le pays ».*

Les combats entre Sudistes et Nordistes ont continué, vendredi, pour la dixième journée consécutive tandis qu'*une mission de la* Ligue arabe est arrivée à Sanaa pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu, et que les deux belligérants publient des communiqués militaires contradictoires. Comme nous l'indique notre envoyée spéciale à Aden, Françoise Chipaux, la ville de Daalah (70 000 habitants), située sur l'ancienne frontière entre les deux Yémen, à 140 km au nord d'Aden, est tombée, vendredi, aux mains des nordistes alors que de violents bombardements *avaient lieu dans la région* d'Abyan et de Zenjibar, à 60 km à l'est d'Aden.

La visite en France de Jozef Moravcik

Le premier ministre slovaque estime que « le plan Balladur ne doit pas se limiter uniquement aux questions des minorités »

Le chef du gouvernement de Bratislava, Jozef Moravcik, est attendu à Paris, lundi 16 et mardi 17 mai, pour sa première visite dans un pays de l'Union européenne depuis son investiture en mars. Dans un entretien au « Monde », il soutient l'idée du pacte de stabilité pour l'Europe proposé par M. Balladur, mais souhaite qu'il devienne aussi un tremplin vers l'élargissement de l'Union aux anciens pays socialistes.

BRATISLAVA

de nos envoyés spéciaux

Un an et demi après son indépendance, la Slovaquie cherche à tourner la page sur une période un peu mouvementée de son histoire, incarnée par le turbulent Vladimir Meciar, destitué en mars dernier. L'homme qui l'a remplacé à la tête du gouvernement de Bratislava, Jozef Moravcik, s'efforce de donner une autre image de ce petit pays de cinq millions d'habitants, conscient d'être mal aimé et quelque peu isolé sur la scène européenne.

Deux mois seulement après son arrivée au pouvoir, la nouvelle coalition a indéniablement réussi à imposer un autre style de gouvernement. Jozef Moravcik, ancien doyen de la faculté de droit de Bratislava, n'a certes ni la fougue ni le verbe de Vladimir Meciar, dont il fut le ministre des affaires étrangères. Mais son allure débonnaire et sa sérénité à toute épreuve illustrent la volonté d'apaisement que souhaite promouvoir son gouvernement, tant sur la scène politique intérieure que dans les relations avec ses voisins. C'est l'image d'une Slovaquie plus consensuelle qui parvient à surmonter un nationalisme crispé.

Ne bénéficiant pas du prestige de son voisin tchèque, un peu trop facilement identifié à son président charismatique, Vaclav Havel, la Slovaquie a néanmoins fait preuve d'une responsabilité rassurante lors de la crise politique du début de l'année qui a provoqué la chute de Vladimir Meciar. Deux jours seulement après son départ, une large coalition, allant des conservateurs catholiques aux ex-communistes, s'est mise en place sous la direction de M. Moravcik pour conduire le pays jusqu'aux législatives anticipées de septembre. *« Nous avons réussi à pacifier le débat politique*, dit-il, *et nous souhaitons que les courants extrémistes soient progressivement marginalisés. »*

Homme de compromis

L'un des principaux enjeux de cette détente voulue par Bratislava concerne la normalisation des relations avec la Hongrie voisine. Depuis la chute des régimes communistes dans ces deux pays, les rapports ont été envenimés, notamment, par la controverse sur l'importante minorité magyare de Slovaquie (600 000 personnes, 11 % de la population). Une controverse au cœur des préoccupations du pacte de stabilité proposé par M. Balladur. Et, à l'approche de la conférence sur ce projet, les 26 et 27 mai à Paris, M. Moravcik viendra expliquer aux responsables français qu'il ne manifeste ni l'intérêt soutenu des Hongrois, ni les fortes réserves des Tchèques envers cette initiative diplomatique.

Fidèle à son image d'homme de compromis, le premier ministre slovaque se félicite d'une initiative qui *« pourrait fournir un cadre au problème des minorités. Et les solutions proposées pourraient ensuite être incluses dans des traités bilatéraux »*. Mais ce projet, élaboré dans la foulée du traumatisme provoqué par la guerre yougoslave, ne saurait, aux yeux de Jozef Moravcik, *« se limiter uniquement aux questions des minorités »*. Il souligne que *« la stabilité des pays post-communistes passe également par leur développement économique et leur intégration future au sein de l'Union européenne »*. Il reprend ainsi une critique de plus en plus répandue parmi les pays d'Europe centrale, irrités par les incertitudes entourant le processus d'intégration à l'Union et le protectionnisme des Douze. Cette amertume est d'autant plus forte que les échanges commerciaux Est-Ouest sont largement déséquilibrés en faveur de l'Union depuis la fin du communisme.

M. Moravcik propose donc que le pacte de stabilité dépasse son cadre initial pour devenir *« une contribution positive à la définition d'un calendrier et de critères, permettant à nos pays de préparer leur intégration à l'Europe »*. Autrement dit, il souligne ainsi que les Etats d'Europe centrale sont parfaitement conscients que leur rapprochement avec l'Union passe par un règlement de leurs contentieux historiques, mais qu'en se limitant à ce seul objectif, le plan Balladur perd beaucoup de sa raison d'être. Un argument également mis en avant par les Polonais, qui estiment qu'ils ne sont plus concernés par le pacte de stabilité, étant donné qu'ils ont déjà conclu des traités d'amitié avec leurs voisins, notamment les Ukrainiens et les Lituaniens.

En ce qui concerne le différend hungaro-slovaque, là encore, M. Moravcik laisse entendre que Bratislava et Budapest peuvent gérer ce problème entre eux, sans l'arbitrage d'un organisme multilatéral. Signe de cette nouvelle volonté de compromis, le Parlement slovaque a adopté, fin avril, l'une des deux recommandations du Conseil de l'Europe concernant l'utilisation des noms hongrois en Slovaquie. Et le gouvernement de M. Moravcik a donné son feu vert, mardi 10 mai, à l'autre recommandation à propos de panneaux bilingues dans les communes où résident de nombreux Magyars.

Par ailleurs, les socialistes et les libéraux, arrivés en tête du premier tour des élections législatives en Hongrie, ont exprimé à plusieurs reprises leur volonté d'œuvrer en faveur d'une *« réconciliation historique »* avec les pays voisins. *« L'amélioration de nos relations avec la Hongrie est une de nos priorités*, insiste le chef du gouvernement slovaque. *Nous souhaitons conclure un traité bilatéral le plus rapidement possible. »*

Le climat est aujourd'hui visiblement plus propice à une détente. Mais il reste encore à surmonter l'obstacle principal : la reconnaissance de l'inviolabilité des frontières. Une clause que la Hongrie a, jusque-là, toujours refusé d'inclure dans un traité avec la Slovaquie et la Roumanie, arguant qu'un tel engagement avait déjà été pris dans le cadre du traité de Paris de 1947 et des accords d'Helsinki de 1975. Avant d'envisager une telle déclaration sur les frontières, Budapest souhaite obtenir des garanties sur les droits des minorités magyares dans ces deux pays. Même si la conclusion rapide de ce litige paraît difficile, il existe néanmoins le souci de créer un nouveau climat de confiance.

Jozef Moravcik souhaite donc initier une *« dynamique de l'apaisement »* suffisamment forte pour résister aux échéances électorales. Rien ne dit, en effet, que son gouvernement sera encore aux commandes après les législatives de septembre. Les sondages donnent toujours l'avantage à Vladimir Meciar.

YVES-MICHEL RIOLS et MARTIN PLICHTA

ALLEMAGNE

La ronde des adieux des troupes alliées à Berlin

BERLIN

de notre envoyé spécial

Depuis deux mois déjà, il ne se passe pas de semaine, dans les anciennes zones d'occupation de l'ouest de Berlin, sans que la population ne vienne saluer, avec beaucoup d'émotion, le départ de l'un ou l'autre régiment des troupes alliées.

En mars, ils étaient 200 000 à Tegel pour un ultime défilé des troupes françaises du quartier Napoléon. Jeudi 12 mai, jour de l'Ascension, les lilas étaient en fleur pour la célébration du 49e anniversaire de la fin du blocus de Berlin et du pont aérien allié qui avait permis de ravitailler pendant un an la ville coupée du monde par les troupes russes. C'était aussi le jour de la Royal Air Force, qui faisait officiellement ses adieux par une parade militaire ; et une cérémonie a eu lieu en zone américaine, en présence, pour la dernière fois, des commandants des troupes alliées de Berlin.

La foule avait été conviée toute la journée aux Champs-de-Mai, en bordure du stade olympique de 1936, aux frais des milieux d'affaires berlinois : elle est venue par dizaines de milliers pour une grande kermesse au soleil, suivie d'un concert en plein air. Nostalgique, Charles Aznavour chantait *Que c'est triste Venise*, les Américains avaient fait venir les Beach Boys et les Anglais leur groupe fétiche des années 60, Status quo.

Avant les cérémonies officielles prévues à la fin de l'été pour marquer le retrait définitif des troupes russes d'Allemagne, la ville de Berlin fera ses propres adieux en juin aux troupes qui l'avaient occupée en 1945. Deux parades militaires sont prévues, le 18 juin dans la partie ouest de la ville pour les Occidentaux et le 25 dans la partie est pour les Russes, qui ont solennellement fêté, une dernière fois, le 8 mai, le jour de la capitulation allemande.

HENRI DE BRESSON

Mise au point d'un projet de loi instituant le délit de « négationnisme »

La coalition de centre-droit du chancelier Helmut Kohl a mis au point, vendredi 13 mai, un projet de loi instituant le délit de « négationnisme » : ceux qui nient la réalité de l'extermination de millions de juifs dans les camps de concentration nazis risqueraient des peines allant jusqu'à trois de prison. Le texte devrait être présenté au Bundestag dès la semaine prochaine pour pouvoir entrer en vigueur avant l'été. Jusqu'ici, de nombreux tribunaux condamnaient les propagateurs de thèses négationnistes pour incitation à la haine raciale, mais la Cour fédérale de justice s'était opposée en mars dernier à cette pratique, soulevant un tollé de protestations. Le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt avait, en son temps, tenté sans succès de faire passer une loi réprimant le négationnisme. – *(AFP.)*

Sarajevo rejette le partage proposé à Genève

Suite de la première page

Sur le premier point, la réunion de Genève n'a pas été inutile. Tous les ministres, y compris M. Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères – ce qui n'était pas acquis d'avance –, ont rejeté la demande des Serbes d'une levée des sanctions économiques comme condition préalable. Tous, en revanche, y compris Warren Christopher, ont accepté de promettre la levée graduelle de ces sanctions dès *« la mise en application de bonne foi »* d'un règlement comportant des mesures de retrait des armements sur des lignes mutuellement agréées. Cette idée défendue depuis six mois par les Européens, visant à inciter les Serbes à plus de souplesse, en leur permettant une réintégration dans les échanges commerciaux internationaux, avait été jusque-là écartée par Washington. C'est donc une évolution de la part des Etats-Unis.

Sur l'autre point crucial, le partage territorial, les Américains paraissent aussi, si l'on s'en tient au document de Genève, s'être rapprochés spectaculairement des positions européennes et russes. A une étape précédente de la crise, l'année dernière, les Européens et les négociateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg avaient cru être très près d'un règlement quand ils avaient obtenu des trois parties bosniaques un accord sur la répartition quantitative des territoires : 33,5 % pour les Musulmans, 17,5 % pour les Croates, et 49 % pour les Serbes.

Ce compromis n'avait jamais été finalisé, car de nombreuses divergences subsistaient, sur le tracé de la carte, le statut de Sarajevo ou des enclaves musulmanes, l'accès de l'entité musulmane bosniaque à la mer, etc. Mais Alain Juppé a toujours considéré qu'en termes de proportions, l'accord avait été acquis et ne devait pas être remis en cause. 49 % c'est, aux yeux du chef de la diplomatie française, le minimum en dessous duquel les Serbes ne souscriront à aucun règlement, quoi qu'on en pense sur le plan moral. Dès lors qu'on n'a pas l'intention d'aller les expulser par les armes de tous les territoires qu'ils ont conquis en Bosnie, il faut, estime M. Juppé, consentir à leur exigence minimale en matière territoriale.

Alain Juppé peut être satisfait des efforts qu'il a faits ces derniers jours à Washington pour faire admettre cette argumentation aux Américains puisqu'elle est reprise dans le document adopté, vendredi à Genève : *« Des précédentes négociations*, est-il écrit, *ont établi le concept d'un compromis territorial basé sur 51 % pour l'entité croato-musulmane et 49 % pour l'entité serbe bosniaque. Les ministres demandent aux parties de parvenir à un accord sur cette base. »*

Le problème, c'est qu'au moment même où Alain Juppé leur arrachait ce ralliement à Washington, mercredi et jeudi, les Américains donnaient, ailleurs, leur bénédiction à une tout autre formule. Des représentants des Croates et des Musulmans de Bosnie, réunis à l'ambassade américaine de Vienne pour finaliser l'accord sur leur fédération, traçaient les contours extérieurs de cette entité croato-musulmane : 58 % des territoires de la Bosnie pour leurs deux communautés, soit la récupération de toutes les communes où Musulmans et Croates étaient majoritaires aux recensements de 1981 et 1991, soit aussi le rétablissement, à leurs yeux, d'un minimum de justice.

Incohérence américaine

Cette carte à laquelle l'émissaire américain, Charles Redman, a donné son assentiment, jeudi 12 mai à Vienne, est de toute évidence inacceptable par les Serbes qui y perdraient le corridor de Brcko, vital pour les régions qu'ils contrôlent, et se retrouveraient enclavés en différentes régions de l'Est de la Bosnie.

Mais tandis qu'Alain Juppé gagnait à ses thèses Washington, différents responsables de l'administration, dont apparemment le président Clinton, Warren Christopher et Charles Redman, invitaient Croates et Musulmans de Bosnie à venir signer solennellement à Genève, samedi, leur accord de Vienne. Ce cafouillage se prolongeait vendredi quand M. Christopher a déclaré que cet accord ayant déjà été paraphé à Vienne, *« il n'était pas nécessaire de le parapher une seconde fois »*, et que la cérémonie de samedi à l'ambassade des Etats-Unis à Genève ne serait donc qu'un vin d'honneur offert aux dirigeants croates et musulmans de Bosnie. Plusieurs ministres européens ont fait savoir, vendredi, qu'en raison d'autres engagements ils ne pourraient y assister.

Faut-il conclure du document ministériel de Genève que les Américains ont vraiment changé de politique ? Dans ses commentaires, le secrétaire d'Etat affirmait, vendredi, qu'il n'était toujours pas question pour Washington d'*« imposer »* un règlement aux parties et que les pourcentages territoriaux figurant dans ce document ne sont qu'une base de négociation. Quoi qu'il en soit, l'incohérence et l'irrésolution américaines sur un sujet clé pour l'arrêt ou la poursuite de la guerre sapent la crédibilité du message adressé par les grandes puissances aux parties en conflit.

M. Christopher a encore aggravé son cas en répondant à la question d'un journaliste sur la prise de position du Sénat américain, jeudi, en faveur d'une levée de l'embargo sur les armes. La réunion de Genève n'avait de sens, en effet, que s'il en résultait la ferme assurance qu'une telle éventualité est exclue et que les Musulmans bosniaques ne peuvent donc plus compter sur un soutien extérieur massif en matériel pour défendre leur cause militairement.

Au lieu de l'exclure, M. Christopher a plutôt relancé cette éventualité en déclarant que si l'appel des grandes puissances à un règlement négocié échouait, *« la frustration du Congrès américain serait renforcée »* et l'idée de l'embargo sur les armes redeviendrait d'actualité. Certes M. Kozyrev veillait : pas question pour nous de maintenir un embargo économique sur la Serbie si d'autres rompent l'embargo sur les armes imposé aux Bosniaques, a-t-il déclaré en substance. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne s'est pas dégagé de Genève l'impression d'une très solide et très consensuelle fermeté internationale.

CLAIRE TRÉAN

Les principaux points de la déclaration

Voici les principaux extraits du communiqué final sur la Bosnie-Herzégovine adopté, vendredi 13 mai, à Genève :

« Les ministres soulignent (...) *qu'on ne saurait résoudre le conflit de Bosnie-Herzégovine par des moyens militaires et qu'il faut le résoudre par des négociations. »* Ils *« adressent une mise en garde à toutes les parties quant au danger de poursuivre des options militaires qui sont inacceptables »*.

« L'accord sur l'arrêt des hostilités doit comporter la séparation des forces, le retrait des armes lourdes et l'interposition des soldats de la FORPRONU. Sur la base de discussions antérieures avec les parties, les ministres estiment que cet accord devrait avoir une durée de quatre mois, qui pourrait être prolongée. (...) *Pour que la FORPRONU puisse remplir sa tâche dans les zones de sécurité et appuyer l'arrêt des hostilités, elle aura besoin de nouveaux renforts. Des négociations antérieures ont établi le concept d'un compromis territorial fondé sur 51 %* (du territoire) *pour l'entité bosniaque-croate et 49 % pour l'entité serbe bosniaque. Les ministres pressent les parties de conclure un accord sur cette base. »* Ils estiment que les dispositions finales pour une fédération entre les Bosniaques et les Croates *« doivent lui garantir un territoire viable, réaliste et raisonnable »*.

« Toute tentative de subordonner la reprise des discussions à un allègement des sanctions est inacceptable. Une mise en œuvre de bonne foi d'un accord de paix (...) *conduira à une suspension graduelle des sanctions imposées par les Nations unies »* contre la Serbie et le Monténégro. Les ministres *« invitent les parties à entamer dans les deux semaines des négociations de fond sous l'égide du groupe de contact »*. – *(AFP.)*

« L'Europe récompense l'agression, le génocide » déclarent les dirigeants bosniaques

Les dirigeants bosniaques ont fermement dénoncé, samedi 14 mai, la déclaration sur la Bosnie des Américains, Russes et Européens, proposant que 51 % de la future Union de Bosnie-Herzégovine revienne aux Croato-Musulmans et 49 % aux Serbes. Avec les Etats-Unis, *« l'Europe récompense l'agression, le génocide, c'est à dire le fascisme, »* a déclaré, samedi, l'ambassadeur de Bosnie auprès de l'ONU à Genève, Mustafa Bijedic.

M. Bijedic fait partie de la délégation bosniaque qui devait participer, samedi, à une cérémonie organisée par les Etats-Unis pour marquer l'accord croato-musulman réalisé à Vienne, mercredi, et qui est plus avantageux pour les Croates et les Musulmans que l'accord conclu, vendredi à Genève, par les grandes puissances. – *(AFP.)*

EN BREF

CANADA : les essais de missiles de croisière américains ne seront plus autorisés. – Le ministre canadien des affaires étrangères a annoncé, vendredi 13 mai, qu'Ottawa n'autorisera plus d'essais de missiles de croisière américains au-dessus du territoire canadien. Opposé depuis longtemps à ces essais, le premier ministre, Jean Chrétien, avait honoré l'accord conclu par son prédécesseur conservateur, mais avait informé Washington de son intention de réviser cette entente. – *(AFP.)*

EGYPTE : trois policiers tués dans la région d'Assiout. – Trois policiers ont été tués et un autre blessé, par des inconnus, vraisemblablement des extrémistes musulmans, vendredi 13 mai, dans la région d'Assiout en Haute-Egypte, a annoncé le ministère de l'intérieur. Ce qui porte à 138 le nombre des policiers assassinés par les intégristes musulmans, depuis mars 1992. – *(AFP.)*

RUSSIE : la justice enquête sur un appel d'Alexandre Routskoï. – Le procureur de Moscou a été chargé, vendredi 13 mai, de *« vérifier »* la légalité d'un appel au *« renversement du régime de Boris Eltsine »*, lancé le 9 mai lors d'un rassemblement de l'opposition radicale par l'ex-vice président Alexandre Routskoï, dont le président Eltsine n'avait pas réussi à empêcher la libération de prison en février dernier. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

TÉMOIGNAGE

« Qui voudra de moi ? »

La lettre que nous publions presque in extenso *a été adressée fin avril par un employé rwandais des services de l'ambassade de France de Kigali à l'un de ses amis et ancien collègue qui nous l'a transmise. Nous avons volontairement retiré les noms que le texte contenait, ainsi que la signature de l'auteur.*

Mon cher V.,

Je viens seulement de recevoir ce 27 ta lettre du 13 avril et, sois en sûr, elle constitue pour moi un certain réconfort dans l'indicible tragédie que je partage avec des centaines de milliers, sinon des millions d'autres compatriotes persécutés, torturés, massacrés, et dont le seul tort est d'être nés tutsis ou d'avoir simplement aspiré à devenir des hommes libres, jouissant des droits reconnus comme inaliénables pour tout être humain.

Dans le chagrin et la douleur qui aujourd'hui assaillent mon âme, ta lettre me prouve, si besoin il en était (j'ai reçu également d'autres témoignages de solidarité de la part de pas mal de tes compatriotes), qu'au-delà de l'horreur, de cette folie meurtrière qui s'est emparée de «mon» pays, que par-delà cette flagrante non-assistance à personnes en danger... de mort, cet abandon et cette trahison que rien ne pourra jamais justifier, ta lettre me prouve donc qu'il existe encore et toujours quelque part dans le monde, quelque part en France, des amis compatissants, qui souffrent avec moi, avec nous, et sont prêts à faire leur possible pour soulager notre peine.

Mais aussi cette lettre – excuse-moi d'y revenir – je l'ai lue avec une énorme tristesse, en versant des larmes qui n'arrêtent pas de couler depuis que je m'étais enfermé dans le centre culturel, impuissant face au massacre des miens : mes enfants, mes frères, mes collègues (dont certains n'avaient cessé de lancer des appels au secours téléphoniques à leurs patrons, nos patrons...), mes amis et toute leur famille très probablement. S. et sa femme, plus six enfants; V., son épouse et leurs trois enfants; L. (dont l'épouse avait été massacrée le 22 février) et ses trois enfants; mes cinq gosses, plusieurs autres employés du centre; la famille de mon petit frère : sept personnes... Ma tête semble éclater quand je pense à tous ceux qui ont pu périr... et auraient pu être sauvés.

Mon cher V., ta proposition de m'aider me fait plaisir. D'autant plus que vous êtes plusieurs, me dis-tu, à vouloir le faire. Mais voici aussi qu'elle m'embarrasse. Car, démuni de tout, je ne sais même plus de quoi j'ai besoin. J'espère que tu excuseras mon incohérence, mais avec cette tragédie qui me trotte dans la tête je n'arrive pas vraiment à faire le bilan de nos besoins; toujours est-il qu'il y en a d'assez patents : nous n'avons ni vêtements ni chaussures.

Nous n'avons que le linge que nous portions en quittant Kigali. On le lave le soir dans notre chambre deux ou trois fois par semaine et on le remet le lendemain matin. On devrait pouvoir payer les déplacements en ville; j'ai souvent besoin de tenter de téléphoner au Rwanda ou en France ou même à l'intérieur du Kenya pour garder le contact avec le monde au-delà de ma chambre d'hôtel et des simples rumeurs de la rue; je dois sans cesse effectuer des démarches, jusqu'ici infructueuses d'ailleurs, auprès d'organismes humanitaires ou même des privés pour essayer de faire rechercher mes enfants ou plus raisonnablement faire confirmer leur mort.

« Je voudrais fuir l'Afrique »

Tout cela demande de l'argent. J'ai honte de l'avouer, mais j'ai besoin d'une aide financière. Le peu d'argent rwandais que j'ai ramené n'a plus cours nulle part. Je n'ose rien demander de plus à l'ambassade, car ils se sont déjà très bien occupés de moi-même et des rescapés de ma famille (on est cinq) en nous logeant dans un petit hôtel où l'on est nourri. Et depuis trois jours on fait semblant de me faire travailler à la cinémathèque. Dans ces conditions, je ne vois donc pas à quoi je puis prétendre de plus.

J'ai également besoin de votre part d'une certaine aide... Est-il possible, à travers les réseaux de la Croix-Rouge internationale, de Médecins et Pharmaciens sans frontières et autres, de faire des investigations en vue de savoir ce qu'il est advenu de mes cinq enfants abandonnés au Rwanda?

Est-il aussi possible de sensibiliser tous vos amis, vos compatriotes, les organisations de défense des droits de l'homme, notamment la FIDH, pour se mobiliser contre l'extermination ethnique et idéologique au Rwanda, militer plus vite et plus fort afin de faire condamner par la communauté internationale le régime assassin du Rwanda pour génocide et crime majeur contre l'humanité.

Que te dire d'autre, cher ami? J'avais souhaité venir en France comme on nous l'avait proposé plutôt promis d'ailleurs, sans conditions, au moment où l'on nous a sortis de l'aéroport de Nairobi. Mais après, tout a basculé d'un coup, sans vraies explications.

Visiblement et à notre insu, quelqu'un avait pris pour nous une décision... qui n'était pas forcément la meilleure. Je me sens très mal à l'aise dans ce pays, et la situation assez incertaine où je me trouve risque un jour de déboucher sur une impasse. Personnellement, quoi qu'il arrive là-bas, je n'envisage pas de retourner dans ce pays maudit, qui a toujours refusé d'être vraiment ma patrie. Sauf si c'est pour y récupérer l'un quelconque miraculé de mes enfants et en repartir aussitôt.

Je voudrais fuir l'Afrique. Non pour des raisons économiques, mais plutôt de liberté et de justice, pour autant que j'aurais encore le cœur à ressentir les bienfaits et les effets de telles valeurs. Je ne souhaiterais qu'être citoyen du monde libre (Europe, France surtout, Amérique du Nord, Australie). Et ce n'est pas que je n'aie pas conscience des limites et des imperfections de cette liberté de même que des devoirs que cela impliquerait pour moi.

Mon plus gros problème est de savoir qui voudra de moi? J'ai avec la France, plus qu'avec tout autre pays, beaucoup d'affinités (langue, culture, amitiés, foi inébranlable dans les valeurs démocratiques, fermeté intransigeante vis-à-vis des principes de liberté, d'égalité et de fraternité), mais, apparemment, elle ne veut pas de moi. Cependant, j'espère que rien n'est encore tout à fait perdu. Tout en cherchant ailleurs (Canada, Etats-Unis, Australie), je continuerai à ne pas désespérer...

Je crois que je ferais mieux d'arrêter là pour l'instant. Il me semble que le bras et la tête fatiguent. Disons-nous au revoir et à la prochaine.

Tout en te remerciant, toi et tous tes amis, de ton message et de tout ce que vous pourrez faire pour moi et ma famille et même pour mes autres compatriotes (y en a-t-il encore seulement?) persécutés dans leur pays.

V.

RWANDA

L'enfance meurtrie du Rwanda

Suite de la première page

La pénurie d'eau courante, dont la capitale est maintenant totalement privée depuis une semaine, devient le problème majeur. Le CICR doit aller s'approvisionner, comme les habitants, aux sources les moins exposées et passe des heures à remplir et livrer des jerricans. Il fournit aussi en eau et en médicaments le centre hospitalier de Kigali (CHK), qui héberge 1 200 patients civils et un *« très grand nombre »* de militaires.

« Nous avons en moyenne 90 admissions par semaine », dit André Musy, administrateur médical; *« mais il y a quinze jours, nous avons reçu 60 blessés d'un coup, tandis que 60 autres étaient dirigés sur le CHK »*, après un bombardement de l'église de la Sainte-Famille, qui abrite près de 8 000 déplacés, dans le centre-ville (sous contrôle gouvernemental). *« Ce jour-là, il y a eu 13 morts et 115 blessés »*, précise le Père Wenceslas Munyeshyaka. *« Six obus sont tombés sur la mission, l'un après l'autre; ce n'est quand même pas un hasard!*, s'insurge-t-il. *Je vous en prie, dites-leur qu'il ne faut pas viser les civils! »*

Dans l'église au toit troué, plusieurs centaines de personnes occupent les petits bancs de bois. Les gens dorment partout, jusque sous l'autel et, dans la nef, quelques blessés légers se reposent. Dehors, 7 000 autres ont envahi les jardins, le presbytère et les salles de classe de la mission. *« Voyez par vous-même*, dit encore le Père Wenceslas, *Hutus et Tutsis sont mélangés, sans animosité. Nous avons enfin résolu le problème de la menace des miliciens; maintenant des gendarmes veillent sur nous. Quant au ravitaillement, nous avons encore accès, par chance, à un entrepôt de Caritas. »*

A l'hôtel des Mille-Collines, voisin du ministère de la défense, les 550 déplacés sont mieux logés, mais moins rassurés. Ils ont vidé la piscine, et la direction de l'hôtel loue un camion-citerne qui apporte de l'eau. Pour le ravitaillement, le marché central a rouvert et les étals regorgent de produits pillés. Ce qui explique que les prix n'ont pas trop augmenté, d'autant plus que, du fait de l'exode d'une bonne partie de la population (et des massacres), *« le nombre de consommateurs a beaucoup diminué »*.

Tous redoutent de voir, d'un moment à l'autre, les miliciens faire irruption dans leurs chambres. Et même la visite du chef d'état-major des Forces armées rwandaises (FAR) qui accompagnait, jeudi 12 mai, le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, José Ayala-Lasso, n'a pas calmé leur angoisse. Le diplomate onusien est venu dire aux *« otages de la violence »* que le *« monde se préoccupait de leur sort »*. Il a déclaré, à l'issue de sa visite que les rebelles du FPR et les autorités rwandaises lui avaient promis de permettre l'évacuation de tous les déplacés des zones de combats.

Le chef des FAR, le major général Augustin Bizimungu, s'irrite quand on lui fait remarquer que l'armée est incapable de contrôler les milices, qui ont notamment empêché la MINUAR d'évacuer une soixantaine de réfugiés des Mille-Collines, il y a quinze jours : *« Il faut bien comprendre que nous avons dû faire un choix : le Front patriotique rwandais nous a attaqués le 7 avril au moment où la population commençait à s'entretuer, après l'assassinat du président. Il nous a fallu concentrer nos efforts pour contenir l'offensive du FPR, plutôt que de dégarnir les lignes de front* [à Kigali et dans le nord] *et envoyer nos soldats rétablir le calme et empêcher les massacres. »*

Aujourd'hui, le FPR gagne du terrain en province et s'approche, par l'est, de Gitarama, siège du gouvernement intérimaire, une ville jusqu'à présent épargnée par les massacres. Mais la menace d'une irruption des troupes rebelles dans cette préfecture fait monter la tension et pourrait déclencher les tueries qui n'ont pas encore eu lieu.

JEAN HÉLÈNE

Plus de deux cent mille morts en six semaines

De retour de Kigali où il a passé deux jours, le Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, José Alaya Lasso, a affirmé que le nombre de personnes tuées depuis le 7 avril – généralement évalué à deux cent mille – serait en fait beaucoup plus élevé. Il a invité, vendredi 13 mai, la communauté internationale à exercer les plus fortes pressions possibles sur les belligérants pour qu'ils mettent fin à la guerre et aux massacres. La session spéciale de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, demandée par le Canada, a été fixée aux 24 et 25 mai, nous signale Isabelle Vichniac, notre correspondante à Genève.

D'autre part, après avoir reçu le secrétaire général de l'ONU, le président François Mitterrand, a réaffirmé mercredi la disponibilité de la France qui se tient *« prête à répondre à toute demande du Conseil de sécurité pour contribuer aux efforts entrepris afin de contenir les affrontements terriblement meurtriers qui se déroulent au Rwanda »*.

NIGÉRIA : Yaoundé confirme la mort de deux soldats nigérians à Bakassi. – Le gouvernement camerounais a confirmé vendredi 13 mai que deux militaires nigérians avaient bien été tués par ses troupes lors d'un accrochage dans la presqu'île de Bakassi (*le Monde* du 13 mai). Yaoundé a rejeté la responsabilité de l'incident sur les troupes nigérianes, précisant que l'accrochage s'était produit la semaine dernière. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le président Clinton nomme un modéré à la Cour suprême

WASHINGTON

de notre correspondant

Pour la seconde nomination d'un magistrat à la Cour suprême à laquelle il a l'occasion de procéder depuis son arrivée à la Maison Blanche, Bill Clinton a, une fois de plus, choisi un centriste, en la personne du juge Stephen Breyer. Nommé, vendredi 13 mai, en remplacement du juge Harry Blackmun, démissionnaire à quatre-vingt-cinq ans, Stephen Breyer vient rejoindre Ruth Bader Ginsburg, que le président avait désignée en juin dernier pour succéder à Byron White. Comme Mme Ginsburg, le juge Breyer, âgé de cinquante-cinq ans, passe pour un modéré qui viendra conforter l'aile centriste de la plus haute institution judiciaire du pays.

Initialement, le président avait porté son choix sur le secrétaire à l'intérieur, Bruce Babbitt, ancien gouverneur de l'Arizona. Mais la droite s'était immédiatement mobilisée et avait promis de mener contre lui une bataille acharnée. De sensibilité proche des écologistes, M. Babbitt passe pour être plus «à gauche» que le juge Breyer et défend une conception plus «militante» de la Cour suprême.

Ancien professeur de droit à Harvard, enfant de la Nouvelle-Angleterre, M. Breyer incarne assez bien l'élite de la Côte est. Ce magistrat professionnel est un modéré qui travailla au département de la justice à l'époque du président Johnson; il fut nommé à la tête de la cour d'appel de Boston par Jimmy Carter, poste qu'il occupe encore. S'il est pro-avortement, il est très modérément en faveur de l'intervention de l'Etat fédéral dans la vie de l'Union. Sa confirmation par le Sénat ne devrait poser aucun problème : il y est très apprécié sur les bancs démocrates et républicains.

M. Clinton a pris son temps – cinq semaines – pour procéder à cette nomination, décision, a-t-il dit, qui fait partie des plus importantes qu'un président des Etats-Unis peut avoir à prendre. Nommés à vie, les neuf juges de la Cour suprême ont façonné la démocratie américaine. Gardiens de la constitutionnalité des lois, ils ont eu à se prononcer sur toutes les grandes questions de l'Amérique contemporaine.

Dues aux présidents Reagan et Bush, les cinq dernières nominations avant l'élection de M. Clinton avaient nettement fait pencher la Cour à droite. Au fil des ans, cependant, certains des juges désignés par les deux derniers présidents républicains avaient développé des points de vue plus modérés, faisant prendre un tour centriste à la jurisprudence de la Cour. Le juge Breyer devrait accentuer ce virage.

ALAIN FRACHON

LOIN DES CAPITALES

A Durban, un musée pour toutes les races

DURBAN

de notre envoyée spéciale

La première fois qu'il est entré dans ce bâtiment, c'était en 1982. Il espérait alors pouvoir aller travailler en ville. Il avait longuement attendu, puis quémandé le coup de tampon que le bureau des affaires bantoues devait apposer sur sa carte d'identité. Le sésame lui avait été refusé : il n'avait pas pu trouver d'emploi. Douze ans plus tard, il travaille dans ce même bâtiment, en cours de restauration, comme intendant. Le Kwa Muhle, centre nerveux de l'administration de l'apartheid, va devenir un mémorial. Avant la fin de l'année, ce lieu-symbole de la ségrégation raciale ouvrira ses portes comme musée.

Les visiteurs noirs afflueront, l'intendant n'en doute pas. *« Il y a tellement de choses bizarres qui se sont passées ici*, dit-il en souriant. *A l'époque, ce n'était vraiment pas drôle, mais aujourd'hui on en rit. »* Des centaines de milliers de Noirs sont passés par le Kwa Muhle, où l'administration contrôlait l'accès à la ville et gérait les foyers qui permettaient aux plus chanceux de loger *intra muros*. Les maîtresses de maison blanches y venaient chaque année pour faire renouveler le permis de résidence de leurs bonnes et jardiniers.

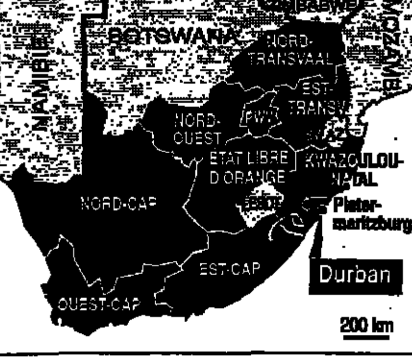
Au milieu des années 80, à l'époque où la bataille contre la ségrégation raciale faisait rage, le Kwa Muhle a fermé ses portes. La décennie qui a suivi a vu Durban, premier port du pays et neuvième du monde, se métamorphoser. Non pas que la ville ait changé de visage. Mais elle est devenue différente. Détail révélateur : depuis qu'elles ne sont plus susceptibles de cacher des bombes, les poubelles publiques ont réapparu à l'ombre des tours du centre-ville et des rares maisons victoriennes rescapées du boom immobilier.

Les surfeurs de l'immense station balnéaire sont tous blancs. Noirs et Indiens ne pratiquent pas encore les loisirs autrefois interdits. Mais plus personne ne s'étonne de les voir sur les plages – alors qu'il y a seulement six ans Durban avait fait la « une » des journaux nationaux à la suite d'une action de masse en faveur de l'ouverture des plages aux Noirs!

« Quand je me suis présentée pour la première fois, en 1980, la bibliothèque municipale était réservée aux Blancs, se souvient Margaret Winter, ancien maire de la ville et membre depuis peu de l'ANC, *les années 80 ont été celles de la lutte contre la ségrégation, la prochaine bataille consistera à convaincre que l'ANC n'est pas communiste; aujourd'hui, la peur du Noir s'est transformée en peur du communiste. »*

Statistiquement pas un seul Noir

Le pouvoir local se trouve dans la position qui était celle du gouvernement sud-africain avant les élections : le conseil municipal, composé de trente Blancs, va devoir passer le flambeau. Un transfert de pouvoir qui prendra du temps, car l'opération s'avère complexe. Les « frontières » de la ville doivent en effet être complètement



révisées, afin que les banlieues non dotées de structures locales, et plus particulièrement les immenses cités noires, soient intégrées dans la future Durban Fonctiunal Region (DFR).

La ville même de Durban compte environ un million d'habitants, dont, statistiquement, pas un seul Noir (600 000 Indiens et 400 000 Blancs). La population de la métropole est, elle, estimée à quatre millions d'habitants. Une commission étudie actuellement les « frontières » des futurs pouvoirs locaux. Et, en attendant les prochaines élections municipales, qui auront probablement lieu dans un an, les assemblées locales sont composées pour moitié de statutaires et pour moitié de personnalités du monde politique ou de la société civile.

Une ouverture dont Gillian Berning se réjouit. La directrice du musée d'histoire locale va enfin pouvoir mettre ses idées en pratique. Son projet? Intégrer les Indiens et les Noirs dans l'histoire de la ville – suggestion qui n'a rencontré pour l'instant qu'une indifférence polie. Pas question de faire disparaître les statues des héros de l'époque coloniale, comme Francis Farewell, qui établit un camp pour faire commerce de l'ivoire avec les Zoulous en 1824, là où, plus tard, Durban allait être édifiée. Mme Gillian imagine plutôt de marquer, d'une plaque, par exemple, les endroits où Indiens et Noirs ont joué un rôle dans l'histoire de la cité.

Et de citer le cas de Gandhi, dont les vingt et une années passées en Afrique du Sud n'ont laissé aucune trace publique (le quartier où il habitait a brûlé il y a quelques années). Ou celui de Johannes Nkosi, un des premiers communistes noirs, tué en 1921 alors qu'il s'adressait à la foule. *« Il ne s'agit pas de changer les faits*, explique la directrice du musée, *mais de donner une image plus vraie. »*

L'image de la ville est, dans le centre, celle d'une métropole multiraciale : visages asiatiques, africains et européens se côtoient. Mais, comme dit Mme Winter, *« psychologiquement, l'apartheid a été un succès »*. Chacune des communautés continue de vivre dans des zones bien distinctes. Les Indiens, venus entre 1860 et 1948 pour travailler dans les plantations de canne à sucre, sont aujourd'hui près d'un million à vivre, entre eux, dans Durban et la périphérie. Les Noirs sont pour la plupart dans les townships, les Blancs dans des quartiers résidentiels. *« Dans une génération*, soupire Mme Winter, *ça aura changé. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

La préparation des élections du 12 juin

La « mouvance Chevènement »

De l'ancien haut fonctionnaire gaulliste à l'ancien ministre communiste, les fondateurs du Mouvement des citoyens ont su séduire au-delà de leurs rangs habituels

Dans la course aux élections européennes, un curieux attelage a pris le départ. Piloté par Jean-Pierre Chevènement, Gisèle Halimi, Anicet Le Pors et Béatrice Patrie, il entraîne d'anciens socialistes, des ex-communistes, des gaullistes « historiques », des féministes. Que ce soit sur la liste, intitulée l'Autre politique (*le Monde* du 22 avril), ou au sein du comité de soutien chargé de l'épauler (*le Monde* du 6 mai), des comédiens côtoient des généraux, des élus fréquentent des philosophes, des peintres fraient avec des syndicalistes.

Cette liste, M. Chevènement la conçoit comme une étape dans l'édification d'un *« pôle de progrès »*, capable de proposer une *« autre politique »*. L'ancien ministre de la défense ne s'est pas économisé, ces derniers mois, pour apporter la preuve de sa capacité à rassembler. *« Nous avons constitué une liste de confluences »*, se réjouit Jean-Yves Autexier, ancien député, secrétaire national du Mouvement des citoyens et responsable du comité de campagne pour la composante « chevénementiste » qui forme l'ossature de la liste. De fait, la mouvance chevénementiste peut se prévaloir d'avoir su séduire au-delà de ses rangs habituels. Reste à savoir ce qui a fondé ces engagements.

Divergences sur la parité hommes-femmes

Ancien ministre des gouvernements de Pierre Mauroy, Anicet Le Pors, qui a rompu avec le PCF en février dernier, tient avant tout à dissiper toute confusion. *« Je ne soutiens pas Jean-Pierre Chevènement ni le Mouvement des citoyens »*, précise-t-il. Lui-même et les militants communistes en rupture d'appareil qui figurent en bon nombre sur la liste sont peu soucieux de se laisser absorber par leur partenaire. *« Il s'agit de créer une nouvelle donne à gauche dans la perspective d'une recomposition. Nous avons constaté que cela ne pouvait se faire au sein de nos appareils respectifs. Voilà pourquoi nous faisons, aujourd'hui, liste commune. Je n'ai pas pris d'engagement pour l'avenir à l'égard de Jean-Pierre Chevènement »*, explique M. Le Pors.

Emmené par Gisèle Halimi, le mouvement Choisir fournit la troisième composante militante de la liste. Il entend mettre à profit cette élection pour faire avancer l'idée d'une parité entre hommes et femmes dans la vie politique. L'avocate, qui a fait endosser par les trois députés du Mouvement des citoyens (et par Christiane Taubira-Delannon, candidate sur la liste de Bernard Tapie) deux propositions de loi sur ce thème, se réjouit que cette revendication figure au premier rang de la plate-forme de campagne de la liste. *« C'était une de nos conditions »*, explique-t-elle, pour prendre part à la liste, en ajoutant qu'elle n'a pas été sans provoquer *« d'âpres discussions »* au Mouvement des citoyens, lequel, oberve-t-elle un peu goguenarde, se caractérise par une *« image virile »*. Cependant, ajoute Mme Halimi, *« sur les options importantes, comme la guerre du Golfe ou la bataille contre Maastricht, je suis en accord avec Jean-Pierre Chevènement »*.

La quatrième « co-tête de liste », Béatrice Patrie, présidente du Syndicat de la magistrature (SM) il y a encore peu de temps, confesse, elle, être tombée du côté où elle penchait. *« Ma participation à la liste prolonge mes engagements antérieurs, au SM ou à Choisir*, explique-t-elle. *Elle prend ses racines avant les européennes et, quels que soient les résultats de la liste, je continuerai. Je partage tous les thèmes développés par Jean-Pierre Chevènement, sur l'Europe, la guerre du Golfe ou la République. »*

Une adhésion aussi entière n'est toutefois pas le fait de tous, en particulier au sein du comité de soutien. Certains s'y sont engagés avec pour seule préoccupation l'Europe. C'est le cas de Bernard Tricot, ancien secrétaire général de la présidence de la République, qui, dans ce domaine, se reconnaît *« des idées proches de celles de Jean-Pierre Chevènement »*. *« Sur ce plan précis*, ajoute M. Tricot, *je me sens d'accord avec lui beaucoup plus qu'avec toutes les autres listes. C'est pour cette raison que j'ai accepté de soutenir sa liste, même si, sur d'autres points, je ne suis pas d'accord du tout, comme sur l'idée d'un contingentement des femmes sur les listes électorales. »* La motivation est la même chez François Goguel, ancien membre du Conseil constitutionnel, qui confie avoir été convaincu par la lecture d'une interview de l'ancien ministre socialiste consacrée à l'Europe. *« Je le lui ai écrit en l'autorisant à rendre public mon soutien »*, dit-il.

Pourquoi Jean-Pierre Chevènement et pas Philippe de Villiers ? *« Parce que je ne suis pas un Chouan*, répond M. Goguel. *Même si les conceptions européennes de Philippe de Villiers sont proches des miennes, sa conception de la République nous sépare. »*

« Ni chauvin ni ringard »

Le politologue et le haut fonctionnaire soulignent très vite le caractère *« ponctuel »* de leur engagement. Pour la suite *« je verrai au cas par cas »*, indique M. Tricot. *« Je ne suis pas socialiste. Cet engagement ne concerne que ces élections européennes »*, précise M. Goguel.

Il n'est pas indispensable, toutefois, d'être hostile au traité de Maastricht et défenseur sourcilleux de l'Europe des nations pour soutenir la liste. *« J'ai voté Maastricht, mais Jean-Pierre Chevènement a de très bonnes idées là-dessus »*, dit Lucie Aubrac, personnalité de la Résistance. Elle ajoute : *« Ce n'est ni un chauvin ni un ringard, même s'il ne sait pas toujours mettre en valeur ses idées. »* *« Je ne suis pas tellement d'accord avec sa conception de l'Europe. Je suis plus intéressé par ce qu'il dit de la place de la culture »*, reconnaît, pour sa part, le cinéaste Jean-Claude Carrière, qui ne se défend pas, non plus, d'une motivation plus personnelle : *« Je connais bien Jean-Pierre Chevènement*, dit-il. *C'est un personnage qui m'intéresse, un peu insolite, un peu hors normes. »*

Jean-Claude Carrière a vu aussi, dans ces élections, l'occasion de *« mettre l'accent sur la notion d'égalité entre les hommes et les femmes »*. C'est aussi ce qui a convaincu la comédienne Sabine Haudepin de faire partie du comité de soutien. *« Je n'ai pas l'âme d'une militante*, confie-t-elle, *mais je trouve hallucinant le conservatisme sur cette question de la place des femmes dans la politique. Puisque rien ne bouge, pourquoi ne pas agir de manière plus directive, par une loi ? »* Elle précise, elle aussi, que son engagement est *« ponctuel »*. Quant à Henri Caillavet, quatre-vingt-cinquième sur la liste, il estime que *« le projet de Jean-Pierre Chevènement est le moins mauvais de tous »*. Ce qui motive, également, cet ancien ministre et ancien sénateur radical et militant laïque, c'est le républicanisme professé par M. Chevènement.

Pour compléter son équipage, Jean-Pierre Chevènement n'a pas négligé des personnalités qui, comme l'écrivain Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, évoquent un *« long compagnonnage »*. Il date parfois du ministère de la recherche et de l'industrie, en 1981, de celui de l'éducation nationale en 1984 ou de celui de la défense en 1988, comme pour le général Pierre-Marie Gallois, qui est candidat sur la liste, le scientifique Roger Lesgards, membre du comité de soutien, de même que Philippe Barret, ancien collaborateur des divers cabinets de M. Chevènement, ou encore Serge Ravanel, candidat, ancien chef de la Résistance à Toulouse, qui avait appartenu au cabinet de M. Chevènement à l'industrie. Ce sont des fidèles du président du Mouvement des citoyens. L'avenir dira si ces élections européennes ont permis d'en accroître le nombre.

CÉCILE CHAMBRAUD

Fondatrice du Mouvement de libération des femmes

Mme Fouque occupera la treizième place sur la liste de M. Tapie

La treizième place sur la liste Energie radicale, qui avait été laissée vacante (*le Monde* du 3 mai), a été acceptée, vendredi 13 mai, par Antoinette Fouque, cofondatrice du Mouvement de libération des femmes (MLF) et présidente de l'Alliance des femmes pour la démocratie. Créatrice des Editions des Femmes, Mme Fouque a déclaré à l'AFP avoir trouvé en Bernard Tapie, qu'elle ne connaissait pas auparavant, *« un homme chaleureux, plutôt un homme de cœur qu'un machiste »*. *« Je ne l'ai jamais entendu tenir de propos misogynes, agressifs ou grossiers sur les femmes »*, a-t-elle souligné.

M. Tapie lancera à Toulouse, le 18 mai, la campagne métropolitaine de sa liste, Energie radicale, pour le scrutin européen du 12 juin, a annoncé, vendredi, Jean-Michel Baylet (MRG), ancien ministre du tourisme.

La réunion, organisée dans la salle Jean-Mermoz, où Dominique Baudis et Edouard Balladur auront réuni leurs partisans lundi 16 mai, comportera une partie « politique », avec des interventions de MM. Tapie et Baylet, ainsi que de Jean-François Hory, président du MRG, et une partie « sportive » avec la projection sur un écran géant, à 20 heures 30, de la finale de la Ligue européenne des champions, qui opposera le club de football Milan AC à celui de Barcelone.

M. Tapie a commencé sa campagne, cette semaine, aux Antilles et en Guyane. A Cayenne, où le député des Bouches-du-Rhône est arrivé vendredi après une étape à Fort-de-France, notre correspondant Edmond Frédéric nous indique qu'un meeting organisé tard dans la soirée par le parti Walwary, que dirige Christiane Taubira-Delannon, député (République et liberté) et colistière de M. Tapie, a réuni quatre cents personnes. Samedi, le chef de file de la liste Energie radicale devait visiter la cité spatiale de Kourou, avant de se rendre, dans la soirée, en Guadeloupe.

La liste de M. Tapie progresse, selon un sondage. – La liste d'union de la majorité, conduite par Dominique Baudis recueille, comme en avril, 39 % des intentions de vote aux élections européennes de juin ; celle de Michel Rocard s'effriterait, passant de 18 % à 17 % par rapport au mois précédent ; celle de Bernard Tapie serait en hausse de 2 points, à 10 %, selon un sondage de l'institut CSA pour France 3, Radio-France et *le Parisien*, réalisé les 10 et 11 mai auprès d'un échantillon national de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus et inscrites sur les listes électorales.

Candidat sur la liste Energie radicale

M. Mamère est exclu de Génération Ecologie

Noël Mamère, ancien vice-président de Génération Ecologie, candidat en cinquième place sur la liste Energie radicale aux élections européennes, a été exclu, avec seize autres militants, du mouvement écologiste que préside Brice Lalonde. La décision d'exclusion, prise par le bureau national de GE, leur été signifiée par lettre recommandée dans le courant de la semaine. Elle concerne les onze membres de GE présents sur la liste de Bernard Tapie, ainsi que ceux qui se présentent sur la liste des Verts.

Ces derniers ont intenté, avec plusieurs autres membres de GE, une action en justice après la réunion du conseil national du mouvement il y a un mois. L'audience a eu lieu le 11 mai devant la première chambre du tribunal de grande instance de Paris, et le jugement sera prononcé le 15 juin. L'assignation des opposants à l'ancien ministre de l'environnement portait, notamment, sur la convocation de la réunion du conseil national le 10 avril dernier, à la Maison de la chimie, à Paris, et sur le refus opposé par ce conseil à la présence d'un huissier de justice, spécialement requis pour contrôler les opérations de vote, et sur la validité du vote de censure du bureau national, intervenu à cette occasion (*le Monde* du 12 avril).

Mme Carrère d'Encausse (RPR) critique le poids de « la bureaucratie bruxelloise ». – Dans un entretien publié par *le Figaro* (daté 14-15 mai), Hélène Carrère d'Encausse (RPR), numéro deux sur la liste UDF-RPR aux élections européennes, fustige *« la bureaucratie bruxelloise »*, qui *« croit tout savoir* [et] *oublie parfois la part de liberté de l'homme, ses traditions, son terroir »*. Elle juge que *« l'animal Bruxelles » a pris une dimension qui est aujourd'hui néfaste pour l'idée européenne »*.

Alexandre Minkowski a été pressenti pour conduire une liste Liberté, égalité, fraternité

Le professeur de médecine Alexandre Minkowski pourrait conduire une liste aux élections européennes du 12 juin, sous l'étiquette Liberté, égalité, fraternité (LEF). Il a été contacté, à cette fin, par les animateurs de l'association Pour une charte européenne : Jean Ellenstein, universitaire et historien qui a quitté le Parti communiste en 1980, et Jean-Robert Ragache, ancien grand maître du Grand Orient de France. Conseiller régional d'Ile-de-France, M. Minkowski avait obtenu 10,86 % des voix à la tête d'une liste de Génération Ecologie à Paris aux dernières élections régionales (*le Monde* du 9 mars 1992). Extrêmement indépendant d'esprit, il a rompu avec le mouvement de Brice Lalonde en juin 1993.

Un certain nombre de personnalités auraient apporté leur soutien à cette liste dont la constitution n'est pas achevée (1). Se situant à gauche, *« sans être*, selon un de ses promoteurs, *en concurrence avec la gauche »*, elle se fixe pour premier objectif de *« toucher les abstentionnistes »*. Résolument pro-européenne et *« apoliticienne »*, la liste de M. Minkowski, dont l'homogénéité ne sera pas la vertu cardinale, souhaiterait faire campagne *« contre la bureaucratie, l'exagération de la centralisation et l'influence de l'énarchie »*. Un ancien député socialiste et une animatrice de la télévision pourraient figurer sur cette liste.

(1) Le siège de la liste est au 4, rue Joseph-Granier, 75007 Paris.

PRÉCISION. – Philippe Louis, conseiller régional (non inscrit) de Lorraine, ancien membre de Génération Ecologie, nous précise que, contrairement à ce qu'avaient annoncé, le 30 avril, les initiateurs de la liste Energie radicale, conduite par Bernard Tapie (*le Monde* du 3 mai), il ne figure pas sur cette liste et qu'il avait décliné, deux jours plus tôt, par téléphone, la proposition qui lui avait été faite.

Après la mort d'un manifestant à Paris

Le Front national tente de fédérer des groupes d'extrême droite autour de lui

L'extrême droite ne veut pas laisser passer la mort de Sébastien Deyzieu sans saisir l'occasion d'attirer l'attention sur elle-même. Sébastien Deyzieu est ce jeune homme de vingt-deux ans qui, le 7 mai, en marge d'une manifestation interdite par la préfecture, a fait une chute du cinquième étage d'un immeuble de la rue des Chartreux, dans le sixième arrondissement de Paris, dans des conditions qui ont nécessité une enquête de l'Inspection générale des services (IGS), la « police des polices ».

Sébastien Deyzieu, gravement blessé en tentant de se soustraire à un contrôle d'identité, le samedi 7 mai, à Paris, est décédé dans la nuit du 8 au 9 mai à l'hôpital de La Pitié (*le Monde* des 10, 11 et 13 mai). Il a été inhumé, vendredi 13 mai, en province.

Ce samedi-là, deux organisations, l'Union de défense des étudiants d'Assas (UDEA, ex-GUD), liée au Front national de la jeunesse (FNJ), et les Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR) avaient appelé leurs militants à un rassemblement place Denfert-Rochereau, à Paris, afin de manifester contre *« cinquante ans d'impérialisme américain »*. Estimant qu'il y avait des *« risques graves de troubles à l'ordre public »*, le préfet de police avait interdit cette manifestation, mais l'arrêté du 3 mai n'avait pu être notifié aux organisateurs, ceux-ci, selon les autorités, *« se dérobant à tout contact avec la police »*.

Les forces de l'ordre avaient donc procédé, en deux temps, à une centaine d'interpellations. Un premier groupe de l'ex-GUD avait fait l'objet des attentions de la police place Denfert-Rochereau, et un second groupe, venant d'une boutique gérée par le « patron » des JNR, Serge Ayoub, dit Batskin (1), dans le quinzième arrondissement, avait été intercepté du côté de la station du RER Port-Royal, un secteur mitoyen de la rue des Chartreux, où s'est produit le drame.

Sébastien Deyzieu se trouvait dans ce second groupe. Poursuivi par des policiers en civil, il s'était engouffré avec quatre de ses camarades dans un immeuble de la rue des Chartreux. Alors que les autres, porteurs d'une bombe lacrymogène et d'un bâton, se laissaient interpeller sans résistance, il tentait de s'échapper par une fenêtre du cinquième étage. Selon le rapport de l'IGS, transmis au parquet, c'est en accédant à la requête d'un de ses camarades et des policiers de revenir vers le palier, le long d'une conduite d'eau, que Sébastien Deyzieu aurait lâché prise avant d'atteindre la corniche située près de la fenêtre. Plusieurs habitants de l'immeuble auraient confirmé cette version.

Dès le 9 mai, jour de l'annonce du décès du jeune homme, le Front national de la jeunesse (FNJ) a déposé sur les lieux du drame une gerbe portant l'inscription *« Halte à la répression antinationale ! »* et a publié un communiqué intitulé *« Après Malik, Sébastien »*. Les jeunes lepénistes faisaient référence à Malik Oussékine, mort lors des manifestations d'étudiants de 1986, à la suite d'une intervention violente des brigades de police motorisées. L'amalgame n'est qu'une façade, et la comparaison ne porte que sur le sort tragique des deux hommes car, pour l'extrême droite, il s'agit surtout de mettre en évidence la différence d'origine des deux victimes et *« la différence fabuleuse de traitement »* appliquée par les médias à de *« jeunes manifestants »* présentés comme des *« nationalistes pacifiques »* et aux *« casseurs immigrés »* des manifestations de la fin mars contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP).

« Casseurs » et « patriotes »

Ainsi, le quotidien *Présent* a barré sa première page, le 11 mai, par ce titre : « Mort d'un jeune Français à l'issue d'une répression sauvage ». L'hebdomadaire *Minute* (daté 11 mai) indique en couverture : « La mort d'un jeune Français de banlieue. Pasqua couvrira-t-il la bavure de Denfert ? » En page intérieure, l'hebdomadaire assure qu'*« il vaut mieux, en France, être casseur que patriote »*. Autre publication de cette mouvance, *National-Hebdo* (daté 12 mai) puise aux mêmes sources, en titrant : « Mort d'un jeune Français. La préférence antinationale à l'œuvre », sans consacrer la moindre ligne à cette affaire dans le corps du journal. Le titre choisi par cet hebdomadaire peut, du reste, paraître quelque peu maladroit, car Sébastien Deyzieu avait adhéré, en 1989, à... l'Œuvre française, un groupe d'extrême droite antisémite et très fermé, que dirige Pierre Sidos. Un militant de cette organisation affirme que des *« problèmes de santé »* avaient écarté le jeune homme de l'action politique ces dernières années.

Forte de cet héritage, l'Œuvre française, qui se défend d'être *« nécrophage »* ou de pratiquer la *« récupération »*, compte rendre toutefois hommage à son ancien militant, en se recueillant, chaque samedi après-midi, devant le lieu de l'accident. Le premier rassemblement était prévu pour le 14 mai. Le FNJ ne devait pas s'associer à la cérémonie, bien qu'avec l'ex-GUD et les JNR, l'organisation de jeunesse du Front national ait formé un « Comité du 9 mai », dont les premières manifestations publiques ont été l'occupation, le 11 mai, du conseil général des Hauts-de-Seine, que préside Charles Pasqua, et des locaux de Fun-Radio à Neuilly. Au cours de cette dernière action, conduite par des militants de différentes obédiences, un discours de Jean-Marie Le Pen a été diffusé pendant quelques minutes à l'antenne. Les deux « opérations-commando » ont donné lieu à des interpellations, parfois au terme de courses-poursuites avec la police.

Certains groupes d'extrême droite pensent tenir avec Sébastien Deyzieu *« la première victime nationaliste depuis le 6 février 1934 »*, journée de manifestations meurtrières des Ligues et des anciens combattants. A cet effet, le Comité du 9 mai, qui cherche à être le vecteur d'une sorte de *« compromis nationaliste »* entre organisations rivales, veut organiser, lundi 16 mai, une *« marche silencieuse »* au départ de Denfert-Rochereau. Déjà, il a reçu, pour cette action de rue, le soutien des conseillers régionaux d'Ile-de-France du Front national, dont le président de groupe, Jean-Yves Le Gallou, s'est élevé, le 13 mai, dans une tribune publiée par *le Figaro*, contre les *« quelques lignes ou quelques secondes »* seulement, accordées par les médias à la mort du jeune manifestant.

OLIVIER BIFFAUD

(1) Ce local a été *« fermé jusqu'à nouvel ordre »* par un arrêté préfectoral que les proches de M. Ayoub estiment injuste.

SPORTS

Tandis que la Fédération internationale de l'automobile annonce des mesures destinées à améliorer la sécurité

Les pilotes de formule 1 se constituent à nouveau en association

Tandis que l'état de santé de l'Autrichien Karl Wendlinger, toujours dans le coma à l'hôpital Saint-Roch de Nice, était jugé stationnaire, les pilotes de formule 1 se sont regroupés, vendredi 13 mai, en association pour étudier les problèmes de sécurité avec la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Sans attendre une première initiative commune, la FIA a annoncé une nouvelle série de mesures destinées à améliorer la sécurité, principalement par la réduction des charges aéro-dynamiques et celle de la puissance des moteurs.

MONACO

de notre envoyé spécial

Seul de l'année à offrir aux pilotes une journée de repos le vendredi, entre les séances d'essais et de qualification du jeudi et du samedi, le Grand Prix de Monaco permettait habituellement au public très cosmopolite de cette épreuve d'approcher ce jour-là ses idoles en flânant près du port, dans le paddock ouvert à cette occasion. Le vendredi 13 mai ne restera pas une date mémorable pour les amateurs d'autographes. Toujours sous le choc des disparitions de Roland Ratzenberger et d'Ayrton Senna, puis du grave accident de Karl Wendlinger, toujours dans le coma à l'hôpital Saint-Roch de Nice, les pilotes de formule 1 n'avaient pas le cœur à montrer leur désarroi.

Rejoints par quelques anciens, ils ont même mis à profit ce jour de relâche pour recréer l'Association des pilotes de grand prix (GPDA). Après quatre heures de réunion à l'Automobile Club de Monaco, ils ont choisi Niki Lauda, Michael Schumacher, Gerhard Berger et Christian Fittipaldi pour les représenter auprès de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et étudier ensemble les problèmes de sécurité en formule 1. Curieusement, tous les participants à cette première séance de travail se sont engagés à ne pas dévoiler le contenu de leurs discussions et ont simplement annoncé que leur première action consisterait à inspecter les circuits des trois prochains grands prix avec les représentants de la FIA.

Compte tenu de l'acuité des problèmes de sécurité en formule 1, la discrétion de la GPDA laisse perplexe. Les précédentes tentatives d'action d'une association de pilotes ont, il est vrai, rarement duré. La première GPDA, créée dans les années 60 par le Suédois Joachim Bonnier avec Graham Hill et Jacky Stewart, avait bien œuvré pour l'amélioration des circuits, mais elle s'était éteinte avec la mort ou la retraite de ses fondateurs. Relancée en 1982 par Didier Pironi, la GPDA a connu son heure de gloire à l'occasion du Grand Prix d'Afrique du Sud. Réunis un jour et une nuit dans la salle de conférence d'un hôtel de Kyalami, tous les pilotes ont obtenu l'abrogation de la «super- licence» qui prévoyait qu'en signant avec un constructeur ils acceptaient de lui laisser un droit de transfert en fin de contrat. La dernière tentative de relance de la GPDA par Alain Prost, en 1987, pour refuser le paiement de la «super licence» au prorata des points marqués en championnat du monde, était moins glorieuse et moins mobilisatrice.

Ni consultés ni informés

A l'inverse d'autres sportifs professionnels, comme les golfeurs ou les joueurs de tennis, qui ont dépossédé les fédérations de l'organisation de leurs circuit de compétition, la participation des pilotes de formule 1 aux activités fédérales relève le plus souvent de la caution. Ainsi, vendredi 13 mai, Max Mosley, président de la FIA, s'est réjoui de leur initiative, avant d'annoncer une nouvelle série de mesures destinées à améliorer la sécurité. Sans même les avoir consultés ni informés.

Pour le prochain grand prix, à Barcelone (29 mai), la taille de l'extracteur arrière qui diffuse l'air sur l'aileron sera réduite et les ailerons avants modifiés pour alléger la charge aérodynamique (*le Monde* du 14 mai). Dès le grand prix suivant, à Montréal le 12 juin, les protections latérales pour la tête du pilote seront augmentées et le triangle de suspension avant solidifié. L'autopsie du corps d'Ayrton Senna a, en effet, montré que le traumatisme crânien a été provoqué par un élément de suspension qui a heurté son casque dans le choc contre le mur. Pour réduire la puissance des moteurs, ces derniers ne seront plus munis d'une prise d'air et seront alimentés par de l'essence du commerce achetée par la FIA dans les stations désignées par le fournisseur de carburant.

Les fonds en escalier qui devaient remplacer les fonds plats des monoplaces en 1995 seront obligatoires à partir du Grand Prix d'Allemagne (le 31 juillet), ainsi que les autres mesures déjà décidées pour réduire les performances aérodynamiques. Cet appui (3,5 tonnes à grande vitesse) devra être réduit de 50 % en 1995. La vitesse sera réduite par la limitation de la puissance des moteurs à 600 ch maximum au moyen d'une soupape de régulation de carburant et par l'augmentation de 50 kg du poids minimum des monoplaces, porté à 625 kg avec le pilote. Une commission d'experts sera chargée d'étudier de nouvelles mesures qui pourraient faire progresser la sécurité dans le domaine des tests de collision, matériaux absorbants, coussins gonflables, etc.

Même si aucune de ces mesures n'entrera en vigueur cette fin de semaine, Max Mosley et Michel Boeri, président de l'Automobile Club de Monaco, ont confirmé que le grand prix devrait être disputé quels que soient les événements qui pourraient survenir. Au nom des risques librement consentis par les pilotes, pour le premier. Au nom des importants contrats commerciaux signés, pour le second.

GÉRARD ALBOUY

«Ils ont besoin de frôler la mort»

nous déclare le directeur du laboratoire de psychologie du sport

Selon Didier Delignières, responsable du laboratoire de psychologie de l'Institut national du sport et d'éducation physique de Vincennes (INSEP), les pilotes de formule 1 sont des professionnels de la vitesse et de l'extrême, loin d'être des «casse-cous» inconscients.

«Y a-t-il un rapport, selon vous, entre les deux accidents mortels d'Imola et la sortie de piste de Karl Wendlinger à Monaco?

– On ne sort pas psychologiquement indemne de tels événements. L'équilibre des champions est précaire. Il y a une accoutumance au danger. Petit à petit, on se fait à l'expérience d'un risque relatif et la prégnance du danger physique va être refoulée. Il suffit d'un accident et les vieux démons ressurgissent.

– On a parlé du sentiment d'«immortalité» des pilotes, épargnés pendant des années par la mort, sentiment qui a certainement laissé place au doute.

– Nous nous trouvons en face d'individus qui sont des sujets d'exception. Les études des personnalités dans les sports à risque, l'alpinisme par exemple, montrent que l'on a affaire à des pratiquants de type particulier que nous appelons des chercheurs de sensations. Ils ne sont pas suicidaires puisqu'ils ne recherchent pas la mort. Ils sont solides face au stress, mais il y a des pilotes qui ont hésité à courir après les accidents de Saint-Marin (1).

»Il ne faut pas être caricatural, ce ne sont pas des gamins fous de vitesse. Ce sont des professionnels. Ils savent ce qu'ils risquent. Contrairement à des joueurs de tennis ou de football qui recherchent juste la compétition et le désir de battre l'autre, ils ont aussi opté pour la formule 1 pour le risque et les frissons qu'elle procure.

– Vont-ils «lever le pied»?

– Des spécialistes de la sécurité routière ont élaboré le concept du «risque préférentiel». C'est un niveau de risque qu'un individu s'attend à devoir prendre par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé. Il attend ce risque, il l'espère et va le rechercher. S'il s'aperçoit qu'il est au-delà, il va ralentir : il a donc dépassé le risque préférentiel. S'il ressent qu'il est en dessous de son risque préférentiel, il va accélérer. Un accident perturbe le niveau de risque préférentiel et le diminue. Le pilote va être plus prudent. Cet état ne dure pas. Au bout d'un certain temps, après quelques expériences positives qui vont le rassurer, il va revenir à son niveau de risque préférentiel.

– Peut-on s'accoutumer au risque?

– Nous savons que le sportif de haut niveau est fragile. Plus la performance est à risque, plus la marge de manœuvre est étroite. Pour tout sportif, il suffit d'un grain de sable pour que l'organisme s'enraye et altère la performance. Pour un sportif extrême qui est à 100 % de ses possibilités, le grain de sable peut être encore plus infime. Le pilote de formule 1 se sollicite tellement que tout peut casser très vite à la suite d'un choc émotionnel, par exemple. Si l'enquête sur les circonstances de l'accident de Karl Wendlinger révèle que celui-ci a commis une erreur de pilotage, il n'est pas exclu que ce facteur émotionnel ait joué.

»La formule 1 est une communauté de gens qui ont besoin de frôler la mort en essayant de garder toujours ouverte la porte de sortie qui consiste à se tirer indemne de tout. Une série noire montre juste que la porte peut parfois se refermer.»

Propos recueillis par
BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Choqué par l'accident de Wendlinger, son coéquipier Heinz-Harald Frentzen n'avait pas pris le départ de la première séance d'essais officiels, avant que l'écurie Sauber-Mercedes se retire.

SCIENCES

Une découverte archéologique dans le Val-de-Marne

Nos ancêtres des fonds de vallée

La découverte, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), d'ossements d'animaux ayant fait l'objet d'une découpe alimentaire, atteste que le site a été occupé il y a environ 160 000 ans.

Vraisemblablement, des hommes ont vécu sur les bords de la Marne, il y a environ 160 000 ans. A l'aide d'éclats de silex, ils ont découpé et cuisiné des carcasses d'aurochs et de chevaux. Telle est la principale découverte obtenue lors de la surveillance archéologique des travaux de construction, à Maisons-Alfort, du futur siège de la Caisse d'épargne des petites et moyennes entreprises (CEPME). Menées par le Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne (1), en concertation avec la ville et l'aménageur (SEFRI-CIME), ces fouilles révèlent que nos lointains ancêtres du paléolithique moyen (– 160 000 à – 40 000 ans) occupaient déjà les fonds de vallée de la région parisienne, quand on les croyait jusqu'alors cantonnés sur les hauteurs.

Les niveaux supérieurs du site ont tout d'abord révélé une présence humaine à l'âge du bronze final (– 1 000 ans avant Jésus-Christ), ainsi qu'au néolithique moyen (– 4 000 ans). Puis, les niveaux inférieurs ont fait apparaître une succession de couches datant du pléistocène, la première période de l'ère quaternaire. C'est dans l'une de ces couches, située à 7 mètres sous la surface actuelle, que les scientifiques ont retrouvé, en bon état de conservation, des os d'animaux et des éclats de silex à débitage Levallois (2), semblant dater du paléolithique moyen.

Un aurochs et un cheval

Comme souvent lors de ce type de fouilles, les chercheurs, sur de nombreux points, en sont réduits aux hypothèses. Ainsi n'ont-ils pas découvert de silex bifaces, cet outil de pierre en forme d'amande souvent utilisé, à l'époque, pour couper la viande. En revanche, ils ont trouvé des éclats laminaires, plats, longs et fins, qui ne correspondent pas *a priori* à la technique du débitage Levallois. L'unicité technologique de cet ensemble demande donc à être confirmée, ainsi que le type d'occupation (simple lieu de chasse? site de débitage de carcasses? lieu d'habitation?) que lui avaient attribué nos lointains ancêtres.

Les ossements de mammifères ont fourni des informations plus précises. Deux animaux, sans doute un aurochs et un cheval, ont été identifiés à partir de fragments crâniens, dentaires et post-crâniens. Les os de leurs membres et leurs omoplates portent des traces de découpe et de fracturation, qui attestent d'un usage culinaire. Effectuée par l'Institut de paléontologie humaine (IPH) selon la méthode uranium-thorium (3), la première datation d'un de ces ossements indique qu'ils ont été abandonnés il y a environ 160 000 ans (plus ou moins 9 000 ans). Une datation qui s'accorde avec le type d'industrie retrouvé, et qui laisse penser que le site a été occupé au cours du Riss (– 300 000 à – 120 000 ans), l'avant-dernière période glaciaire de l'ère quaternaire.

«Plus qu'une surprise, cette découverte apporte le témoignage tant attendu que le fond de la vallée de la Marne et celui de la Seine, situé à proximité, renferment des niveaux d'occupation bien antérieurs à ceux jusqu'ici mis au jour», commente Philippe Andrieux, l'archéologue départemental responsable des fouilles. En effet, les plus anciens sites occupés par l'homme retrouvés dans les vallées qui entourent Paris ne remontaient pas, jusqu'alors, au-delà de la période magdalénienne (– 18 000 à – 10 000 ans). Si bien que l'on avait fini par croire que ces fonds de vallée ne s'étaient pas formés avant le paléolithique supérieur, il y a moins de 40 000 ans. En démontrant le contraire, la découverte effectuée à Maisons-Alfort ouvre ainsi des perspectives prometteuses sur les futurs aménagements de la région parisienne, puisque ces derniers laissent présager, dans les vingt-cinq années à venir, un profond remaniement des sols.

FRANCIS GOUGE

(1) Créé il y a quinze ans, ce laboratoire mène une active politique de protection du patrimoine doublée d'une démarche préventive et stratégique, en concertation avec les aménageurs. L'attention portée à Maisons-Alfort s'appuie sur une carte à risques archéologiques que le laboratoire a dressée et dont les prévisions se révéleraient valides à 75 %.

(2) Technique de taille caractérisée par la présence d'éclats peu ou pas retouchés.

(3) Méthode de datation fondée sur la désintégration des noyaux radioactifs de ces éléments.

ÉDUCATION

Après l'échec de la révision de la loi Falloux

Les parents d'élèves du privé se réunissent à Lourdes

Les responsables de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), réunis en congrès les 14 et 15 mai à Lourdes (Hautes-Pyrénées), vont se pencher sur le «nouveau contrat pour l'école» de François Bayrou. Ils devraient aussi s'interroger sur le changement d'attitude du gouvernement à l'égard de l'enseignement privé depuis l'échec de la révision de la loi Falloux.

Quelle est la place de l'enseignement privé dans le système éducatif? Hier ouvertement *«associé»* à l'effort national et conforté dans sa *«mission de service public d'éducation»* par Jack Lang, alors ministre de l'éducation, l'enseignement catholique privé sous contrat donne l'impression, aujourd'hui, d'errer comme une âme en peine. Un temps assommés par l'échec de la révision de la loi Falloux – Saint Graal de l'enseignement privé – (1), ses responsables mesurent aujourd'hui à quel point la chute a été dure. Et combien la patience, habituellement bonne conseillère dans ce milieu, leur a cruellement fait défaut, tant certains parmi eux (dont les parents de l'UNAPEL) ont tout fait pour précipiter le mouvement, dès l'arrivée de la droite au gouvernement.

Chat échaudé craignant l'eau froide, le ministre de l'éducation nationale a, pour sa part, perdu de sa verve quand il évoque cette partie-là de *«l'école de France»* (pour reprendre une expression qu'il a forgée au plus fort des débats sur la loi Falloux), qui scolarise un écolier sur six et un collégien ou lycéen sur cinq. M. Bayrou a beau répéter, quand on le lui demande, qu'il convient *«bien sûr»* de traiter l'enseignement privé sous contrat *«avec équité»*, il n'en demeure pas moins que le discours ministériel sur le privé – on le comprend d'ailleurs aisément – a changé : celui qui, hier, ne voulait pas se livrer à la moindre différenciation entre les deux secteurs d'enseignement met aujourd'hui clairement des barrières. Il ne serait d'ailleurs sûrement pas du goût des défenseurs de l'école publique qui ont manifesté le 16 janvier dernier, et à qui le ministre entend prioritairement donner du grain à moudre, qu'il en soit autrement.

Ainsi à Jean-Claude Barbarant, membre du bureau de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui lui demandait instamment, lundi 9 mai, l'interrogeant sur l'une de ses propositions, *«quels réseaux d'établissements»* il entendait favoriser sur le terrain, M. Bayrou a répondu sans hésitation : *«Des réseaux d'établissements publics»*, comme s'il paraissait incongru qu'il puisse en être autrement.

Déclaration «musclée»

Pourtant, l'idée selon laquelle le privé et le public pouvaient s'entendre localement, notamment en zone rurale, avait été suggérée à plusieurs reprises par le Père Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, et n'avait, semble-t-il, pas heurté le ministre au dernier trimestre de 1993. Pour le secrétaire général de l'enseignement catholique, il s'agissait là, ni plus ni moins, d'une reconnaissance de la *«mission de service public»* reconnue au privé par l'Etat. Faut-il en conclure que cette mission est, aujourd'hui, partiellement ou totalement remise en question?

Vivement ressentie au sein de l'enseignement catholique, cette incertitude sur l'attitude du gouvernement a, récemment, été consignée dans une déclaration «musclée» du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC), qui s'inquiète de l'évolution des rapports entre les deux parties (*le Monde* daté 24-25 avril). Trois dossiers ont été mis en avant. En matière d'emplois tout d'abord, le CNEC a relevé que des mesures d'urgence ont été accordées au public après la manifestation du 16 janvier, notamment l'attribution de postes d'enseignant supplémentaires. Aucun poste, en revanche, n'a été accordé au privé, a souligné le CNEC, contrairement au principe de parité contenu dans la loi Debré, selon lequel les moyens de fonctionnement du privé sont attribués en proportion équivalente de ceux du public (au prorata des élèves scolarisés). *«C'est la première fois depuis dix ans que ce principe n'est pas respecté»*, a fait remarquer le CNEC.

A cela s'ajoute l'épineux dossier de la sécurité dans les écoles. Le rapport Schléret, rendu public le 19 avril, a révélé que 697 bâtiments, soit 14,7 % du patrimoine privé, avaient été classés «à risque» (contre 1 144 bâtiments, soit 5,4 % du patrimoine public) : *«A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, donc fonds exceptionnels»*, a expliqué le CNEC. Enfin, la faiblesse des crédits de formation permanente et le flou entourant ceux accordés pour la mise en place de la nouvelle formation des maîtres du second degré découlant des accords Lang-Cloupet complètent les motifs de la colère.

«Mettre le bazar»

On imagine mal, dans ce contexte, que les délégués nationaux de l'UNAPEL, son président Philippe Toussaint en tête, se contentent, les 14 et 15 mai, de feuilleter sans mot dire l'imposant catalogue des propositions du ministre, même si celles-ci s'adressent effectivement *«à l'ensemble des écoles françaises»*. L'UNAPEL a été mise en cause par plusieurs partenaires de l'enseignement catholique, dont les chefs d'établissement qui leur reprochaient d'avoir voulu négocier la révision de la loi Falloux *«solitairement, prétendant parler au nom de toute l'institution»*. Il sera intéressant de voir comment, par exemple, la direction de la puissante organisation de parents d'élèves (huit cent mille familles) saura ou non faire entendre sa voix auprès du ministre, qui, avant de se rétracter, s'était engagé publiquement, après l'échec de la révision de la loi Falloux, à *«trouver des solutions au problème»* de la sécurité des bâtiments scolaires du privé.

Quant au Père Cloupet, passablement excédé par l'attitude de M. Bayrou, qui entend faire de l'enseignement privé un allié du gouvernement à tout prix (2), il a, dans un moment de colère peu habituel, déjà prévenu que rien n'était plus facile, pour le privé, que de *«mettre le bazar»*. Mais que ce serait là sa *«dernière cartouche»* (*le Monde* du 29 avril). Qu'en pensent les parents de l'UNAPEL?

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Le 15 décembre 1993, le Sénat adoptait un texte autorisant les collectivités locales à subventionner librement les dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat. Les principales dispositions de cette loi ont été annulées par le Conseil constitutionnel le 13 janvier 1994.

(2) M. Bayrou avait notamment déclaré, lundi 26 avril sur Europe 1, que *«cela ne manquait pas de sel de voir naître une polémique entre l'enseignement privé et ce gouvernement»*.

FESTIVAL DE CANNES

A Cannes comme partout ailleurs, il est des regards lourds de sens, d'autres « qui ne trompent pas », d'autres encore « qui en disent long ». Mais le Festival propose également de porter « un certain regard » sur une section particulière, riche cette année de vingt et un films. Ils ne participent pas à la compétition, mais ne sont pas non plus présentés hors sélection. Ils sont en marge, mais pas marginaux, car présentés officiellement. Sans tenue de soirée, sans montée des marches, sans photographes. Comme Bellocchio, André Téchiné et Claire Denis, certains réalisateurs ont déjà, par le passé, participé à la compétition. D'autres sont moins connus, certains sont des débutants. Pour tous, cette sélection est une distinction, qui ne sera sanctionnée d'aucune récompense autre que celle que procure le spectacle d'une salle comble. Une situation idéale pour regarder sans arrière-pensée ce cinéma qui porte lui-même sur le monde « un certain regard ».

COMPÉTITION OFFICIELLE

LA REINE MARGOT *de Patrice Chéreau*

Un entretien avec le réalisateur

Le temps de vivre l'histoire

***« Comment vit-on quatre ans avec un projet de film, comme cela a été votre cas pour* la Reine Margot ?**

– En faisant comme si le film n'allait pas se faire. J'ai consacré beaucoup d'énergie à la conception du scénario, tout en me répétant que le projet tomberait à l'eau, mais que j'en sortirais plus fort, que j'aurais fait mes gammes pendant quatre ans. Sans cette autosuggestion, je me serais écroulé vingt fois. Le projet était tellement énorme, du point de vue de la production, que le plus probable était son interruption.

» Pour l'écriture du scénario, j'avais choisi Danièle Thompson et elle et moi avons commis l'erreur de croire que le premier script emporterait l'adhésion. Il avait un défaut : il a été chiffré à 215 millions. A ce prix, il a convaincu les rêveurs, pas les producteurs.

» Donc, après bon nombre de péripéties – et alors qu'en même temps je mettais en scène *Hamlet* au théâtre, on a recommencé. Il y avait certainement des extravagances dans le premier scénario (il faisait 100 pages de plus que le script définitif), il y a eu des erreurs dans le chiffrage lui-même, mais il se produit des phénomènes plus pervers. On vous dit : pour ton film, il faut le plus beau. Alors, on va au plus beau. Jusqu'au moment où on comprend que « le plus beau » peut être partout, et que ce n'était pas la bonne façon de se poser les questions.

» A ce moment est apparue l'idée de faire le film en anglais, ce qui n'avait aucun sens pour moi. Qu'un metteur en scène anglais le fasse dans sa langue, ça oui ! Mais moi, tourner cet épisode de l'histoire de France, à Paris, avec une actrice française, que vient faire l'anglais là-dedans ? L'idée a rapidement été abandonnée. Nous avons recommencé à travailler, à la fois sur le scénario et sur les coûts de production, jusqu'à arriver aux 120 millions actuels.

– Comment le film a-t-il évolué au fil de ces épisodes financiers ?

– Heureusement que la préparation a duré si longtemps. Peu à peu, j'ai trouvé comment évoquer l'époque en échappant aux poncifs du film historique, j'ai découvert ce que je voulais vraiment raconter de Margot et des autres. J'ai mis du temps à arriver aux ellipses nécessaires, à trouver une écriture cinématographique. Cette longue attente a aussi entraîné des relations successives avec l'actualité. A l'origine, le cadre de référence, c'était Tienanmen, et c'était le fanatisme, avec les funérailles de Khomeiny. On devait montrer les prêtres catholiques fanatisant les foules dans les rues de Paris. On a coupé tout ça, finalement.

» Entre-temps, d'autres images se sont imposées, celles de l'ex-Yougoslavie. Simultanément revenaient les souvenirs de plus de vingt ans, quand je montais au théâtre *le Massacre à Paris* de Marlowe, à l'époque l'actualité c'était le Biafra, aujourd'hui c'est le Rwanda... Ce ne sont pas des références délibérées, mais il est évident que de telles images, vues dans les journaux ou à la télévision, marquent l'esprit lorsqu'on doit filmer le massacre de la Saint-Barthélemy.

– Comment avez-vous échappé à l'imagerie du « film d'époque » ?

– J'ai choisi de faire comme si on ne savait rien de la Renaissance, comme s'il y avait un trou dans l'iconographie. Et d'inventer, à partir des époques antérieures et postérieures. Les costumes ne sont pas authentiques, ils sont justes, pour le film ; même chose pour les dialogues. Par ailleurs, j'ai été frappé des similitudes entre le récit et les histoires mafieuses : si un film m'a aidé, ce n'est pas un film historique, mais *le Parrain* de Coppola. La Mafia perpétue des liens de pouvoir et de vassalité, mêlés de rituels et de sentiments, qui nous sont étrangers.

» Ensuite, j'ai visionné des films « d'époque », en me demandant pourquoi ils se démodaient si vite : même inconsciemment, on y cherche à rentabiliser les investissements en décors et en costumes. J'ai au contraire voulu filmer comme si c'était un film contemporain : quand quelqu'un traverse une rue, on ne s'arrête pas, sous prétexte de montrer les petits métiers du XIVe siècle. En fin de compte, j'ai réussi le pari de construire des décors et de ne pas les filmer.

La parole reste essentielle

– Il faut aussi représenter les relations entre les individus.

– C'est le plus difficile. Depuis toujours, j'ai la ressource de les faire s'affronter. Mais on ne peut pas faire une mise en scène uniquement sur la violence, pour une scène d'amour, on est confronté à des choses plus délicates. Il faut jouer avec la pudeur ou l'impudeur des acteurs ou de l'actrice, entrer dans des zones un peu plus secrètes, et où on est confronté à des problèmes de crédibilité. Il ne s'agit d'être ni naturel ni réaliste, il faut que la scène soit crédible, et nécessaire. Comment un roi de France parle-t-il à sa mère, comment Margot parle-t-elle à ses amants ?

– Les corps dénudés, dans les scènes d'amour, mais aussi dans celles de violence et de massacres, occupent une grande place dans le film.

– Ce n'était pas entièrement prévu. Mais au moment de filmer la rue pleine de cadavres, je me suis rendu compte qu'on avait beau maquiller les figurants, les salir, leur mettre du sang, il ne se passait rien. On voyait des figurants endormis, c'était la SFP. Alors j'ai demandé qu'ils se déshabillent, et ça change tout : la chair devient anonyme, il n'y a plus de vie privée. Ça devient de la chair, de la viande. Alors, évidemment, des images reviennent, les images des camps, je suis obligé de l'assumer. Le plan avec tous les corps allongés côte à côte, je le garde parce qu'il montre simplement que quelqu'un a pensé à les ranger.

» Il existe une sorte d'insistance à figurer des corps nus, dans toutes les représentations de la Saint-Barthélemy, les victimes sont nues. Pour tourner ces séquences, je me suis beaucoup inspiré de Goya et d'autres peintres, je ne voulais pas « jouer au documentaire », il me fallait passer par des compositions esthétiques. Finalement, les images réelles sont pourtant revenues. Celles que tout le monde a en tête, celles de Timisoara aussi, qui était une mise en scène, avec de vrais cadavres.

– Vous découvrez cela pendant la réalisation du film ?

– Oui, j'ai compris des choses naïves : il n'y a rien à voir sur un tournage. On ne sait pas ce qu'on filme : un acteur murmure, à dix mètres je ne l'entends pas, je ne sais pas ce qu'attrape la caméra. Le cinéma est d'une impudeur totale et d'un voyeurisme total. Désormais, les idées ne me viennent que lorsque je mets mon œil dans le viseur et que je cadre. C'est là que tout commence, on découvre un pur jeu de lignes, des rapports de forces. Le cadre crée un événement qui n'existe que dans la caméra. On filme des choses qu'on n'attrape qu'une fois : la mort de Charles IX repose sur une seule prise, je n'avais pas dit à Jean-Hugues Anglade de jouer la mort dans cette prise-là, il ne devait faire que le début de la séquence, mais il a continué, Isabelle n'a pas dit son texte, je n'ai pas demandé *« Coupez »*, je regardais, et puis Jean-Hugues s'est effondré sur l'oreiller. Là, j'ai dit *« Coupez »*, et j'ai remercié.

– A ce moment, vous dépendez entièrement des comédiens.

– C'est plus complexe : dans un film, je demande aux comédiens presque l'impossible, qui est de faire plusieurs choses en même temps ou d'opérer des changements à grande vitesse. C'est extrêmement difficile à jouer, alors que dans la vie, un visage, une expression se modifient à toute allure. En général, on ne peut obtenir cette impression que grâce au montage, en faisant des prises différentes, correspondant à des humeurs différentes, et en les assemblant. Au cinéma, l'essentiel de la « direction d'acteur », c'est le montage.

– Malgré l'apparat et l'ampleur du film, ce sont les personnages qui priment ?

– Toujours, et aussi sur la bande-son. On peut mettre des aboiements, des cavalcades, de la musique, tout ce qu'on veut, la parole reste essentielle. J'hésite à le dire, les gens font aussitôt le rapprochement avec le théâtre, alors que c'est complètement différent. Quand je dis « la parole », ce sont aussi les respirations, les froissements de vêtements, tout ce qui touche aux personnes, ce qui occupe le centre de l'image. On peut s'amuser avec la stéréo, mais la parole doit rester au centre et en avant de l'image. La stéréo est un piège terrible, c'est la négation du hors-champ, du découpage, de tout ce qui fait l'écriture cinématographique.

» L'image est toujours audacieuse, avec l'image on invente, on écrit, on peut oser toutes les ellipses. Alors que le son est toujours conventionnel, il ne fait pas de ruptures, il réunit tous les plans, il donne l'illusion d'une continuité, il est naturaliste. Tout cela, je l'ai compris avec ce film, comment le cinéma permet de raconter des choses très complexes avec des moyens narratifs très primitifs.

– Ce qui suppose, à l'intérieur de l'énorme machine du tournage, de retrouver une liberté, une disponibilité.

– Les huit premiers jours, j'ai subi la lourdeur de la technique et de l'argent. Et puis je m'en suis évadé, en m'enfermant avec les acteurs et en me concentrant avec eux. Là, le plaisir est revenu, et *la Reine Margot* aurait pu être un film tourné en super-16. J'avais retrouvé ma liberté, celle que j'avais connu sur *l'Homme blessé*, quand je m'étais dit : il ne faut écouter que soi. C'est tout simple, et d'une mégalomanie totale... »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON et DANIÈLE HEYMANN



THIERRY ARDITTI POUR LE MONDE/LE STUDIO CANAL PLUS

PATRICE CHÉREAU Il a déjoué tous les pièges, dans sa « Reine Margot ». Ceux du film d'époque, du grand spectacle, et n'a pas voulu filmer la Saint-Barthélemy comme une reconstitution, mais en une succession de tableaux. Comme lui sur cette photo, son film baigne dans l'ombre et s'est chargé, au long de quatre années de difficile gestation, du souvenir d'événements issus, non pas des livres d'histoire, mais de notre histoire, de l'actualité.

Un opéra funèbre

Suite de la première page

Il y a son équipe, une troupe, devenue sa troupe, les trois pôles de son travail, le théâtre, l'opéra, le cinéma, pour la première fois conciliés, réconciliés, réunis.

Patrice Chéreau, de *la Dispute* de Marivaux au *Ring* de Wagner, du *Massacre à Paris* de Marlowe (déjà la Saint-Barthélemy) à *l'Homme blessé* (déjà Jean-Hugues Anglade), de Bernard-Marie Koltès à l'Alban Berg de *Wozzeck*, c'est la grâce et la douleur, l'élégance dans l'abaissement, le viol rigoureux des époques pour aller sans cesse vers la modernité, c'est une inégalable énergie vitale. Qui s'engouffre au grand galop dans sa *Reine Margot*.

Au début, tout va très vite. Presque aussitôt après la funèbre somptuosité du mariage entre Marguerite de Valois et Henri de Navarre, clé faussée d'une impossible réconciliation entre catholiques et protestants, c'est l'attentat manqué contre Coligny, le déclenchement presque fortuit de la Saint-Barthélemy, peut-être un malentendu, un caprice un peu enfantin de Charles IX. Où il est dit, comme ça, en passant, comment peuvent naître les tragédies majeures, d'un rien, d'un mouvement d'humeur. Vient le massacre lui-même, d'une brutalité, d'une violence inouïe, amoncellement d'abord goyesque de cadavres aux chairs pâles, on est encore dans le culturel, dans le référentiel, c'est fort, c'est supportable. Mais l'aube arrive et l'on déverse les corps dans des charniers. Les images alors, renvoient à autre chose, qui est de notre mémoire, et c'est insoutenable. On ne sait pas très bien s'il fallait que ce soit si explicite, la Renaissance a débouché sur Auschwitz. Mais ce choc temporel laisse des traces indélébiles sur tout le film, Chéreau n'aura plus besoin, après, de répéter où mènent le racisme, l'intolérance, de rabâcher que tous les massacres sont les fils de massacres précédents, comme les enfants martyrs deviennent souvent des parents bourreaux.

Il pourra dès lors quitter les scènes de foule où les répliques ricochent de l'un à l'autre un peu artificiellement, la houle mouvante des visages, pour aller au plus près, au plus serré de quelques personnages-clés. Deux femmes dominantes, mère et fille, ennemies, concurrentes. Catherine de Médicis, la manipulatrice, Margot, la séductrice. Au milieu, les hommes, faibles (le roi, ses deux frères), condamnés (La Môle et Coconnas), ou encore en devenir (le futur Henri IV). Le film prend alors son rythme, sa respiration, toute sa beauté. Il y a dans le terrible enchaînement des complots et des crimes, des empoisonnements et des dissections occultes, une jubilation feuilletonnesque que Chéreau a formidablement saisie.

Araignée déchirante

Aidé par les dialogues de Danièle Thompson. Il pouvait paraître insolite de s'attacher la dialoguiste de *la Grande Vadrouille*, c'était une bonne idée. Elle aborde Dumas sans complexes, sans trop de respect, on dit par exemple : *« On ne va pas en faire une maladie. »* Et hier, ainsi, est épousseté par aujourd'hui. De temps en temps, Chéreau a des audaces de mise en scène qu'il déguise en naïveté. Va-t-on en Hollande ? Soudain, on prend l'air pour dire le voyage, du ciel, des falaises, un bateau et des rames. Au loin, les ailes d'un moulin, on entre dans une pièce, on entre dans une toile flamande... Ou bien on est invité à la chasse royale, et les chevaux sont alignés sur une butte comme les cow-boys d'un western de Sergio Leone...

Malgré la mort qui rôde, invitée de tous les banquets, tout concourt au plaisir fou de raconter. Tout : les décors absents de Richard Peduzzi, rien que des murs gris, des rues vides, des palais fantômes. Tout : les costumes de Moidele Bickel, des costumes qui ont déjà vécu, qui ne craignent pas la désinvolture justifiée ni l'anachronisme créateur. Tout : la musique de Goran Bregovic, si peu ostentatoire, plus qu'une musique, un *continuo* de gémissements étouffés, un *lamento* tonique. Tout : la photo de Philippe Rousselot, miraculeuse, claire dans les profondeurs du sombre, dans les cryptes menaçantes des cabinets où traînent des poignards, les ruelles périlleuses, les crépuscules cruels.

Tout. Et surtout les comédiens. Le plus étonnant, le plus audacieux, c'est Daniel Auteuil ; il construit un Henri de Navarre inoubliable, terrifié et madré, gourmand et retors, une chrysalide de roi, solide et désarmé, plein d'appétits formidables et d'intuitions inespérées. La plus passionnante, Virna Lisi en Catherine de Médicis. Araignée déchirante, Nosferatu femelle, criminelle peu douée ratant ses coups avec une maladresse pathétique, elle compose avec volupté. Oui, elle qui a été si belle, si blonde, si rangée, elle aime à la folie cette vieillesse anticipée que Chéreau lui permet.

Anglade est un Charles IX évidemment bouleversant, versatile, imprévisible, tragique et amusant en même temps, vivant le calvaire de l'empoisonnement en transpirant le sang, mourant comme un enfant apaisé entre les bras de sa Margot. Mais aucun personnage n'est abandonné, chacun fait partie de la troupe, chacun est aimé. La Môle (Vincent Perez) et Coconnas (Claudio Amendola) plus que les autres, le gentilhomme gascon et le voyou piémontais (bizarrement doublé par Richard Bohringer), couple emblématique pour Chéreau, uni par une amitié inéluctable cimentée dans la haine, uni dans le martyre, uni sur l'échafaud...

Mais aussi Miguel Bosè est un de Guise très secret, très troublant, comme est surprenant l'Anjou de Pascal Greggory, sorte de reptile rouge aux grâces assassines. Et Margot ? Et Isabelle Adjani ? C'est peu de dire qu'elle est belle, et que ce n'est pas ça l'important. D'abord, elle déconcerte, et, peut-être, elle dérange. Elle n'est pas de la même matière que le reste du film, pas de la même essence. Elle ne s'intègre pas au magma, sur elle le sang ruisselle et ne l'imprègne pas. Elle dessine une chorégraphie du refus, de la distance, de la frustration, elle retient l'émotion prisonnière et on a peur qu'elle ne la libère pas.

Mais la reine masquée va être prise contre un mur comme une putain dans la terreur de la nuit atroce, et le désir va tout changer. Et le désir va lui apprendre plus que tout, la compassion, la tolérance, la loyauté « contre nature » envers son mari. Le désir va tout changer. Et Adjani aussi. Plus le film avance, plus elle est elle-même, différente, mais essentielle. Présente, et contemporaine. Et lorsque, à la fin, elle s'en va seule, avec un sourire sur les lèvres, tenant dans ses mains la tête embaumée de son amant, elle n'est plus la reine Margot, plus seulement la reine, elle est une femme de tous les temps et de tous les chagrins, elle est celle qui s'exile, qui se réfugie dans un pays qui ne veut pas mourir : la vie.

DANIÈLE HEYMANN

SÉLECTION OFFICIELLE et QUINZAINE DES RÉALISATEURS

CONFUSION CHEZ CONFUCIUS *d'Edward Yang* et **SALÉ SUCRÉ** *d'Aung Lee*

Portraits de groupe à Taïwan

Les hasards (?) de la programmation ont réuni le même vendredi 13 les deux films taïwanais invités à Cannes. Deux réalisations au sujet apparemment similaire, mais dont les auteurs n'ont pas été traités à égalité par le Festival. Malgré une demi-douzaine de très beaux films à son actif (le plus récent étant le splendide *A Brighter Summer Day*), Yang ne pouvait qu'apparaître repoussé dans les encoignures, étant présenté en compétition le même jour que l'irrésistible *Reine Margot*. Alors que l'ouverture de la prestigieuse et exigeante Quinzaine des réalisateur valait consécration pour Lee, surtout remarqué jusqu'à présent grâce au succès commercial de son précédent film, *le Garçon d'honneur*.

Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un portrait de groupe, image de la société contemporaine de Taïpeh. *Confusion chez Confucius* met en scène huit jeunes adultes, représentatifs des différentes facettes de la réussite sociale. Chacun (homme ou femme d'affaires, artiste à la mode, éditeur, avocat...) incarne un dosage particulier des mêmes ingrédients, l'argent, la séduction, le travail et l'intrigue. Dès le prologue, le cinéaste avertit qu'il s'agit d'une fable, d'une fabrication artificielle. Et pour montrer ces personnages qui ont tout sacrifié aux signes extérieurs de richesse et de puissance, Yang choisit la forme moderne la plus appropriée, l'équivalent le plus exact du feuilleton dont se servait Balzac lorsqu'il rédigeait *la Comédie humaine* (qui serait la référence littéraire la plus adaptée pour ce film) : la sitcom télévisée. Soit un tissu serré de relations d'intérêts et de sentiments, entrecroisés avec une maestria qui évite de se pe[illegible] spectateur. [illegible]

La [illegible] de ce jeu complexe consiste en une succession de duos. Ils montrent les liens que chacun tisse avec chacun, jeunes hommes et jeunes femmes lancés, chacun selon sa trajectoire personnelle (à l'exception d'un écrivain désabusé), dans la course au succès devenu la religion d'Etat du « dragon » taïwanais. Les situations sont celles d'une série genre *Dallas* ou *Falcon Crest*, la qualité de la mise en scène tient à la façon, rapide, sans effet, de donner de l'intensité et de la profondeur à ces échanges où l'on parle d'amour pour gagner de l'argent ou du pouvoir, où l'on parle affaires pour dissimuler ses émotions, quand l'émotion est devenue le plus rentable des business. Mieux, la trahison est à ce point naturelle entre les protagonistes qu'elle suscite une juste méfiance, une heureuse distance du spectateur lui-même vis-à-vis du récit. S'y ajoute le regard du cinéaste, suffisamment attentif, « à hauteur d'hommes » (et de femmes, toutes splendides), qui lui permet d'être extrêmement critique sur le comportement des personnages, sans les mépriser ni les rendre haïssables.

Une étonnante acuité de regard

La construction de *Salé sucré*, quoique assez proche, est plus simple. Au centre se trouve un vieil homme, maître Chu, le meilleur cuisinier de Taïwan. Lorsqu'il n'est pas appelé d'urgence, tel un chirurgien de haut niveau, pour sauver un banquet dans le restaurant de luxe qui bénéficie de ses talents, il règne en veuf autoritaire sur son ancienne maison, où habitent encore ses trois filles, trois jolies jeunes femmes entre vingt et trente ans. L'aînée, prof de chimie et chrétienne exaltée, s'enferme dans un célibat farouche depuis que son cœur a été brisé par un Roméo indélicat ; la seconde, femme d'affaires émancipée, mène avec arrogance une existence où le travail pas plus que la sexualité ne s'embarrassent de sentiments ; la troisième va bientôt découvrir l'amour en compagnie du soupirant éconduit par sa copine de fast-food. La question centrale du film tourne autour du départ des demoiselles du domicile familial et de l'éventualité de trouver entre-temps une compagne au papa ; le thème est, une fois de plus, celui des valeurs tra[illegible]épreuve de la [illegible]ntale. Et la [illegible]t avantage à exprimer ses désirs, au lieu de se soumettre aux codes ancestraux.

Le meilleur du film tient à la préparation du « Phénix et dragon », et d'autres plats chinois aussi sophistiqués. Pas tellement pour leur fonction métaphorique d'une civilisation ancienne et complexe, mais pour la beauté immédiate des aliments, des ustensiles, des gestes de préparation, détaillés en gros plans. Pour le reste, Aung Lee fait preuve d'une habileté certaine dans la combinaison de scènes de comédie et de mélo, il est beaucoup moins expert à équilibrer un récit qui préfère souvent la facilité à la rigueur. Mais le plus frappant, dans la comparaison entre les deux films de ces deux cinéastes aux biographies en partie semblables (Yang et Lee ont tous deux longtemps résidé aux Etats-Unis), tient à ce que, réalisés l'un et l'autre à la fin de 1993 et au début de 1994, ils ont en réalité quinze ans d'écart.

Salé sucré est une histoire déjà ancienne, celle du passage à l'âge moderne d'un pays longtemps enfermé dans le passé (et la dictature) : avec adresse, avec charme parfois, il plaide pour une occidentalisation des comportements, en accord avec celle des modes de production et de consommation. Comédie mélodramatique à la gloire de l'épanouissement des individus échappant aux carcans anciens dans une société plus ouverte, il prône un programme consensuel, d'un idyllisme douteux. Alors que *Confusion chez Confucius* décrit ce qui s'est effectivement produit à la suite de ce que raconte, sur un mode promotionnel, *Salé sucré* : les effets, aujourd'hui, du développement ultra-rapide, de l'argent facile, du bouleversement des comportements traditionnels. Mais Edward Yang ne dresse pas son réquisitoire selon les clichés convenus dénonçant la modernité « en général » : il démontre, sans grande théorie ni discours abstrait, comment l'explosion des puissances économiques d'Extrême-Orient s'est faite non pas contre les systèmes de pensée anciens, mais en utilisant au mieux leur branche maîtresse, le confucianisme.

Il décrit la manière dont, à Taïwan, mais aussi à Hongkong, en Corée du Sud, aujourd'hui en Chine continentale, le système d'allégeance et d'efficacité mis en place autrefois par Confucius a engendré l'impressionnante force de travail collective des sociétés formées dans ce moule, et comment il a fabriqué, du même élan, des individus paumés, déséquilibrés, malheureux, et prompts à se faire mal. Pour peu qu'on y prête attention, il y a dans l'apparente frivolité de ses jeux de l'amour et du pouvoir une étonnante acuité de regard sur son propre monde. Mais il suffit d'un coup d'œil sur ce que regardent à la télévision les enfants d'Europe ou d'Amérique du Nord, sur les voitures garées dans nos rues, sur les campagnes publicitaires affichées sur nos murs, pour comprendre que cette réflexion ne devrait pas paraître ici attisée par une simple curiosité exotique.

JEAN-MICHEL FRODON

UN CERTAIN REGARD

RÊVE DE PAPILLON de Marco Bellocchio

Le silence est d'or

« Voilà pourquoi votre fils est muet. » Le film d'ouverture de la section Un certain regard pourrait paraphraser la célèbre formule et lui adjoindre un codicille : *« Et il a bien raison. »* A dire vrai, Massimo n'est pas muet. Il a choisi le silence à l'âge de quatorze ans et est devenu acteur *« pour parler sans parler »*. Mais pourquoi a-t-il décidé de ne plus s'exprimer que par les mots des autres ? Marco Bellocchio et le psychanalyste Massimo Fagioli, inspirateur du cinéaste depuis son remake du *Diable au corps* et ici seul auteur du scénario, ont choisi de partir de ce renoncement pour interroger les rapports de la beauté et de la vie, prôner les vertus du silence et le nécessaire retour à l'état de nature.

Un film bavard

Sa famille se penche, elle aussi, sur le cas de ce garçon qui semble avoir trouvé dans le mutisme le chemin du bonheur, au point d'affirmer qu'il n'a pu aimer son amie qu'*« après que le silence est devenu le maître de* [sa] *vie »*. Scénariste, sa mère (Bibi Andersson) ne cesse de dire *« la beauté »* (morale) de son fils. Le père, qui est professeur d'archéologie et fin connaisseur de la poésie, pense qu'un chagrin d'amour peut être à l'origine de la décision de Massimo et diagnostique bientôt *« un banal complexe d'Œdipe »*. Le frère, un scientifique certain de se dévouer pour le bien de l'humanité, considère que Massimo est en train de gâcher sa vie. Tous ne vivent que par et pour les mots. Leur limite est là, celle du film également.

D'une histoire de silence, Fagioli et Bellocchio ont fait un film bavard. Les personnages paraissent tous porteurs des théories du psychanalyste, qu'ils assènent avec une conviction qui ne peut en masquer ni la banalité ni la confusion. Banalité quand les gens « simples » se révèlent les meilleurs analystes des mystères de l'existence, confusion lorsqu'un vénérable vieillard s'allonge à même le sol pour se couper la barbe au sécateur. S'il a judicieusement évité les scènes oniriques qui ont souvent consacré le mariage de la psychanalyse et du cinéma, le réalisateur a multiplié les références, pour la plupart aussi convenues que prétentieuses, et les belles images dont la savante composition accuse le caractère artificiel de l'entreprise. Cinéaste de talent victime de son ambition dévoyée, Bellochio ne semble plus parvenir à se dégager d'une vision purement théorique du monde et, donc, du cinéma.

PASCAL MÉRIGEAU

ARTS

LE PRINTEMPS ITALIEN et **IL GUSTO BOLOGNESE** au Musée des beaux-arts de Nantes

Les promenades de Monsieur Cacault

Quelque jour de l'année 1769, un piéton passablement déguenillé *« fit son entrée dans Rome, un paquet de hardes sur le dos »*. Cet homme-là parcourait l'Italie à pied *« dans toute son étendue, s'arrêtant dans les villes d'art, s'initiant aux secrets des écoles, logeant tantôt dans un monastère, tantôt dans une modeste auberge, suivant ses ressources du moment »*. L'homme, natif de Nantes, s'appelait François Cacault. Il avait vingt-six ans et venait de Paris, ayant quitté son emploi, celui de professeur de fortifications à l'Ecole militaire.

On ne sait pourquoi il l'avait quitté, peut-être à la suite d'un duel ou d'une maladie, ou peut-être parce qu'il s'ennuyait. On ne sait pas non plus pourquoi il avait obtenu ce poste, en 1764, alors que les fortifications passaient pour une discipline difficile et exigeant de grandes connaissances en dessin et en géométrie. Ce qui est sûr tient en peu de mots : il était né à Nantes, le 10 février 1743, d'un père faïencier et urbaniste de talent. Il apprit le dessin, il se rendit à Paris et en partit bientôt.

Or le voyage de Cacault en Italie, quoiqu'il n'eût rien de luxueux et ne ressemblât guère à ceux qu'accomplissaient à la même époque les amateurs anglais et allemands, aristocrates et princes, est d'importance dans l'histoire du goût et des collections. Cacault, après d'autres épisodes assez obscurs, revint en effet en Italie des décennies plus tard : il était entre-temps devenu diplomate, de la monarchie d'abord, puis de la Convention et du Directoire. En 1793, il négociait à Florence. En 1795, il s'employait à Gênes et, l'année suivante, à Rome, avant de revenir à Florence. Ayant eu l'esprit de soutenir Bonaparte le 18 brumaire, il devint membre du corps législatif et repartit pour Rome négocier le Concordat avec le pape Pie VII. On peut juger à ce seul fait de sa puissance et ses talents diplomatiques.

Pour juger de sa science et de son goût, il est d'autres éléments, non moins concluants : ce sont les tableaux qu'il acquit au cours de ses nombreux voyages, les tableaux qui forment le fonds italien du Musée de Nantes depuis que celui-ci a acheté, en 1810, cinq ans après sa mort soudaine, l'immense collection de l'ambassadeur. Des envois de l'Etat, des dons, legs et achats ultérieurs se sont agrégés depuis à cet ensemble, mais il n'empêche : Cacault fut, dans cette histoire, l'homme décisif, discret assurément, secret même, mais constant, énergique, acharné même. Il le fut si bien que le Musée des beaux-arts de Nantes, réaccrochant ses séries italiennes après une campagne de restaurations et d'études d'attribution, a dédié cette présentation au bienfaiteur d'autrefois.

Pouvait-il faire moins ? Il lui doit ses œuvres les plus précieuses. En un temps où les primitifs italiens n'étaient point encore à la mode, Cacault acheta des polyptyques et des peintures à fond d'or, dont un *Homme des douleurs* du troisième quart du XIVe siècle d'un noble pathétique. Il acquit un panneau du Pérugin, *Saint Sébastien et un saint franciscain*, séduisant jusqu'à l'afféterie, et l'admirable *Saint Nicolas de Bari*, de Cosme Tura, grand tableau d'un grand peintre. Faut-il continuer ? Le *Christ portant sa croix*, d'Andrea Solario, vient de chez lui, non moins qu'un portrait d'homme du Tintoret, que l'extravagant *Transport de l'arche au temple de Jérusalem*, de Vicentino, maniériste vénitien que l'on croirait inspiré par Greco et que le *Portrait de jeune homme*, que l'on disait de Bronzino jusqu'à ce que des analyses récentes mettent en doute cette brillante attribution. Et c'est encore à son talent que le musée doit de posséder un *Jeune buveur*, de Monsu Bernardo, de son véritable nom Eberhard Keilhau, peintre danois natif d'Elseneur, établi à Rome au XVIIe siècle, artiste très étrange où se devine, sous le caravagisme, la violence picturale et gestuelle d'un précurseur – lointain, très lointain – de Munch.

L'œil rapide la curiosité insatiable

L'énumération pourrait continuer longuement, elle ne servirait qu'à redire combien Cacault eut l'œil rapide, le jugement sans préjugé, la curiosité insatiable. Il ne négligea aucune école italienne, aucune région, aucune époque, aucun genre, de la peinture sacrée à la nature-morte. Il acheta en quantité, en énorme quantité, chez les brocanteurs, chez les particuliers et, sans doute, sa qualité d'ambassadeur de la France napoléonienne l'aida-t-elle dans cette entreprise – mais rien n'indique pour autant qu'il s'enrichit par la force et l'abus de pouvoir, à la différence de quelques maréchaux pillards façon Soult. Décidément, François Cacault méritait d'être célébré largement.

Les donateurs et conservateurs qui sont venus après 1810 n'ont eu qu'une volonté : compléter la collection Cacault en se montrant dignes de lui. Ils y ont assez souvent réussi, comme en témoignent, dans des styles antinomiques, le *Saint Jean-Baptiste* du Guide, prototype de classicisme suave et délicat, et une *Sainte Famille* de l'un des frères Carrache, Annibal espère-t-on, d'une belle bizarrerie.

Tout cela, plus de cent cinquante tableaux disposés par genre au premier étage du musée, fait une galerie très variée et plaisante. Dans le patio central, une exposition d'ampleur plus modeste propose, en abrégé, une histoire de la peinture en Emilie du XVIe au XVIIIe siècle, autrement dit une histoire de l'art à Bologne. Un sujet si vaste exige, pour être traité à fond, des prêts nombreux et des œuvres très précieuses. Ce n'est pas tout à fait le cas ici. En une cinquantaine de toiles fort inégales, s'esquisse plus simplement un tableau d'ensemble, des Carrache à Crespi.

Les premiers ne sont pas représentés par des toiles d'importance, regrettable absence. Le Dominiquin, grâce à un *Autoportrait*, Le Guerchin, grâce à des scènes religieuses passablement grandiloquentes et mièvres, et Cagnacci bénéficient d'un traitement plus flatteur. Mais s'il fallait désigner, dans cette réunion, un peintre qui se distingue par sa force et sa singularité, ce serait Lorenzo Pasinelli, plus connu pour ses plafonds que pour ses toiles. Sa *Diane au Bain*, ténèbres où tournoient des nudités blanches, est un tableau de premier ordre.

PHILIPPE DAGEN

▶ *Un printemps italien*, Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes ; tél. : 51-25-06-46. Jusqu'au 12 septembre. Et *Il gusto bolognese*, jusqu'au 30 mai.

PRADO : démission du directeur du musée. – Deux cents jours après sa nomination en octobre dernier, le directeur du Musée du Prado, Francisco Calvo Serraller, a décidé de donner sa démission. Ancien critique artistique à *El Pais*, il affirme dans les colonnes du quotidien madrilène, ne plus être soutenu par le ministre de la culture, Carmen Alborch. Ses prédécesseurs, Felipe Garin et Alfonso Perez Sanchez, n'étaient pas, eux non plus, restés très longtemps à la tête du grand musée espagnol.

MUSIQUES

DON PASQUALE de Donizetti à l'Opéra-Comique

Magistralement drôle

La recette pour un succès à l'Opéra ? D'excellents chanteurs, un chef attentif et un metteur en scène qui ne sorte pas des canons esthétiques traditionnels de l'ouvrage présenté. Pour que le succès tourne au triomphe et que les habituels siffleurs applaudissent, il faut que cette association de personnalités forme une équipe.

Le *Don Pasquale* de Donizetti, présenté jusqu'au 4 juin à l'Opéra-Comique, suit si bien cette règle qu'il peut être cité en exemple. Coproduite par les Opéras de Lausanne, de Nice, d'Avignon et la Salle Favart, cette production du dernier opéra-bouffe composé par Donizetti réunit autour du vétéran et désopilant Gabriel Bacquier (soixante-dix ans le 17 mai prochain) une belle distribution : Leontina Vaduva (Norina), Raoul Gimenez (Ernesto), Alessandro Corbelli (le Docteur Malatesta), Anthony Smith (le Notaire) et Gilles Vajou (le Domestique). Ces chanteurs ont l'âge, la voix et le style requis pour leur personnage et un talent d'acteur qui leur permet de se couler dans la mise en scène d'Alain Marcel.

Ce dernier a choisi de faire évoluer ce *Don Pasquale* dans un unique décor réalisé par Sonia Lesot. La cour intérieure d'une maison romaine servira de cadre aux péripéties – bric-à-brac d'antiquaire aux deux premiers actes, boutique chic d'un marchand d'arbustes taillés au dernier. Rien que de très attendu, en fait. Mais les lumières de Laurent Castaing lui donnent une allure, une présence de vrai décor de théâtre.

Mise en pièces de la tradition bouffe

Les « malheurs » du vieux barbon Don Pasquale sont si connus et l'intrigue si simple qu'il n'est nul besoin de surtitrage pour que le public soit suspendu au plateau et réagisse au quart de tour. Encore faut-il que le metteur en scène donne de la consistance aux personnages et qu'il ne brouille pas les cartes.

Ancien élève d'Antoine Vitez, Alain Marcel sait lire et servir un texte. La liste de ses succès est longue et comprend aussi bien des ouvrages lyriques (Rossini, Offenbach, Honegger, Cimarosa, Lalo) que des comédies musicales (*Peter Pan, Kiss me Kate, My Fair Lady*). Les rebondissements, l'humour, les chœurs qui envahissent la scène amusent le public... et les chanteurs sur le plateau.

Pour amuser les autres, Alain Marcel ne se départit jamais de l'élégance, de la rigueur et de la distance nécessaires – sa mise en scène est une charmante mise en pièces de la tradition bouffe. D'ailleurs, Gabriel Bacquier, à qui il arrive d'en faire des tonnes lorsqu'il est livré à lui-même, épate par son abattage et sa tenue scénique. Mené tambour battant par Maurizio Barbacini à la tête du convenable Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, ce *Don Pasquale* est un vrai moment de théâtre et un régal pour les amateurs de belles voix.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochaines représentations les 16, 19, 24, 26 et 31 mai ; les 2 et 4 juin, à 19 h 30 ; le 29 mai, à 16 heures. Les 16, 24, 29 mai et 2 juin, Raul Gimenez sera remplacé par Kenn Chester. Opéra-Comique, place Boieldieu, Paris (2e). Tél. : 42-86-88-83. Minitel 3615 THEA. De 50 F à 490 F.

CINÉMA

LES EXCLUSIVITÉS

A LA BELLE ÉTOILE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).
L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
L'AFFAIRE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (36-65-70-82).
ALADDIN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82).*
AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76).
LE BALLON D'OR (Fr., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e *(47-20-76-23 ; 36-68-75-55)* ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; *Denfert, 14e* (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES *(A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ;* Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BELLE ÉPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e *(43-26-84-65).*
LE CERF-VOLANT BLEU (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CHAMPAGNE AMER (Fr.-Tun.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CHASSÉ-CROISÉ (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : UGC Montparnasse, 6e* (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; v.f. : 14 *Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ;* 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e* (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LE CLUB DE LA CHANCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE (Fr.-It.-Tun., v.o.) : Images *d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens,* 14e (43-20-32-20).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
DÉJA S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE (Bel.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DEUX DOIGTS SUR LA GACHETTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ELLES N'OUBLIENT JAMAIS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept* Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
EN COMPAGNIE D'ANTONIN ARTAUD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ÉTAT SECOND (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ÉTUDIANT ÉTRANGER (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
EXTRÊME LIMITE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, *8e (36-68-75-55)* ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
GARÇON D'HONNEUR (A.-Taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
GUET-APENS *(A., v.o.) : Images d'ailleurs,* 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).
HEXAGONE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
HOCUS POCUS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
HYDRO *(Fr.) : La Géode, 19e* (36-68-29-30).
IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
IL GRANDE COCOMERO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPASSE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ;* George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INTERSECTION (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; *36-68-81-09) ; Montparnasse, 14e* (36-68-75-55).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE JOURNAL DE LADY M (Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
KIKA *(Esp., v.o.)* : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA LISTE DE SCHINDLER *(A.-Pol.,* v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e *(36-68-75-55) ; Miramar, 14e* (36-65-70-39).
LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; *La Bastille,* 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
MACHO (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MADAME DOUBTFIRE (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : UGC* Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA MAISON AUX ESPRITS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e *(47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ;* Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE MAITRE D'ESCRIME (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MINA TANNENBAUM *(Fr.) : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LE MOULIN DE DAUDET (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e *(36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
NAKED (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).*
LES NAPOLITAINES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA NATURE ET SES SECRETS (Can.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
NEUF MOIS (Fr.) : George V, 8e (36-65-70-74).
NO SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NORMAN MCLAREN, JEUX D'IMAGES (A., v.o.) : Les Trois *Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ;* 36-65-70-43) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00 ; 36-68-59-02).*
LES OMBRES DU CŒUR (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Forum Orient Express, 1er *(36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial,* 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont *Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ;* Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
PAS TRÈS CATHOLIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac,* 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
PERSONNE NE M'AIME (Fr.) : Utopia, *5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens,* 14e (43-20-32-20).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e *(36-65-70-73 ;* 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45).
PTIC JUSTICE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e* (36-68-75-55).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ;* Denfert, 14e (43-21-41-01).
PUSHING THE LIMITS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).
4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 *Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ;* 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; *36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran* Italie, 13e (36-68-75-13) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e *(36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ;* Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e *(36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e* (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RASTA ROCKETT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC *Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon* Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; Utopia,* 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., *v.o.) : Images d'ailleurs, 5e* (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SALADES RUSSES (Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SANS POUVOIR LE DIRE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SAUVEZ WILLY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA SCORTA (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).
SHORT CUTS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
SISSI (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SISTER ACT, ACTE 2 *(A., v.o.)* : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SURF NINJAS (A., v.f.) : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TOMBÉS DU CIEL (Fr.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ;* Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La* Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; La *Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont* Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LA VIE SELON AGFA *(Isr., v.o.) : Les* Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
WAYNE'S WORLD 2 *(A., v.o.) :* Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; George V, 8e (36-65-70-74).
WENDEMI, L'ENFANT DU BON DIEU (burkinabé-Fr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
YOUCEF *(Alg., v.o.) : Images d'ailleurs,* 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT (Fr.) : Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31) 19 h.
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) 16 h 15 ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) 17 h 45, 19 h 40, 21 h 35 ; Gaumont *Alésia, 14e* (36-68-75-55) 16 h, 18 h ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) 17 h 20.
BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.
BRAINDEAD (Néo-Zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES *ILLUSIONS NÉCESSAIRES* *(Can.,* v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.
LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) .
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.*
DOCTEUR JEKYLL ET MISTER HYDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.
EXCALIBUR *(A., v.o.) : Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68) 21 h.
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE *NERFS* *(Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e* (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.
LE FESTIN NU *(Brit., v.o.)* : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.
LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.) : Saint-*André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)* 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.
L'HOMME DE CENDRES (Tun., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h.
IT'S ALL TRUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.
JEANNE LA PUCELLE, LES BATAILLES (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) 17 h 10, 20 h 30.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉ*LAND* *(A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) 19 h.
LAWS OF GRAVITY (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h 05.
MENACE II SOCIETY (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 15.
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 15.
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES *DU QUARTIER* *(Esp., v.o.) : Studio* Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.
QUINTET (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 40.
SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE (All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 16 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE *SHOW* *(A., v.o.) : Studio Galande, 5e* (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.
THÉORÈME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 50.
LES TROIS MOUSQUETAIRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, *14e (43-21-41-01) 18 h 10.*
ZÉLIG (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 40.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE GRAND SAUT. Film américain de Joel Coen, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC *Rotonde, 6e* (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e *(36-65-70-45) ; Mistral,* 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44).*

MALICE. Film américain de Harold Becker, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e (36-65-70-72)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; *UGC Lyon* Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; *Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA REINE MARGOT. Film français de Patrice Chéreau : Forum Horizon, 1er *(36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille,* 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, *12e* (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e *(36-68-75-55)* ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e *(36-68-20-22)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? Film américain de Peter Segal, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e *(36-68-75-55) ; v.f. : Rex (le Grand Rex),* 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; *UGC Lyon Bastille,* 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; *UGC Convention, 15e* (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Face à la concurrence internationale et aux conflits dans le secteur

Le gouvernement doit clarifier sa stratégie en matière de transports

Quel est la stratégie de l'Etat en matière de transports? Qu'attend-on de la route, du chemin de fer, de la voie d'eau et de l'aérien? Quel est l'outil le plus adapté suivant les distances, les régions, les destinations, les populations? A l'heure où la SNCF et Air Inter peinent à assurer leurs missions de service public, où la concurrence ébranle Air France, où les citoyens et les élus sont las de supporter les nuisances des camions, l'Etat doit reprendre l'initiative dans ce domaine.

Douze ans après la loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI), force est de constater que rien n'a vraiment changé dans la façon de prendre les décisions. Le développement complémentaire des différents types de transport prévu par la loi de 1982 est resté au stade des intentions. Il existe des schémas directeurs des routes, des liaisons ferroviaires à grande vitesse ou encore des voies fluviales sans que la cohérence des uns par rapport aux autres soit suffisamment prise en compte.

Cette insuffisance de planification pèse d'autant que deux tendances contradictoires se développent : une progression importante de la demande de transport et une exigence forte en matière de qualité de l'environnement. Dans un rapport du commissariat général du plan (1), les experts annoncent d'ici à 2010 une augmentation de 75 % des trafics de voyageurs interurbains et d'environ 50 % des transports de marchandises, avec des écarts importants suivant le type de transport. Ils préconisent l'élaboration d'une stratégie à long terme en faisant référence à l'Allemagne, où existe une programmation des investissements de sur dix ans, révisable tous les cinq ans.

Un choix implicite

En France, les schémas directeurs n'imposent pas de montants d'investissement pour les infrastructures programmées. Les priorités sont le plus souvent dictées par les contraintes budgétaires. Les finances ne permettent pas de développer tous les modes de transports qui apparaissent plus concurrents que complémentaires. Le TGV concurrence l'avion pour les distances inférieures à trois heures, la voiture menace les trains régionaux, les corails et les transports publics. Les camions prennent, année après année, des parts de marché au rail. Et si l'aérien reste le seul recours sur les très longues distances, la compétition internationale est suffisamment sévère pour ébranler le secteur. Au dernier rang des préoccupations, la voie d'eau est quasiment laissée pour compte.

A la vérité le choix du «tout routier» est implicite dans le domaine des marchandises. Il suffit de considérer le montant des investissements en matière d'infrastructures (Etat, collectivités locales, entreprises publiques). Bon an mal an, il s'élève à près de 90 milliards de francs, dont près de 60 % sont consacrés aux routes et autoroutes. Ces dernières ont l'avantage, non négligeable aux yeux de l'Etat comptable des deniers publics, de s'autofinancer – les emprunts étant remboursés par les péages. En annonçant, en novembre, une accélération sur dix ans du programme autoroutier grâce à une progression de 30 % des emprunts, Edouard Balladur a pris, à moindres frais, une mesure bien accueillie par le puissant lobby des routes et des travaux publics.

La concurrence très rude, franco-française et communautaire, que se font les transporteurs routiers ne fait qu'aggraver la situation du rail, incapable d'être compétitif. La libéralisation du secteur tant en matière de tarifs que de contingentement à partir de 1986 s'est traduite par une surcapacité structurelle. Depuis cette date, les prix ont chuté *grosso modo* de 20 % et le nombre des entreprises a crû de 50 % (on en compte aujourd'hui environ 35 000). Le blocage de la taxe à l'essieu, en 1971, et des péages autoroutiers jugés avantageux pour les poids-lourds comparés aux voitures contribuent à la distorsion de la concurrence.

L'attitude des pouvoirs publics à l'égard des entreprises publiques (SNCF, Air France, Air Inter) révèle ce défaut de stratégie. L'Etat a laissé la SNCF élaguer son activité de transport de marchandises. Aujourd'hui, la société nationale en est réduite à se demander si elle doit ou non abandonner le transport par «wagons isolés», qui représente 50 % du fret. Cette décision laisserait à la route 80 % des parts de marché contre près de 70 % actuellement. Enfin, le transport «combiné» – on met les remorques des camions sur les trains, – considéré comme une solution d'avenir par les pouvoirs publics, n'a pas les moyens de se développer faute de financement. Le gouvernement a pris des mesures récemment pour renforcer la sécurité et les conditions sociales dans le domaine du transport routier, mais leurs effets sur le chemin de fer ne seront qu'indirects et aléatoires.

Des critères autres que financiers

Les voyageurs sont un peu mieux servis en matière ferroviaire. A côté du développement du réseau autoroutier, les gouvernements successifs ont fait le choix du train à grande vitesse – la France dispose du seul réseau mondial dans ce domaine – sans en assumer les conséquences financières. Résultat, la SNCF affichera un endettement de 155 milliards de francs à la fin de l'année, ce qui lui occasionne des frais financiers de 11 milliards par an. Par ailleurs, ce choix a des répercussions importantes sur les liaisons aériennes intérieures et sur la compagnie Air Inter dont on n'a pas vraiment pris la mesure.

Le contrat de plan entre la SNCF et l'Etat devrait être l'occasion de réfléchir à une stratégie de développement fondée sur d'autres critères que financiers. Le gouvernement semble vouloir se donner le temps de réfléchir. Le dossier, délicat, serait retardé d'un an, les périodes pré-électorales n'étant guère propices à l'obtention d'efforts de productivité, même moyennant une aide de l'Etat. Ne rien faire serait cependant dramatique pour l'entreprises qui attend, depuis la nomination de Jean Bergougnoux à la présidence, des signes encourageants pour affronter l'avenir.

De même, l'attitude des pouvoirs publics à l'égard d'Air France et d'Air Inter ces dernières années a manqué de clairvoyance. Le monopole a tenu lieu trop longtemps de stratégie. Air France a campé sur une attitude défensive et dicté sa loi à son administration de tutelle, sans réaliser les efforts de productivité que lui imposaient les bouleversements de l'environnement mondial. Elle a racheté UTA-Air Inter sans pour autant élaborer une stratégie solide de groupe.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics sont obligés de jouer les pompiers volants en colmatant les pertes d'Air France et en cherchant, tant bien que mal, à préparer Air Inter à l'ouverture du ciel européen en 1997. Une commission gouvernementale est chargée de réfléchir à un nouveau système de financement des lignes déficitaires pour la compagnie intérieure. Mais le ministre des transports, Bernard Bosson, qui avait pris des mesures d'ouverture sur les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse à partir d'avril 1995 et 1996, vient d'être pris de vitesse par TAT et la Commission de Bruxelles. La décision récente du ministre de créer une *«société commune de direction»* pour Air France et Air Inter afin de traiter les compagnies sur un même plan constitue, toutefois, une avancée pour éviter qu'Air France ne se comporte en mère abusive à l'égard de sa filiale.

Il faut que l'Etat redéfinisse une stratégie cohérente en matière de transports. Ne rien décider dans ce domaine reviendrait à laisser les poids-lourds devenir toujours plus nombreux sur les routes ou la Commission de Bruxelles faire le jeu. Le projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, qui prévoit la création de deux fonds d'aides aux infrastructures terrestres et fluviales, pourrait être l'occasion de reprendre l'initiative en dégageant de nouvelles sources de financement.

En admettant qu'il survive au débat parlementaire et à la pression des lobbies, le premier fonds, alimenté par un prélèvement sur les recettes autoroutières, contribuerait au financement du TGV et du transport «combiné». Mais quelle sera, à son encontre, l'attitude de parlementaires qui localement sont des fervents partisans de l'autoroute? La réticence des sociétés concessionnaires pourrait être levée par un allongement de leur concession. Le deuxième fonds, pour les fleuves, pourrait être alimenté par un prélèvement sur la facture que fait payer la Compagnie nationale du Rhône à EDF contre sa production d'électricité hydraulique, envisage le gouvernement, qui n'en est pour l'heure qu'au stade des hypothèses.

La création d'un troisième fonds pour le transport aérien n'est plus une aide à l'équipement, mais à l'exploitation. Il pourrait permettre à Air Inter de dégager les quelque 250 à 300 millions de francs dont elle aura besoin pour financer ses lignes déficitaires avec l'ouverture de la concurrence. On ne sait pas encore si ce fonds sera alimenté par une taxe sur les aéroports ou par une taxe sur les compagnies aériennes. Le projet de loi sur l'aménagement du territoire prévoit enfin des lois de programmation des équipements sur cinq ans avec la nature des financements correspondants. Pour la première fois la programmation en matière d'infrastructures serait l'occasion d'un débat suivi d'un vote devant le Parlement. Pour l'heure, le gouvernement devra veiller à ce que son texte ne soit pas dénaturé...

MARTINE LARONCHE

(1) «Transports 2010», rapport du groupe présidé par le commissaire au plan, juin 1992.

87,7 milliards de francs d'investissements

Les investissements en matière d'infrastructures se sont élevés à 87,7 milliards de francs en 1992, dont 41,3 milliards pour les routes, 10,6 milliards pour les autoroutes, 5 milliards pour les transports collectifs urbains de province, 3,5 milliards pour la RATP, 2,6 milliards pour la SNCF banlieue, 17,8 milliards pour la SNCF grandes lignes, 1,7 milliard pour les ports maritimes, 4,7 milliards pour les aéroports, 0,6 milliard pour les ports fluviaux.

Chiffres communiqués par l'OEST (Observatoire économique et statistique des transports).

Les négociations se poursuivent sur la question de l'atterrissage d'avions britanniques à Orly

Des négociations se sont déroulées entre les ministres des transports français et britannique vendredi 13 mai toute la journée et devaient reprendre dans la matinée du samedi 14 mai sur la question de l'atterrissage, lundi 16 mai, d'avions de la British Airways à Orly. Tout en assurant que les deux parties restaient sur des positions de fermeté, on avait l'espoir, dans l'entourage du ministre français, Bernard Bosson, d'aboutir à un *«gentleman's agreement»*. De même source, on espérait pouvoir en dire plus dans la journée de samedi.

Ces négociations expliquent sans doute la relative accalmie perceptible vendredi sur le dossier. Interrogé à La Rochelle, le ministre français des transports semblait plutôt apaisant, déclarant que l'affaire prenait des *«proportions ridicules»*, et espérant que *«les choses rentreront dans l'ordre»* d'ici à lundi.

«C'est une tempête dans une tasse de thé», déclarait Bernard Bosson. *«Le gouvernement a décidé d'ouvrir Orly-Londres et c'est une décision française. Mais nous avons quelques difficultés techniques, de surcharge de plates-formes, de sécurité, d'environnement que nous allons régler le plus vite possible»*, ajoutait-il.

«Nous ne pouvons accepter que des avions se présentent comme ça, n'importe comment, sans un minimum de règles. Je suis sûr que nous allons trouver une solution et c'est une question de quelques semaines», poursuivait Bernard Bosson avant de s'adresser *«très gentiment»* aux Britanniques : *«Oui, nous allons faire ouvrir Orly. Mais nous – qui sommes en position d'accusés – aimerions que les mêmes efforts d'ouverture soient faits par les Britanniques à Heathrow.»*

De son côté, British Airways, dont le premier vol sur Orly doit décoller lundi à 6 h 50, heure locale, de Heathrow, laissait le vol programmé sur l'écran de ses ordinateurs de réservation des agences de voyages. Un de ses porte-parole rappelait en outre que la compagnie pouvait poursuivre le gouvernement français en justice pour obtenir des dédommagements s'il empêchait l'atterrissage de ses avions à Orly comme il le peut techniquement, notamment en refusant les plans de vols que les pilotes doivent soumettre au moins une heure avant le décollage. Néanmoins, le porte-parole de la compagnie britannique ne précisait pas si British Airways exercerait ou non ces poursuites.

Les marins de la SNCM reprennent le travail

Les marins en grève de la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée) ont repris le travail, vendredi 13 mai, après que le tribunal de commerce de grande instance de Marseille a jugé *«illicite»* le mouvement. Celui-ci a estimé que la CGT, en déposant 92 préavis de grève depuis le 7 février sans que ceux-ci soient suivis d'effet avant le 9 mai, avait *«sciemment et manifestement privé les usagers et la SNCM de la connaissance de la date exacte de la grève envisagée»*.

Les marins, qui, quelques heures plus tôt, avaient refusé les dernières propositions de la direction sur le nombre de marins embarqués à bord du *Plagia Orba* (*le Monde* du 14 mai), se sont donc résolus à suspendre leur mouvement. Néanmoins, la CGT et le Syndicat des travailleurs corses (STC) ont déposé un nouveau préavis de grève pour mardi 17 mai. La direction de la SNCM, de son côté, prenait les mesures nécessaires afin que les premiers ferries prennent la mer dès vendredi soir.

SERVICES

Près de six milliards de francs d'investissements

Las Vegas accueille deux nouveaux complexes hôteliers gigantesques

NEW-YORK

de notre correspondant

Jusqu'où iront-ils? Las Vegas, la ville des jeux et des excès, se distingue une fois encore par son sens de la mégalomanie: Deux groupes du secteur hôtelier, Mirage Resorts et Gold Strike Resorts, ont annoncé, mercredi 11 mai, la construction d'un nouvel hôtel de 3 000 chambres, pour un coût total de 250 millions de dollars (1,5 milliard de francs) . Jeudi 12, c'est ITT-Sheraton qui a présenté son projet de 750 millions de dollars (4,3 milliards de francs), un ensemble hôtel-casino et loisirs comprenant 3 500 chambres. Le groupe ITT a déjà un hôtel à Las Vegas, le Desert Inn.

Ces deux grands projets soulèveront naturellement quelque doute auprès de ceux qui ne croient pas au discours sur *«l'industrie du loisir, industrie du futur»*. Ceux-là ne manqueront pas de souligner que Las Vegas doit faire face à une concurrence accrue de la part de nombreuses villes des Etats-Unis, du fait d'un assouplissement général des règles concernant les jeux dans de nombreux Etats du pays. Ils crieront aussi à la menace d'une surcapacité dans cette lointaine ville du Nevada. Rien qu'à l'automne dernier, trois nouveaux complexes géants – dont celui de MGM – ont été inaugurés. Il y a déjà plus de 70 000 chambres à Las Vegas. Près de 6 500 vont venir s'y ajouter.

Jeudi, Rand Araskog, président d'ITT, a détaillé les plans de son méga-projet : «le Royaume du désert» – c'est son nom – sera installé sur le Strip (l'avenue principale de la ville, le long de laquelle se succèdent hôtels et casinos) sur le terrain acquis par ITT en juin 1993 pour 160 millions de dollars. Il comprendra des espaces destinées aux familles, un marché qui intéresse de plus en plus les hôteliers. Le prix de la chambre standard devrait tourner autour de 140 dollars la nuit. Le complexe sera axé autour des légendes du désert, comme les Jardins suspendus de Babylone, les Sept Cités d'or et El Dorado. Le casino comptera 125 tables de jeu et 2 700 machines à sous. La construction du «Royaume» démarrera en juillet. L'ouverture en est prévue pour le premier trimestre 1997. ITT-Sheraton compte sur ses actionnaires pour financer cette opération.

ERIK IZRAELEWICZ

REPÈRES

ACTIONNARIAT

La cour d'appel de Douai statuera le 16 mai dans l'affaire La Redoute

La cour d'appel de Douai devait statuer lundi 16 mai sur la demande en référé que les actionnaires minoritaires de La Redoute avaient déposée lundi 9 mai réclamant l'ajournement de l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 18 mai sur la fusion-absorption de la société par le groupe Pinault-Printemps (*le Monde* du 14 mai). Vendredi 13 mai, lors de l'audience en référé, le premier président de la cour d'appel a écouté les arguments de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), présidée par Colette Neuville, qui demande d'urgence des mesures conservatoires en attendant que la justice ait tranché au fond sur l'affaire. Déboutée il y a une semaine par le tribunal de commerce de Roubaix dans sa plainte contre les conditions de la fusion, l'ADAM a aussitôt porté l'affaire en appel à Douai. Cet appel sur le fond sera plaidé le 8 juin. L'ADAM a demandé soit l'ajournement de l'assemblée soit le report de la réalisation de la fusion, dans l'attente d'une décision au fond sur l'affaire. De son côté, l'avocat général a purement et simplement demandé vendredi le rejet de la demande des actionnaires.

EMPLOI

Le plan social de Findus est annulé par la direction du travail

La direction départementale du travail et de l'emploi de l'Oise a annulé le plan social élaboré par la direction de France-Glace-Findus (groupe Nestlé), jugeant les mesures de reclassement insuffisantes et imprécises, ont annoncé, vendredi 13 mai, les syndicats CGT, CFDT et FO.

Ce plan prévoyait la suppression de 473 postes, dont 256 à l'unité de Beauvais (Oise) et 178 à Boulogne (Hauts-de-Seine), ainsi que des reclassements sur d'autres établissements du groupe et des préretraites. Un précédent plan social, portant sur 1993-1994, avait déjà supprimé 450 postes.

STATISTIQUES

Les effectifs des professions médicales ont progressé en 1993

Au 31 décembre 1993, la France comptait 194 médecins libéraux, 154 auxilaires médicaux, 63 chirurgiens-dentistes et 7 laboratoires pour 100 000 habitants, selon les statistiques publiées vendredi 13 mai par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. L'année dernière, les effectifs de l'ensemble des professions de santé du secteur libéral ont progressé de 1,5 %, une hausse plus marquée pour les orthophonistes (5,1 %) et les infirmières libérales (2,5 %) que pour les médecins libéraux (0,8 %). Parmi ces derniers, on dénombre désormais 116 930 praticiens et leur activité moyenne s'est accrue de 0,8 %. La CNAM observe une décélération des honoraires individuels pour l'ensemble des professions de santé. Le montant total des honoraires versés à l'ensemble des médecins a augmenté de 3,8 % en 1993, soit une croissance de 3 % par médecin, contre 4,4 % en 1992. Les généralistes ont, en moyenne, bénéficié d'une progression de 3,4 % et les spécialistes de 2,6 %.

VPC

La CAMIF s'installe au Portugal et en République tchèque

Troisième société française de vente par correspondance, la CAMIF vient de créer une société au Portugal, en association avec le premier groupe industriel textile de ce pays, le groupe Maconde. La CAMIF détient 51 % du capital de la CAMIF Venda por Catalogo, à Maia, dans la banlieue de Porto. En République tchèque, la CAMIF a pris une participation majoritaire dans la filiale du groupe de distribution Magnet AS. Cette ouverture internationale a été annoncée lors de l'assemblée générale de la CAMIF qui vient de se tenir à Niort (Deux-Sèvres). Le groupe CAMIF, qui emploie près de mille neuf cents salariés, a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 5,260 milliards de francs. – *(Corresp.)*

EN BREF

ÉTATS-UNIS : hausse de 0,1 % des prix à la consommation en avril. – Les prix à la consommation ont augmenté, aux Etats-Unis, de 0,1 % en avril par rapport à mars. Sur un an (avril 1994 comparé à avril 1993), la hausse est de 2,4 %. Les prix de gros ont baissé, quant à eux, de 0,1 % en avril. Ces résultats suggèrent que l'inflation reste bien contrôlée, a estimé, vendredi 13 mai, Laura Tyson, principale économiste de la Maison Blanche.

EX-RDA : Riva renonce à EKO Stahl. – Le groupe italien Riva a signifié officiellement, vendredi 13 mai, à l'office chargé des privatisations en ex-RDA, qu'il renonçait à acquérir le complexe sidérurgique est-allemand EKO Stahl. Riva justifie son abandon par l'échec des discussions avec le syndicat IG Metall sur la composition du conseil de surveillance ainsi que sur le rythme des suppressions d'emploi. Le groupe italien avait obtenu des autorités fédérales que le nombre de salariés soit ramené à 2 300. La présidente de la Treuhand, Birgit Breuel, a convoqué une réunion de la dernière chance à Berlin dimanche 15 mai.

Impasse des négociations sur l'insertion des jeunes. – La troisième rencontre de la négociation paritaire nationale sur l'insertion et la formation professionnelle des jeunes entre les partenaires sociaux s'est soldée, mardi 10 mai, par un *«échec»*. Aucun accord n'a pu être trouvé et les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) ont demandé au CNPF de formuler de nouvelles propositions avant le 31 mai, date de leur prochaine rencontre.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 9 AU 14 MAI 1994

PARIS

Lueur d'espoir

INDICE CAC 40

+ 1,33 %

Par tradition, les boursiers n'aiment pas le mois de mai. Trop d'états d'âme, trop de jours fériés qui exposent les portefeuilles aux remous venus d'ailleurs, trop de mauvaises surprises. Et pourtant voilà encore une survivance du passé que la Bourse de Paris va devoir effacer. Pour une fois, les boursiers ne regretteront sans doute pas le « bon vieux temps » puisque ce mois de mai 1994 leur réserve plutôt, jusqu'à présent, de bonnes surprises.

Après avoir subi de plein fouet depuis trois mois les effets de la remontée pour le moins inattendue des taux obligataires, la Bourse de Paris semble se ressaisir. Rien de bien spectaculaire. Mais le terme boursier du mois de mai est pour l'instant positif de 2,43 %. Les trois liquidations précédentes se sont toutes achevées sur une baisse.

D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC 40 a gagné sur une semaine réduite à quatre jours 1,33 %. Les investisseurs prennent conscience à la fois que les banques centrales européennes sont décidées à continuer à réduire le coût de l'argent et que l'activité cette année pourrait au final être supérieure à ce qu'ils attendaient.

Les derniers chiffres de l'INSEE sur la santé de l'économie française sont très encourageants (la production manufacturière industrielle a augmenté de 0,8 % en février, le moral des ménages est en hausse). Au total, la reprise économique devrait être nettement plus soutenue que prévu. A ces bonnes nouvelles s'ajoutent les premiers chiffres d'affaires trimestriels des sociétés françaises qui sont également très encourageants pour beaucoup d'entreprises (AGF + 6,2 %, Pernod Ricard + 5,1 %, BSN + 7,3 %, GAN + 11,4 %, L'Oréal + 5,2 %...).

Plus important encore, la Bundesbank et dans son sillage la Banque de France ont à nouveau clairement réaffirmé mercredi leur volonté de poursuivre la baisse des taux à court terme en Europe. Alors qu'un nouveau resserrement de la politique monétaire, par la Réserve fédérale américaine semble à de nombreux observateurs imminent, le message fort des banques centrales européennes a en partie rassuré les investisseurs. Les incertitudes sur l'attitude des autorités monétaires américaines ont toutefois pesé sur la tendance mercredi et vendredi et ont empêché les valeurs françaises de profiter à plein de la détente généralisée des taux en Europe.

Lundi, c'était encore l'inquiétude qui avait pris le dessus. Dans la crainte d'une poursuite de la remontée des taux obligataires américains, les valeurs françaises cédaient 0,87 %. Elles se reprenaient immédiatement le lendemain dans le sillage de la diminution de 0,06 point de son taux de prise en pension à 5,35 % par la Bundesbank. Au final, l'indice CAC 40 gagnait 1,19 %. Mercredi et dès le début de la matinée, la Banque de France donnait le ton en annonçant une réduction de 0,10 point à 5,50 % de son principal taux directeur (appel d'offres). La banque centrale allemande donnait un signe bien plus fort en abaissant d'un demi-point son taux d'escompte à 4,50 % et d'autant son taux Lombard à 6 %. Sept banques centrales européennes emboîtaient le pas à la Bundesbank.

Absence de liquidité

Craignant toujours un dérapage de Wall Street et des marchés obligataires américains, la Bourse de Paris, à la veille d'un jour férié, faisait preuve de pusillanimité. L'indice CAC 40 gagnait seulement 0,54 % en fin de séance.

Vendredi, la publication de chiffres américains rassurants (hausse de 0,1 % des prix à la consommation en avril au lieu de 0,3 % attendu) amplifiait la détente sur les taux d'intérêt américains à long terme. L'annonce d'une amélioration de la situation de l'emploi en France, pour la première fois depuis 1990, mettait également *« du baume au cœur des investisseurs, surtout des étrangers »*, souligne un gérant. Le CAC 40 gagnait un moment plus de 1,30 % avant de refluer en fin de séance, pour s'inscrire en clôture sur une hausse décevante de 0,47 %. Les valeurs françaises ont à nouveau souffert d'une relative absence de liquidité. Les investisseurs étrangers sont peu présents et les privatisations et augmentations de capital ont figé les portefeuilles. La tendance se fait dans des volumes faibles.

Pourtant, aux yeux des analystes, les mouvements contradictoires, de baisse des taux courts en Europe et de hausse, jugée très probable, de ces mêmes taux courts aux Etats-Unis pourraient paradoxalement ramener le calme sur les marchés financiers. D'un côté, la reprise de la croissance en Europe sera facilitée par la baisse du loyer de l'argent et, de l'autre, le spectre de l'inflation et de la surchauffe va s'éloigner aux Etats-Unis. Mais les réflexes de prudence sont encore à fleur de peau.

ÉRIC LESER

Agroalimentaire

	13-5-94	Diff.
Bongrain	3 420	+ 109
BSN	891	+ 49
Eridania Béghin	903	- 5
Fromageries Bel	5 200	- 30
LVMH	906	- 8
Pernod-Ricard	400	+ 17,5
Remy-Cointreau	235,1	+ 9,1
Saint-Louis	1 716	inch.

Assurances

	13-5-94	Diff.
AGF	538	+ 28
AXA	1 384	+ 6
GAN	433	+ 10,1
Groupe Victoire	NC	-
SCOR SA	504	inch.
UAP	156	+ 1

Bâtiment et matériaux

	13-5-94	Diff.
Bouygues	680	- 4
Ciments français	347,9	- 7,1
Colas	1 043	- 2
Eurotunnel	37,45	- 1,6
Eiffage	1 314	+ 24
GTM Entrepose	460	+ 17
Imétal	594	+ 1
Immob. Phénix	90,5	- 7,5
Jean Lefebvre	1 160	+ 5
Lafarge-Coppée	472,8	+ 18,6
Poliet	410	- 4
Saint-Gobain	710	+ 11
SGE	233,1	- 11,4
Spie-Batignolles	425	- 1

Chimie

	13-5-94	Diff.
Air liquide (L')	834	+ 37
ELF Sanofi	990	+ 47
Gascogne	525	Inchangé
Michelin	255	+ 5
Plastic Omnium	712	- 9,5
Rhône-Poulenc A	152,5	+ 3,9
Rhône-Poulenc CI	N.C.	-
Roussel-Uclaf	635	- 7
Synthélabo	195,6	- 0,5

Consommation non alimentaire

	13-5-94	Diff.
BIC	1 303	+ 8
Chargeurs	1 495	+ 45
Christian Dior	448	+ 9
Clarins	550	- 1
DMC	404	+ 8,70
EBF	895	+ 2
Essilor Int.	753	+ 10
Gr. André CP 8,50	850	inch.
L'Oréal	1 278	+ 25
Moulinex	138	+ 3,60
Salomon	2 070	+ 10
SEB	558	- 22
Skis Rossignol	2 040	+ 34
Sommer-Allibert	2 310	- 90
Zodiac	2 380	+ 100

Crédit et banques

	13-5-94	Diff.
Comp. bancaire	589	+ 28
BNP	265,90	+ 11,90
Cetelem	1 155	+ 15
CPR	446,50	+ 17
CDE	219	Inchangé
CCF	248,20	+ 12,60
CFF	1 191	+ 61
CLF	427,10	+ 19,10
Créd. lyon. CI	537	+ 23
Crédit national	579	+ 3
Société générale	648	+ 24
SOVAC	1 667	+ 44
UFB Locabail	440	+ 20
UIC	425,50	- 3,50
Via Banque	416,90	+ 4,90

Distribution

	13-5-94	Diff.
Bon Marché	796	- 16
Carrefour	2 102	+ 44
Casino	175	+ 9,40
Castorama Dubois	752	- 51
Compt. modernes	1 556	+ 25
Damart	5 870	- 50
Docks de France	728	+ 19
Gal. Lafayette	2 800	-
Guilbert SA	837	- 24
Guyenne Gasc.	1 585	- 35
Pinault Printemps	1 065	- 1
Primagaz	967	- 2
Promodès	1 072	+ 55
Rexel (ex-CDME)	855	- 7
SCOA	3,6	-

Electricité et électronique

	13-5-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	690	+ 11
Alcatel-Câble	634	+ 26
CSEE	681	+ 6
Intertechnique	700	+ 10
Labinal	799	- 35
Legrand	6 690	+ 260
Matra Hachette	128,7	- 6,4
Radiotechnique	558	+ 8
Sagem	2 945	+ 20
Schneider	450,5	+ 21
Sextant Avionique	300	-
Thomson CSF	175	+ 11,8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
ELF Aquitaine	3 102 810	1 308 519
UAP	58 579 628	1 183 762
LVMH	846 960	768 174
Alcatel Alsthom	1 011 340	690 226
Christian Dior	1 446 125	639 866
Total	1 683 030	591 167
BSN	518 670	445 471
Société générale	651 610	414 379
Lyonnaise eaux Dumez	680 915	404 284
Paribas	943 476	386 335
Peugeot	415 210	375 802
Eaux (Générale des)	125 120	325 783
Saint-Gobain	458 890	323 289
Eurotunnel	8 547 800	321 206

Immobilier et foncier

	13-5-94	Diff.
CFI	302	-
GFC	477	- 11
Lucia	NC	-
Olipar	25	Inc.
Rue Impériale	4 230	- 45
Sefimeg	472,5	- 2,5
Silic	860	Inc.
Simco	528	- 2
Sogeparc	846	- 8
UIF	610	+ 5

Investissement et portefeuille

	13-5-94	Diff.
Arnault et Assoc.	288,50	-
Bolloré	378,70	- 1,30
Cerus	113,70	+ 0,20
CGIP	1 255	+ 83
Eurafrance	2 025	- 30
Gaz et Eaux	2 125	- 7
Lagardère MMB	147,40	+ 1,20
Marine-Wendel	406,10	- 3,90
Navigation mixte	1 109	- 10
Nord-Est	151,90	+ 0,20
Origny-Desvroise	1 251	+ 151
Parfinance	220,10	inch.
Paribas	406,30	+ 12,86
Suez	331,20	+ 17,20
Worms	282	- 5,50

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dynaction	+ 16,3	Eurotunnel	- 9,6
SIS	+ 11,3	Immob. Phénix	- 9,2
Financel	+ 7,7	Eurodisney	- 8,6
Total	+ 7,3	Unibail	- 8,1
Géophysique	+ 7,3	UGC Drts Audio	- 6,5
Pechiney Inf	+ 7,0	CCMC Manag.	- 6,2
Cap Gem. Sogeti	+ 6,4	Castorama Dub.	- 6,2
BSN	+ 6,1	Seb	- 5,8
CPR	+ 5,7	Sommer-Allibert	- 5,6
Elf Aquitaine	+ 5,0	Europe 1	- 5,1
DMC	+ 5,0	T. Auto	- 5,1
Paribas	+ 4,6	Synthélabo	- 4,9
Carnaudmetalb.	+ 4,4	Guilbert	- 4,7
Legris Industries	+ 4,3	Olipar	- 4,6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6-5-94	9-5-94	10-5-94	11-5-94	12-5-94
RM	12 295 556	2 466 504	3 810 670	3 870 299	
Comptant R. et obl.	20 329 543	24 248 994	17 538 148	21 422 239	
Actions	207 870	139 440	230 976	225 991	
Total	32 832 969	26 854 938	21 579 794	25 518 529	

INDICES CAC 40 (du lundi au vendredi)

	9-5-94	10-5-94	11-5-94	12-5-94	13-5-94
Ind. SBF 120	1 487,79	1 482,73	1 489,72		1 497,91
Ind. SBF 250	1 422,97	1 435,56	1 440,92		1 447,84
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 139,42	2 164,98	2 178,74		2 187,00

MATIF

Notionnel 10 % – Cotation en pourcentage du 13 mai 1994

Nombre de contrats : environ 94 046

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 94	SEPT. 94	DÉC. 94
Premier	120,28	119,34	118,40
Dernier	120,18	119,40	118,58

Métallurgie, mécanique

	13-5-94	Diff.
CarnaudMetalbox	187,5	+ 7,6
Dassault Aviation	549	+ 9
De Dietrich	2 785	+ 20
Fives-Lille	612	+ 15
Legris Industrie	285,70	+ 6,20
Métaleurop	83	- 3
Pechiney CI	406,9	- 4,6
Pechiney Int	173,7	+ 12,7
Peugeot SA	898	- 2
Strafor-Facom	896	+ 4
Valeo	1 337	- 53
Vallourec	312,7	- 4,3

Mines d'or, diamant

	13-5-94	Diff.
Anglo-American*	275,50	+ 5
Buffelsfontein	NC	-
De Beers	130,70	- 0,80
Driefontein	65	+ 2
Gencor	11,50	+ 0,40
Harmony	29,20	+ 1
Randfontein	50,45	- 0,55
Sainte-Helena	48,50	+ 1,50
Western Deep	149,10	- 5,90

Pétrole

	13-5-94	Diff.
BP-France	NC	-
Elf-Aquit.	431,80	+ 13,80
Erap-Elf	350	+ 2
Esso	1 045	+ 20
Géophysique	820	+ 41
Total	363	+ 18

Sicomi ou ex-Sicomi

	13-5-94	Diff.
Bail Investis.	954	+ 1
Genefim*	375	Inchangé
Immobail BTP	457	- 32
Interbail	503	- 2
Klepierre	600	- 2
Locindus	971	- 30
Sélectibanque	176,60	+ 1,60
Unibail	466	- 13

Transports, loisirs, services

	13-5-94	Diff.
Accor	747	+ 23
SIS	354,40	+ 32,40
Canal Plus	984	+ 8
Cap Gemini	181,80	+ 12,30
CEP Comm.	540	+ 20
Club Méditerranée	450,40	+ 7,40
Dauphin Ota	320	+ 16
Génér. des eaux	2 670	+ 100
Ecco	748	- 8
Euro Disney	30,95	+ 0,10
Filipacchi Médias	955	+ 25
Havas	456,50	+ 10,50
Lyonnaise-Dumez	616	+ 7
OGF	850	- 10
Publicis	525	+ 3
Delmas Vieljeux	540	-
SITA	770	- 31
Sligos	534	+ 5
Sodexho	988	- 17
TF1	480	+ 4

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-5-94	Diff.
10,80 % 1979	101,36	- 0,05
EDF-GDF 3 %	NC	-
CNB 5 000 F	100,5	Inch.
CNB Par. 5 000 F	100,5	- 0,10
CNB Suez 5 000 F	100,3	- 0,30
CNI 5 000 F	100,6	+ 0,10

NEW-YORK

En attendant la Fed

INDICE DOW JONES

- 0,27 %

L'évolution des taux d'intérêt a continué à mener la danse cette semaine à Wall Street. Et une nouvelle fois l'indice Dow Jones a évolué au gré des soubresauts du marché obligataire. Les marchés attendent un resserrement de la politique monétaire américaine par la Réserve fédérale (Fed), ce qui a pesé toute la semaine sur la tendance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit vendredi en clôture à 3 659,68 points, en baisse de 9,82 points (0,27 %) sur la semaine.

Celle-ci avait commencé par une chute d'une quarantaine de points, alors que les taux d'intérêt à long terme étaient remontés lundi à leur plus haut niveau depuis novembre 1992 sur le marché obligataire, déçu par l'absence d'intervention de la Fed. La tenue mardi et mercredi des adjudications trimestrielles du Trésor et la publication à partir de jeudi des chiffres de l'inflation ont ensuite convaincu les opérateurs que la Fed interviendrait mardi prochain, lors de la réunion du comité de l'Open Market.

Mercredi, les résultats décevants de l'adjudication des bons à dix ans ont renvoyé les taux d'intérêt à la hausse, puis ces derniers sont repartis à la baisse après la publication vendredi de chiffres meilleurs que prévu pour l'inflation. Il est difficile de prévoir la réaction des marchés au moment de l'intervention de la Fed, mais les opérateurs en ont assez d'attendre et préféreraient que la Fed augmente les taux *« une bonne fois pour toutes »*, indique un opérateur.

Indice Dow Jones du 13 mai : 3 659,68 (c. 3 669,50).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Alcoa	68 3/8	68 5/8
Allied Signal Inc.	34 1/4	35 5/8
American Express	29 7/8	28 5/8
ATT	52	52 3/4
Bethlehem Steel	18 1/2	18 1/4
Boeing	44 5/8	43 3/4
Caterpillar Inc.	108 1/8	107 7/8
Chevron	89 1/8	88 1/4
Coca-Cola	40 1/4	39 1/2
Dysney Corp.	41 5/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	58 3/8	59 3/4
Eastman Kodak	45 5/8	45 1/8
Exxon	62 3/4	62
General Electric	96 5/8	95 3/8
General Motors	54 3/4	53 1/2
Goodyear Tyre	38 1/2	37 1/8
IBM	56 3/4	57 1/2
International Paper	62 7/8	63 3/4
McDonnel Douglas	116 1/4	113
Merck and Co.	30 1/4	30 1/4
Minnesota Mining	49 5/8	49
Morgan (J.P.)	62 7/8	63 1/8
Philip Morris	52	52 1/8
Procter Gamble	54 1/2	54 3/8
Sears Roeb. and Co	47 1/2	47 3/8
Texaco	65 3/8	64 1/4
Union Carbide	25 5/8	27 1/8
United Tech.	63 3/8	64
Westinghouse	12 7/8	12 5/8
Woolworth	17 3/8	16 5/8

TOKYO

Progression

INDICE NIKKEI

+ 2,1 %

Les cours ont progressé au cours de la semaine écoulée à la Bourse de Tokyo grâce à des achats massifs des investisseurs étrangers attirés par la poursuite de la baisse du yen. L'indice Nikkei des 225 valeurs a gagné 408,28 points, à 20 270,75 points, soit une sensible avance de 2,1 %. C'est la première incursion du Nikkei au-dessus du seuil psychologique des 20 000 points depuis le 15 avril. Le volume d'échange moyen quotidien s'est établi à 287,96 millions de titres contre 153,6 millions une semaine plus tôt.

Le Nikkei, qui avait ouvert la semaine à 19 771,75 points, a baissé lundi en l'absence de facteurs nouveaux. Le reste de la semaine, l'indice n'a cessé de progresser, stimulé par les achats des investisseurs étrangers, acteurs essentiels sur le marché depuis le début de l'année, ont expliqué les courtiers.

Indices du 13 mai : Nikkei, 20 270,75 (c. 19 862,47) ; Topix, 1 643,20 (c. 1 615,69).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Bridgestone	1 530	1 520
Canon	1 690	1 690
Fuji Bank	2 300	2 350
Honda Motors	1 710	1 770
Matsushita Electric	1 680	1 710
Mitsubishi Heavy	684	697
Sony Corp.	5 700	5 880
Toyota Motors	1 980	1 980

LONDRES

Sans relief

+ 0,4 %

Semaine sans grand relief à la Bourse de Londres, plus préoccupée par l'évolution des actions et obligations américaines que par les performances des sociétés britanniques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture vendredi à 3 119,2 points, soit sur une progression hebdomadaire de 13,2 points (0,4 %). Il regagne la majeure partie du terrain perdu la semaine dernière.

Le Footsie doit cette petite hausse à la bonne séance de mardi, où il a progressé de 1,2 %, soutenu par la perspective de la réduction des taux d'intérêt directeurs de la Bundesbank mercredi. En revanche, les espoirs d'une baisse des taux britanniques se sont amoindris, notamment après les mises en garde mercredi et jeudi du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, sur les dangers d'une surchauffe de l'économie britannique.

Indices « FT » du 13 mai : 100 valeurs 3 119,2 (c. 3 106) ; 30 valeurs 2 471,3 (c. 2 480,3).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Allied Lyons	5,72	5,78
BP	4,04	4,05
BTR	3,84	3,85
Cadbury	4,86	4,88
Glaxo	5,61	5,56
GUS	5,95	5,97
ICI	8,32	8,16
Reuters	4,86	4,84
RTZ	8,44	8,55
Shell	7,33	7,44
Unilever	10,70	10,23

FRANCFORT

Rebond

+ 0,97 %

Soutenue par une série de résultats satisfaisants concernant les entreprises allemandes et par la baisse, mercredi, d'un demi-point des taux directeurs de la Bundesbank, la semaine a été favorable à la Bourse de Francfort. L'indice DAX des trente valeurs vedettes s'est inscrit vendredi en clôture à 2 258,75 points, soit en hausse de 0,97 % par rapport à la semaine précédente.

Lundi, le DAX perdait pourtant 0,38 % dans le sillage du marché américain. Il est ensuite reparti à la hausse, poussé par une publication de bons chiffres sur les résultats de sociétés. La Bourse étant fermée jeudi en raison de l'Ascension, la baisse des taux directeurs allemands mercredi, qui a surpris le marché, a contribué à la fermeté des cours vendredi.

La Commerzbank souligne que le marché allemand des actions résiste bien aux turbulences obligataires. *« Cela prouve que la Bourse tient de plus en plus compte, pour ses évolutions, de la conjoncture et des prévisions optimistes concernant les résultats des entreprises. »*

Indice DAX du 13 mai : 2 258,75 (c. 2 237,02).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
AEG	178,90	185,20
BASF	319,30	326,90
Bayer	381	382,50
Commerzbank	358,90	364,50
Deutsche Bank	786,80	791,50
Hoechst	356,80	352,50
Karstadt	628	627
Mannesman	465	465
Siemens	737,50	731,80
Volkswagen	523	528,50

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Nette amélioration

La semaine de l'Ascension a été animée et il y a eu de belles réussites sur le marché international des capitaux. La plus éclatante est celle d'un euro-emprunt de 300 milliards de lires italiennes émis pour le compte de la Banque européenne d'investissement. Cette affaire, d'une construction un peu particulière, a le mérite de faire profiter, et l'emprunteur et le souscripteur, de l'amélioration de la situation qui s'est produite ces derniers jours. Sa durée pourra s'étendre jusqu'à dix ans, mais l'emprunteur s'est réservé la possibilité de rembourser par anticipation dans cinq ans.

Il paraît évident que l'opération serait dénoncée en 1999 si le taux de rendement devait être plus bas qu'aujourd'hui et que, au contraire, elle se prolongerait jusqu'à 2004 s'il était plus élevé. A première vue, cela ressemble à un marché de dupes dont les épargnants et les investisseurs seraient les victimes. En fait, c'est une opération équitable. L'incertitude dans laquelle les bailleurs de fonds sont tenus est bien rémunérée. Dans tous les cas, considérée comme une opération à cinq ans ou comme une opération à dix ans, elle rapportera plus qu'une transaction classique qui serait achetée maintenant et dont on connaîtrait de façon certaine l'échéance, qui serait soit de cinq ans, soit de dix ans.

L'emprunteur y trouve également son compte : *le tout lui* revient moins cher qu'un emprunt classique, car, par l'intermédiaire de l'établissement financier qui s'occupe de son affaire, il a vendu à un bon prix la possibilité de sortie à mi-chemin qu'il s'était réservée au départ. C'est une option qui a beaucoup de valeur et qu'on peut monnayer. Les bénéfices de la vente de cette option sont en partie reversés au souscripteur des obligations, ce qui explique le rendement comparativement élevé des titres. Le taux d'intérêt minimal, le coupon, est de 9,125 % l'an. L'emprunt est placé sous la direction de la Banca di Roma.

Dans la *foulée*, la SNCF *a fait* une proposition assez semblable, mais un peu plus compliquée. Elle a émis, à la veille de l'Ascension, le premier emprunt en lires de son histoire. Son montant est de 150 milliards. D'une durée maximale de douze ans, il pourra toutefois être remboursé par anticipation chaque année à partir de 1999, sauf en 2004. Cette restriction s'explique par l'échéancier de la SNCF, qui est particulièrement chargé cette année-là et qu'elle ne veut pas prendre le risque d'alourdir.

Unilever, un emprunteur très fidèle

D'autre part, contrairement à la Banque européenne d'investissement, qui cherchait effectivement des fonds en lires, la SNCF n'a pas l'emploi de ressources en lires italiennes. Elle s'est donc procuré à leur place des francs français, qu'elle a obtenus en concluant un contrat d'échange avec une entreprise américaine de tout premier plan, General Re. L'emprunt de la SNCF est offert en souscription publique par l'intermédiaire d'un groupe de banques placé sous la direction du Credito Italiano. Son coupon est de 9,20 % l'an. De tels niveaux, supérieurs à 9 %, semblent très élevés, surtout si on les compare à ceux qui sont proposés ailleurs en Europe, alors que la grande question qui se pose présentement est de savoir quand le taux des fonds d'Etat allemands de dix ans de durée retombera à 6 %.

Dans le compartiment de l'eurofranc français, le succès de la semaine a été remporté par la société Unilever, dont l'emprunt de 1,5 milliard de francs pour une durée de dix ans rapportera 7,24 % l'an à ceux qui ont acquis *les obligations* au prix où elles étaient vendues initialement. C'est une transaction parfaitement classique et très simple. D'un point de vue technique, elle se distingue parce qu'on savait d'avance quelle banque allait la diriger. Unilever est très fidèle dans ses relations avec ses banques, contrairement à beaucoup d'autres emprunteurs qui lancent des appels d'offres pour attribuer le mandat de leur opération financière à l'établissement qui propose la solution la plus économique. Le fait est qu'elle a tout lieu de se féliciter de *sa façon d'agir. A chacune* de ses apparitions sur le marché international, ses banques attitrées la servent particulièrement bien. La Banque nationale de Paris, qui était chargée de cette opération, s'est associée à la Société de banque suisse, et le cercle des investisseurs est très étendu.

Par ailleurs, le Crédit local s'est signalé sur trois marchés différents. Sur celui du franc français, il a chargé l'Union de banque suisse et la Caisse des dépôts de lui organiser un emprunt de 1 milliard pour une durée de neuf ans et demi. Sur celui du franc suisse, il s'est adressé à une banque américaine, Merrill Lynch, qui a monté pour lui une transaction de 100 millions pour une durée de cinq ans et conclu aussitôt un contrat d'échange de façon à fournir les fonds en dollars américains.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Un dollar sous perfusion

Après les tirs d'artillerie lourde des banques centrales effectués, mercredi 4 mai, pour enrayer la chute du dollar, ce dernier s'est maintenu tout au long de la semaine entre 1,66 DM et 1,67 DM, et entre 5,69 francs et 5,73 francs. La menace de nouvelles interventions des banques centrales incite à la prudence les spéculateurs à la baisse, tandis que les nouvelles en provenance de l'économie américaine contribuent, pour l'instant, à la meilleure tenue de la devise.

Commentant ces nouvelles, notamment la diminution des ventes de détail en avril, un des dirigeants de la firme de courtage new-yorkaise Paine-Webber déclarait : *« Quand les nouvelles sont « bonnes »* [lisez une accélération de la croissance], *le dollar baisse ; quand elles sont « mauvaises », le dollar monte. »* Ce raisonnement, un peu contre nature, traduit le sentiment selon lequel l'accélération en question serait susceptible de relancer une inflation qui minerait la devise américaine, un ralentissement, au contraire, apaisant les craintes de hausse des prix intérieurs. Pour les mêmes raisons, la tenue des cours du dollar se calque sur celle des obligations du Trésor des Etats-Unis, ce qui est logique, puisque avant les interventions des banques centrales, c'était la dépréciation de ces obligations qui déprimait le billet vert.

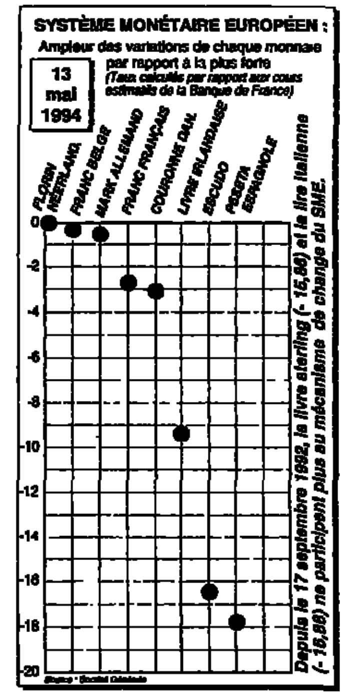
D'autre part, la Maison Blanche, par la voix de Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor, a renouvelé ses déclarations rassurantes : *« Il est faux de penser que les Etats-Unis souhaitaient un dollar faible ! »* Toutefois, le secrétaire au commerce, Ron Brown, a estimé que le Japon *« devait apporter un genre de réponses aux demandes des Etats-Unis »* en matière de commerce extérieur, ce qui ressemble furieusement à la politique de dollar faible à l'égard du yen, plutôt en faveur précédemment, officieusement tout au moins. Pour l'instant, en tout cas, le dollar s'est raffermi par rapport au yen, passant, d'une semaine à l'autre, de 102,75 à près de 105 yens, ce qui constitue un acquis intéressant, mais demande à être confirmé.

F. R.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 9 AU 13 MAI
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4990	8,5834	2,1387	2,5024	51,5631	2,8084	2396,23
	–	1,4920	7,9509	2,1112	2,4854	51,1756	2,7980	2387,20
New-York	1,4998	–	17,4734	70,1262	59,9341	2,9087	53,4045	0,00626
	1,4920	–	17,8899	70,6714	60,0312	2,9155	53,4759	0,00625
Paris	8,5834	5,7230	–	401,3324	343,0027	16,6463	305,6342	3,5820
	8,5193	5,7100	–	403,5336	342,7782	16,6472	305,3476	3,5688
Zurich	2,1387	1,4260	24,9170	–	85,4660	4,1478	76,1549	0,8925
	2,1112	1,4150	24,7811	–	84,9442	4,1254	75,6684	0,8844
Francfort	2,5024	1,6685	29,1543	117,0056	–	4,8531	89,1055	1,0443
	2,4854	1,6658	29,5334	117,7244	–	4,8566	89,0802	1,0411
Bruxelles	51,5631	34,38	6,0073	24,1094	20,6053	–	18,3685	2,1518
	51,1756	34,30	6,0947	24,2403	20,5907	–	18,3422	2,1438
Amsterdam	2,8084	1,8725	327,188537	1,31311	112,226551	5,44648	–	1,17199725
	2,7980	1,8780	332,40798	1,32155	112,258374	5,45190	–	1,16875
Milan	2396,23	1597,70	279,1718	1120,4067	957,5607	46,47179	853,2443	–
	2387,20	1600,00	275,9918	1130,7420	960,4995	46,64723	855,6150	–
Tokyo	157,22	104,83	18,31732	73,51332	62,82889	3,04916	55,98398	0,065613
	153,30	102,75	21,57240	72,61484	61,68287	2,99563	54,94652	0,064219

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 mai, 5,4593 contre 5,5571 F le vendredi 6 mai 1994.



MATIÈRES PREMIÈRES

Cacao : l'Indonésie talonne la Côte-d'Ivoire

Mai, le joli mois de mai, sourit au cacao. Sourires à éclipses. Après avoir gagné 100 livres depuis la quinzaine passée, les cours du cacao, en cette fin de semaine, perdent 30 livres pour s'établir sur la place de Londres à 892 livres la tonne.

A priori, rien ne justifie de tels mouvements. Bien sûr, les membres de l'Organisation internationale du cacaco (ICCO) prévoient *un déficit de* la production mondiale (1). En février dernier, il était question de 110 000 tonnes pour l'actuelle année cacaoyère, c'est-à-dire celle qui s'étend d'octobre 1993 à septembre 1994. Dans un rapport qui vient de paraître, les mêmes analystes aggravent leur pronostic et estiment que la demande dépassera l'offre de 209 000 tonnes. Mais ces prévisions ne font pas l'unanimité, tant s'en faut, elles feront l'objet d'un examen plus approfondi lors d'une prochaine réunion entre *le 6* et *le* 10 juin.

Les chiffres émis par la Côte-d'Ivoire sont, depuis longtemps, sujets à caution. L'ICCO estime que ce pays verra diminuer sa récolte au fil des ans : les tonnages ne devraient pas dépasser, selon cet organisme, 840 000 tonnes pour la campagne 1993-1994, puis diminuer comme peau de chagrin autour des six prochaines années, pour s'établir à 704 000 tonnes en l'an 2000. Les autorités ivoiriennes ont d'autant plus à cœur de démentir ces voix de Cassandre que, parallèlement, le même organisme prédit un sort plus heureux à l'Indonésie. L'ICCO pronostique en effet, sans ménagement, que l'État insulaire de l'Asie du Sud-Est augmentera ses volumes, sur la même période, au point de passer de 260 000 tonnes à 459 000 tonnes... L'agriculture reste le secteur dominant de ce pays. Les plantations, créées au temps de la colonisation hollandaise, y sont cultivées de manière intensive, pratique que méconnaît l'Afrique, plus sensible au mode contemplatif...

« Gentils bavardages »

Au fur et à mesure du temps qui passe, les opérateurs accordent de moins en moins de crédit à ces estimations : *« Il ne s'agit que de gentils bavardages*, s'exclame l'un d'entre eux. *L'ICCO n'a pas su mettre en place d'accord international et il produit des statistiques inexactes et obsolètes. »* En réalité, les négociants sont persuadés que la production mondiale interne s'équilibrera avec la consommation, que ce fameux déficit est en train d'atteindre le degré zéro. *« Il sera tout au plus de 80 000 tonnes »*, affirment-ils. Certains d'entre eux se sont même rendus en Côte-d'Ivoire : *« Les conditions climatiques ont rarement été aussi favorables »*, pensent-ils. Pas l'ombre d'une pénurie à l'horizon.

A cette offre d'ores et déjà ressentie comme abondante s'ajoute la perspective d'une piètre consommation ou plutôt d'achats moins généreux que prévu. L'ancienne Union soviétique déçoit les industriels. L'ICCO avait cru que cette région goûterait plus de cacao cette année que l'année précédente (150 000 tonnes contre 143 000 tonnes), les chocolatiers, eux, trouvent le rythme des achats extrêmement lent. *« La Communauté des Etats indépendants n'importera pas plus de 120 000 tonnes cette année »*, affirment-ils sans la moindre hésitation.

Alors, pourquoi ce renchérissement des cours en dépit de ces éléments baissiers ? *« Par contagion avec le café*, explique Antoine Touton, PDG de Gepro, une société de négoce. *Le café est en ébullition, les spéculateurs sont attirés par le panier des matières premières dans sa globalité. Lorsqu'une corbeille s'excite, l'autre fait de même. De plus, à New-York, les Bourses du café et du cacao sont dans le même hall. »* Et pourquoi les prix ont-ils baissé ces derniers jours ? *« Parce que les tendances fondamentales ne sont pas favorables au cacao, parce que les chocolatiers du Danemark, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande font à nouveau pression* (le Monde du 12 novembre 1993) *sur la Commission pour que soit commercialisé, sous l'appellation « chocolat », un produit contenant jusqu'à 5 % de matières grasses végétales autres que du cacao. »* Et ce, pour des raisons financières, évidemment : l'huile de palme ou les dérivés de soja sont dix fois moins chers que la matière première tropicale. *« Cette fois-ci, ces industriels ont toutes les chances d'être entendus »*, disent les opérateurs. Décidément, les voies de la Bourse sont impénétrables.

MARIE DE VARNEY

(1) L'offre mondiale s'établit à environ 2 500 000 tonnes.

PRODUITS	COURS DU 6-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 179 (+ 162) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 353 (+ 15) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 365 (+ 585) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	338,30 (+ 5,80) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	1 957 (+ 167) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 274 (+ 64) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	320 (– 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	261 (+ 2,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	186,30 (– 0,70) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	16,35 (+ 0,07) Dollars/baril
Or (Londres)	380,35 (+ 7,55) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6-5-4	Cours 13-5-94
Or fin (kilo en barre)	68 500	70 000
– (kilo en lingot)	68 850	70 100
Pièce française (20 F)	398	403
● Pièce française (10 F*)	325	320
Pièce suisse (20 F)	398	403
Pièce latine (20 F)	394	408
● Pièce tunisienne (20 F*)	396	400
Souverain	502	514
● Souverain Elizabeth II*	502	505
● Demi-souverain*	290	281
Pièce de 20 dollars	2 500	2 505
– 10 dollars	1 322,50	1 300
● – 5 dollars*	650	700
– 50 pesos	2 585	2 645
● – 20 marks*	491	493
– 10 florins	412	424
● – 5 roubles*	–	283

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La Bundesbank met le turbo

Mercredi 11 mai, veille de l'Ascension, le conseil d'administration de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a créé une véritable surprise en annonçant une diminution d'un demi-point complet (0,50 %) du taux d'escompte et du taux Lombard, ramenés respectivement de 5 % à 4,50 % et de 6,50 % à 6 %. On savait que la banque centrale allemande devait prendre une décision à ce sujet. La veille, le taux de ses pensions à court terme (REPO) avait été ramené de 5,41 % à 5,35 %. Car la Bundesbank laisse toujours un écart de 0,25 % entre ce REPO et un taux d'escompte qu'elle veut voir utilisé le moins possible par les établissements bancaires ; elle se voyait donc contraint soit de stopper bientôt la diminution de ses taux à court terme, soit de déplacer vers le bas le butoir des taux d'escompte, ce qu'elle a fait.

Mais pourquoi 0,50 % au lieu de 0,25 %, comme elle le pratique habituellement ? Tout simplement parce que *le feu est à la maison* depuis qu'en Allemagne comme sur le continent les taux d'intérêt à long terme ont amorcé une remontée fort peu souhaitée, par contagion avec les taux américains en pleine ébullition. Aux Etats-Unis, les milieux financiers redoutent la surchauffe : ce n'est pas le cas en Europe ! Dans ces colonnes, il a été plusieurs fois rappelé que le retour à une hiérarchie normale des taux d'intérêt, succédant à cinq années d'inversion (et de perversion) à savoir les taux courts supérieurs aux taux longs, pouvait s'effectuer *soit par le bas, avec une diminution* des taux courts, soit par le haut, avec une augmentation des taux longs.

Une trop grande prudence

Dans le cas de l'Allemagne, ce sont les taux longs qui ont monté plus vite que les taux courts ne baissaient, leur recul s'effectuant par petites gouttes, distillées par une Bundesbank ultraprudente. Le résultat a été catastrophique : rebutés par la hausse des rendements des obligations, qui fait baisser leur cours (à raison de 1 % de chute pour 5 à 6 % d'augmentation des rendements), les capitaux ont quitté ou négligé les placements à long terme pour se porter vers les placements à court terme, ce qui a gonflé la masse monétaire M3, souci brûlant de la banque centrale.

Sur le front des taux d'intérêt américains, la semaine a été très agitée, au gré des nouvelles de l'économie américaine. Lundi 9 mai, dans la foulée de la séance meurtrière du vendredi 6 mai, où les rendements des emprunts à long terme avaient littéralement « flambé » à l'annonce de créations d'emplois plus fortes que prévu, ces *rendements continuaient à monter*, atteignant 7,49 % à dix ans et 7,63 % à trente ans, dans une atmosphère de grande inquiétude (toujours la crainte d'inflation générée par la forte croissance). Le lendemain, une détente était observée, à 7,31 % et 7,50 % sur des rumeurs de baisse du taux d'escompte allemand et de hausse du taux directeur de la Réserve fédérale, annoncées simultanément et données comme possibles, à 50/50 par M. Robert Hormath, l'associé bien connu de la firme new-yorkaise Goldman Sachs. Ce fut le cas pour *la Bundesbank et pas pour la* Réserve fédérale. Mercredi 11, les mauvaises conditions d'une adjudication de bons du Trésor américains faisaient rebondir le rendement du trente ans à 7,63 %.

Les deux échéances capitales, toutefois, étaient jeudi la publication des prix de gros pour avril et vendredi celle des prix de détail, très attendus, puisqu'elle devait confirmer ou infirmer les craintes d'inflation. Les chiffres furent « bons » : baisse de 0,1 % des prix de gros et hausse de 0,1 % des prix de détail, alors que les économistes attendaient *+ 0,3 %. Sur un an*, l'inflation aux Etats-Unis est de 2,8 %. Sur ces « bonnes » nouvelles, les marchés ont commencé par réagir favorablement, le rendement de l'obligation du Trésor retombant de 7,63 % à 7,40 %. Mais ce fut un feu de paille, les opérateurs redoutant de « mauvais » chiffres pour l'avenir, notamment la répercussion sur les prix de la hausse récente des cours du pétrole. De plus, ils attendent de savoir quelle sera la décision du comité de la politique monétaire de la Réserve Fédérale, qui se réunit le mardi 17 mai et qui pourrait relever les taux directeurs de la banque centrale : avant, on parlait de 0,50 % ou même d'un point (1 %) complet, maintenant, après les indices de prix d'avril, on parle plutôt de 0,25 %.

Les marchés ont relevé, avec une certaine inquiétude, les propos du président de la Réserve fédérale de San-Francisco, Robert Parry, selon lesquels les taux d'intérêt réels c'est-à-dire hors inflation, continueraient à stimuler l'économie et que revenir simplement à une politique monétaire « neutre » n'était pas suffisant pour juguler l'inflation. En clair, cela veut dire que la Réserve fédérale doit continuer à relever ses taux directeurs, probablement au-delà des 4 % envisagés, qui sont déjà à 3,75 % pour l'argent entre banques (marché monétaire).

En fin de semaine, les rendements des emprunts du Trésor tournaient autour de 7,30 % pour le dix ans et de 7,50 % pour le trente ans, un peu au-dessous de leurs niveaux de la fin de la semaine dernière. Les marchés sont « plombés », soupirait un opérateur à New-York, estimant qu'ils restaient baissiers (« bearish »), les bonnes nouvelles n'ayant que peu d'effet et personne n'osant s'engager.

Les sicav de trésorerie retrouvent la cote

A Paris, sur le MATIF, c'est le même sentiment. Au début de la semaine, la descente aux enfers continuait, le cours de l'échéance juin sur le contrat notionnel dix ans tombant à 118,50 pour un rendement de plus de 7,15 %. Puis ce cours se redressait progressivement, en liaison avec ceux des marchés américains et l'annonce des prix de gros et de détail outre-Atlantique, pour atteindre 120,82 vendredi après-midi et retomber à 120,18, par sympathie avec New-York. A Paris, aussi, on est « plombé », jusqu'au jour où la remontée des cours s'amorcera vraiment et qu'on sentira que le « découplage » entre les taux américains et européens à long terme sera une réalité. Pas avant.

Au mois d'avril, un renversement de tendance, sans doute temporaire, s'est produit dans l'orientation des placements des Français. Les sicav de trésorerie ont enregistré des souscriptions nettes (7,9 milliards de francs provenant essentiellement des professionnels, entreprises et investisseurs institutionnels), alors qu'elles avaient perdu 21,5 milliards de francs en mars et 195 milliards en 1993.

FRANÇOIS RENARD

COMMUNICATION

Un nouveau quotidien pour la capitale

« Paris 24 : 00 » fixe son seuil d'équilibre à 30 000 exemplaires

Un nouveau quotidien, *Paris 24 : 00*, sera lancé en kiosque, lundi 16 mai, à Paris et dans la proche banlieue. Son objectif est de séduire 30 000 lecteurs sur un créneau déjà occupé par *le Parisien* et *InfoMatin*.

« C'est le 16 mai ou rien ! ». Philippe Lecardonnel – ancien journaliste de *l'Idiot international*, d'*Entrevue* et de *France-Soir*, où il fut l'adjoint de Philippe Bouvard – est le rédacteur en chef de *Paris 24 : 00* (« Paris 24 heures »), un nouveau quotidien qui sera lancé en kiosque le 16 mai, à Paris et dans la proche banlieue. *« On n'a que six semaines pour faire entendre notre voix*, dit-il. *C'est la dernière fenêtre possible avant les vacances. »*

A deux pas de Belleville, dans les anciens locaux de feu *le Jour*, fondé par Jean-Christophe Nothias, quarante journalistes de moins de 30 ans, recrutés *« personnellement »* par Philippe Lecardonnel, préparent le troisième « numéro zéro ». Malgré les locaux, malgré Michel Sendra, PDG de Midratel, une société spécialisée dans les services vocaux téléphoniques qui finance *Paris 24 : 00* après avoir participé au tour de table du *Jour*, l'équipe de rédaction refuse toute filiation avec l'ancien quotidien. Avec un capital de départ de 8 à 10 millions de francs apporté par Michel Sendra, *Paris 24 : 00* cherche plutôt son modèle du côté d'*InfoMatin*, lancé voici cinq mois : *« On leur a tout piqué, le prix, le format et la quadrichromie. »* Comme son devancier, *Paris 24 : 00* a adopté le format demi-berlinois – la moitié de celui du *Monde* –, il sera aussi vendu 3 francs et utilisera la couleur. Mais les similitudes s'arrêtent là. Selon Philippe Lecardonnel, *« le contenu sera totalement différent »*. Quotidien de ville au sens strict, *Paris 24 : 00* a volontairement limité sa zone de diffusion à Paris et la petite couronne ainsi qu'aux kiosques des gares du RER.

Un journaliste une page

Etudes marketing à l'appui, *Paris 24 : 00* pense avoir cerné le profil de ses futurs lecteurs. *« Des gens qui bougent, qui n'ont pas beaucoup de temps »*, indique Philippe Lecardonnel. Le quotidien cible les citadins âgés de 20 à 49 ans, cadres moyens ou professions intermédiaires, pour se positionner juste au-dessus du *Parisien*, son principal concurrent. Le credo de *Paris 24 : 00* sera d'être *« critique sans être exhaustif. D'abord, parce qu'on n'a pas la place mais, surtout, parce qu'on s'adresse à des lecteurs pressés »*. Le futur « cité-journal » n'excédera pas 24 pages du lundi au vendredi, mais ira jusqu'à 32 pages et 5 francs le samedi.

Déjà à l'étroit dans ses murs, la rédaction enchaîne les « numéros zéro » avec fièvre mais sérénité. La seule fausse note dans cette atmosphère studieuse est le petit nombre de micro-ordinateurs. La rédactrice de la rubrique astrologie, peu habituée aux contraintes de la collectivité, supporte mal le jeu de chaises musicales qui en découle. Pour rédiger ses futurs horoscopes, cette aristocrate, journaliste débutante, a choisi de se cacher derrière un pseudonyme, Sybille de Laborit : *« Si cela se savait, je serais embêtée par l'Eglise, qui interdit ce type d'activité. »* En professionnelle du zodiaque, elle avoue s'être penchée sur le thème astral de *Paris 24 : 00* auquel elle prédit *« un bel avenir, mais il devra en passer par des remaniements à court ou moyen terme avant de trouver la bonne formule »*...

Pour les dix premières pages, consacrées aux informations internationales et nationales, Philippe Lecardonnel a dressé un cahier des charges précis : sept grands sujets chaque jour seront traités sur une page. Un principe d'airain qui se traduit par un journaliste/une page. Des « signatures prestigieuses » devraient venir prêter main forte à la rédaction pour le lancement. Christine Bravo, Guillaume Durand, Ladislas de Hoyos et Yves Mourousi apporteraient, à tour de rôle, un entretien hebdomadaire publié sur deux pages. Le président de la République a déjà été sollicité pour être l'un des premiers à s'exprimer. Cette double page pourrait aussi être consacrée, une fois par semaine, à du journalisme d'investigation du genre *« j'ai été vendeur chez MacDonald.s pendant une semaine »*...

La rédaction en chef avoue avoir l'œil fixé sur les journaux télévisés de 20 heures. La création d'une rubrique « zapping », en dernière page, en tient compte : deux photos extraites des programmes diffusés la veille chercheront à fixer les conversations de comptoir ou de bureau, le lendemain.

C'est surtout avec ses cinq pages quotidiennes consacrées à l'actualité parisienne et son cahier central pratique – offres d'emplois, pages enfants, cinéma, femmes ou loisirs, selon les jours –, que *Paris 24 : 00* compte séduire les 30.000 acheteurs quotidiens (dont 50 % de femmes) nécessaires à son équilibre. Une première étape pour parvenir, avant la fin juin, à la vitesse de croisière des 50 000 exemplaires de diffusion payés. Cet objectif atteint, Michel Sendra organisera un nouveau tour de table pour accueillir d'autres investisseurs. Le premier numéro, accompagné d'une campagne de promotion, devrait être tiré à 150 000 exemplaires, puis 110 000 les jours suivants.

GUY DUTHEIL

FRANCE 2 : départ du directeur des programmes, Claude Otzenberger. – Le directeur des programmes de France 2, Claude Otzenberger, vient de quitter cette chaîne, *« en commun accord avec la direction générale »*. Claude Otzenberger avait été appelé à cette fonction en juin 1992 par l'ancien PDG de France Télévision, Hervé Bourges. Peu après l'élection de Jean-Pierre Elkabbach à la présidence de France Télévision, au début de l'hiver, Claude Otzenberger avait, dans un entretien au *Monde* (26 janvier), fait part de son scepticisme sur l'avenir des chaînes publiques. Le poste de directeur des programmes de France 2 qui relève de l'autorité du directeur de l'antenne Louis Bériot, pourrait être supprimé.

CARNET

Anniversaires de naissance

Clara, Romain, Jean-Philippe, Christophe et Vincent,

sont heureux de souhaiter un joyeux anniversaire à

Papya,

à l'occasion de ses quatre-vingts ans le 15 mai 1994.

Alain, Marie-Françoise, Philippe et Elisabeth,
joignent leurs vœux affectueux à ceux de

Mamya
et de leurs enfants.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Frédérique PERNIN,

fille de
M. Jean-François PERNIN
et de Mme, née Danielle Labbé (†)
avec

M. Hervé CROUX,

fils de
M. Gilbert CROUX
et de Mme, née Paule Heurtel.

Anniversaires

– Il y a un an, le 15 mai 1993, disparaissait

Gina ALESSANDRI.

Ses fils, François, Philippe, Dominique, Patrick Bott
Et sa famille,
demandent une pensée à tous ceux qui l'ont aimée et connue.

– Il y a cinquante ans, le 15 mai 1944,

Abraham CHERCHEVSKY

était arrêté par un inspecteur français, puis déporté sans retour (convoi nº 73), pour la seule raison qu'il était juif.

Sa femme,

Germaine CHERCHEVSKY,

avait été déportée sans retour le 2 septembre 1943 (convoi nº 59).

Leurs trois filles,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
n'oublient pas.

– Il y a cinquante ans, le 15 mai 1944,

Albert HECKER
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,

était déporté de Drancy par le convoi nº 73, à destination de Kaunas (Lituanie), où il mourut assassiné à l'âge de quarante-cinq ans.

Albert Hecker fut successivement chef de publicité du *Progrès civique*, du *Quotidien du Soir*, directeur de la publicité de *Paris Midi* et de *Paris-Soir*, directeur de *Germinal*, chef de publicité du *Jour*, et président du conseil d'administration de Radio 37.

En 1940, il était en outre vice-président de la Fédération française de la publicité, président d'honneur du Syndicat des chefs de publicité des quotidiens de Paris, conseiller du commerce extérieur, ainsi que délégué cantonal, administrateur de la caisse des écoles et du dispensaire de la caisse des écoles du Xe arrondissement.

En juin 1940, à la veille de l'occupation de la capitale, il prit la responsabilité de saboter l'émetteur de Radio 37 afin qu'il ne puisse être utilisé par l'ennemi.

Dès 1941, il devenait membre du réseau « Scorpion » (Ceux de la Libération).

De la part de
Monique Hecker,
sa fille,
Ses enfants
Et petits-enfants.

Il y a vingt ans tu nous quittais

Françoise GROP

QUE TA JOIE DEMEURE.

– Il y a cinquante ans, le 15 mai 1944, notre père,

Joseph KUKAWKA,

arrêté à Chambéry par la Milice française, quittait le camp de Drancy dans le convoi nº 73.

Nous ne l'avons jamais revu.

Ses fils qui se souviennent et qui n'oublieront jamais,
Jacques et Pierre Kukawka.

– Il y a cinquante ans,

Max RAWICZ,
trente-six ans.

Arrêté le 23 août 1943 à son domicile, parce que juif, par des gendarmes français pour être livré à la Gestapo, interné à Miramas puis à Drancy, avant d'être déporté le 15 mai 1944, par le convoi nº 73 emportant dans ses wagons 878 hommes, à destination de Kaunas et Reval, où il fut assassiné.

Eva Rawicz,
son épouse,
Colette et Eliane Rawicz,
ses filles,
Nathalie, Michèle, Daniela,
ses petites-filles.

Notre mémoire est leur seule sépulture.

N'oublions jamais.

– Arrêté à Nice le 21 mars 1944,

Jacob SZEIER

était emporté de Drancy le 15 mai 1994, par le convoi nº 73, vers Kaunas ou Reval, où il fut assassiné.

Il y a cinquante ans. Son souvenir est présent.

Dora Szeier,
son épouse,
Isidore Szeier,
son fils,
Et sa femme Liliane,
Delphine Szeier,
sa petite-fille.

– Le 15 mai 1944 étaient arrêtés par la Milice française à Gignac (Hérault), désignés par l'Etat français, martyrisés et massacrés à Auschwitz,

Adolphe WORMSER,
viticulteur,
officier de réserve,
croix de guerre 1914-1918,
soixante-six ans,

sa femme,

Alice,

et sa belle-sœur,

Marguerite,
née Bloch.

Ce message est dédié à la jeunesse de France à jamais résistante et à ceux qui sont encore sourds et aveugles.

Leurs huit enfants,
Dix-huit petits-enfants,
tous sauvés par d'autres Français, mais toujours hantés par ce drame, cinquante ans après.

Ni oubli ni pardon.

Souvenirs

– Nancy. Paris.

Il y a cinquante ans,

Camille GOLDMAN,

né à Nancy, quittait Drancy le 15 mai 1944 dans le convoi nº 73 pour Auschwitz, où il a été gazé par les nazis parce qu'il était juif.

Il avait dix-sept ans.

Il fait partie des 25 membres de notre famille déportés dans les camps d'extermination.

23 y ont été annihilés.

Simone et Léon Herszberg-Goldman.
Et les familles.

– Il y a cinquante ans,

Sacha GRUMBERG,
engagé volontaire,

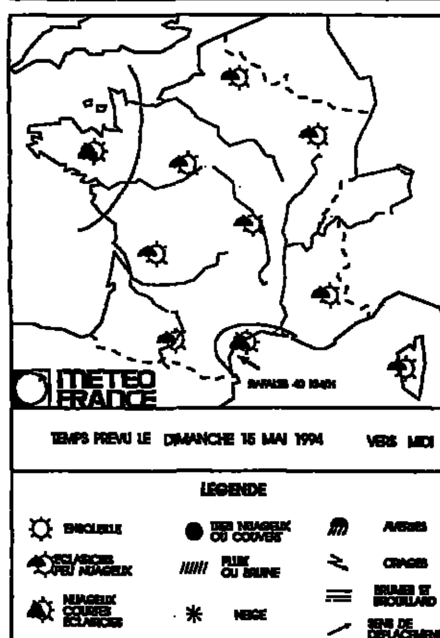
était arrêté à Montauban par la police de Vichy, et déporté le 15 mai 1944 par le convoi nº 73 avec 878 personnes, et assassiné en Lituanie.

Ses nièces,
Annie Clanc,
Micheline Bryden.

Manifestation du souvenir

« La cérémonie annuelle à la mémoire des *Etudiants résistants* aura lieu le lundi 16 mai à 18 h 30 devant le monument qui leur est dédié, Jardin du Luxembourg, entrée place Paul-Claudel, avant la fontaine Médicis. »

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 15 MAI 1994 VERS MIDI

LEGENDE

ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Dimanche : retour du beau temps. – Sur la façade ouest du pays, de la côte aquitaine à la Normandie, le soleil sera masqué par des nuages élevés sans conséquence. Des Pays-de-Loire au Cotentin, le temps semblera plus gris, et les nuages pourront donner quelques gouttes de pluie.
Près du pourtour du golfe du Lion, le vent marin entraînera avec lui des nuages côtiers qui persisteront en cours de journée.
Partout ailleurs, et ce pour la majorité des régions, le début de la matinée sera brumeux, surtout au nord de la Loire, avec quelques bancs de brouillard çà et là ; ils se dissiperont vite pour laisser place à un ciel généralement peu nuageux.
Après une nuit bien dégagée, les températures minimales seront plus fraîches que la veille, comprises entre 8 et 11 degrés.
Grâce au soleil, il fera entre 22 et 25 degrés dans l'intérieur. En revanche, avec le vent marin, il fera entre 20 et 24 degrés près de la Méditerranée. Quant aux régions situées en bordure de Manche, elles ne dépasseront pas 20 degrés au meilleur moment de la journée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	25/19
BIARRITZ	23/11
BORDEAUX	24/10
BOURGES	23/14
BREST	22/11
CAEN	23/13
CHERBOURG	18/13
CLERMONT-FER.	21/13
DIJON	22/14
GRENOBLE	28/14
LILLE	22/12
LIMOGES	20/11
LYON, BRON	22/14
MARSEILLE	24/16
NANCY, ESSEY	21/12
NANTES	23/12
NICE	21/17
PARIS-MONTS	24/15
PAU	24/ 9
PERPIGNAN	19/13
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	23/13
ST-ETIENNE	20/13
STRASBOURG	22/12
TOULOUSE	21/11
TOURS	23/13
ÉTRANGER	
ALGER	22/11
AMSTERDAM	22/12
ATHÈNES	23/15
BANGKOK	35/27
BARCELONE	20/12
BELGRADE	23/10
BERLIN	21/11
BRUXELLES	22/10
COPENHAGUE	17/ 5
DAKAR	25/19
GENÈVE	21/14
ISTANBUL	20/12
JÉRUSALEM	20/ 8
LE CAIRE	28/16
LISBONNE	16/12
LONDRES	20/12
LOS ANGELES	20/15
LUXEMBOURG	20/11
MADRID	14/ 9
MARRAKECH	22/13
MEXICO	23/13
MILAN	19/13
MONTRÉAL	12/ 1
MOSCOU	10/ 1
NAIROBI	22/14
NEW-DELHI	39/24
NEW-YORK	18/ 9
PALMA-DE-MAJ.	25/13
PÉKIN	28/18
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	24/15
HONGKONG	31/27
SÉVILLE	21/13
SINGAPOUR	29/24
STOCKHOLM	14/ 2
SYDNEY	20/ 9
TOKYO	23/17
TUNIS	25/17
VARSOVIE	22/ 9
VENISE	21/18
VIENNE	19/10

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-05-1994 à 6 heures TUC et le 14-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6300

HORIZONTALEMENT

I. Qui laisse la moitié de côté. – II. Une rencontre dangereuse. Est attendue comme le Messie. – III. Qui a donc été transporté. Quelqu'un qui n'est pas à sa place. – IV. Qui n'est pas plus bête que la chicorée. Partie de campagne. – V. Quand on y va vite, on ne prend pas de gants. Quand elles sont chaudes, on peut être glacé. – VI. Un informateur inconnu. Adverbe. Est toute blanche quand elle est de garde. Cri de celui qui s'est fait pincer. – VII. Nom de frère. Une grande nappe. – VIII. N'est généralement pas commune. Enveloppé comme un moucheron. – IX. Quand on y est, on ne sait plus quoi dire. Entrerai dans le jeu. Pronom. – X. Point de départ. Prouve qu'il y a eu de grandes dépenses. Peut ne se manifester qu'à l'occasion. – XI. Pour soutenir. Traiter comme parfois une quantité. – XII. La haute, c'est le large. Possessif. Une charge, chez les Romains. – XIII. Ne sèchent pas quand ils sont bons. L'Africain fit de longs voyages. – XIV. Mauvaise habitude. Quand il est bon, on encaisse. Petite quand il n'y a que le dessous. – XV. Réagir comme celui qui vient d'être saisi. La grande est une sorte de coqueluche.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■														
II					■									■	
III		■					■		■						
IV												■			
V								■							
VI			■			■					■				■
VII				■								■		■	
VIII		■								■					
IX					■								■		
X			■					■							■
XI					■									■	
XII				■				■							
XIII							■		■		■				
XIV		■				■				■					
XV											■				

VERTICALEMENT

1. Comme font les malins. – 2. En France. Monta à la tête. Remplace un nom propre. – 3. Du blanc d'Espagne. Coule en Asie. Pour l'orge, c'est la barbe. – 4. Un dieu qui avait les crocs. Ville de Moldavie. Fus témoin. – 5. Un homme mis en garde. Qui auraient besoin de liquide. – 6. Peut courir sur le haricot. Des guêpes. – 7. Symbole. Bien balancées. Participe. – 8. Enguirlanda peut-être. Le beau berger. Quand il est pourri, il y a beaucoup de morceaux. – 9. Orientation. N'est évidemment pas le bon motif. Pronom. – 10. On lui a dédié une colonne. Pas disposé à faire des courbettes. – 11. Aime les vieux arbres. Plus bouclé. – 12. Est comme un mort. Dieu. Fruits. – 13. Peut obliger à mettre une gaine. Peut être grand pour certains. – 14. Un déchet. Esprit. Remorqua. – 15. Ouvertures. N'est pas fin quand il est gris. Priver d'un plaisir.

Solution du problème nº 6299

Horizontalement

I. Bataillon. – II. Ecrivain. – III. Ria. Ede. – IV. Négatives. – V. Are. Terre. – VI. Diéser. – VII. Daim. Sac. – VIII. Pépée. – IX. Sinapisme. – X. Nierait. – XI. Acérée. Le.

Verticalement

1. Bernard. Spa. – 2. Acier. Api. – 3. Tragédienne. – 4. At. Impair. – 5. Ivette. Epée. – 6. Ladies. Eire. – 7. Lièvres. Sa. – 8. On. Erra. Mil. – 9. Osé. Crête.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 14 MAI

TF 1

14.15 La Une est à vous.
17.20 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Vidéo gag.
18.25 Série : Beverly Hills.
19.25 Journal, Spécial formule 1, Tiercé et La Minute hippique.
19.50 Sport : Football. Auxerre-Montpellier : finale de la Coupe de France, en direct du Parc des Princes ; à 20.45, mi-temps, Météo et Trafic infos.
22.10 Téléfilm : Descente vers l'enfer. De Philip Saville.
23.50 Série : Super-force. Sois belle et tais-toi.
0.15 Magazine : Formule 1. Grand Prix de Monaco.
0.45 Magazine : L'Europe en route.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.10 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.15, 3.55, 4.25).
1.20 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25). Le vieil homme et Cuba ; Daniel, François, le Blavet et les autres.
2.20 Feuilleton : Cités à la dérive (1re épisode).
4.35 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire des inventions.

FRANCE 2

14.10 Magazine : Animalia.
15.00 Magazine : Samedi sport. Basket-ball : finale du championnat de France ; à 15.50, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 17.00, Rugby : Toulouse-Narbonne, en direct de Tarbes.
18.50 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Eclats de rire. Au Théâtre Bobino.
22.40 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids super-plume : Yacobin Yoma (France)-Neil Haddock (Grande-Bretagne), en direct de Cayenne (Guyane).
0.05 Journal, Météo et Signé Croisette.
0.30 Magazine : La 25e Heure. La nuit des publivores.
4.35 24 heures d'info.
4.30 Dessin animé (et à 5.10).

FRANCE 3

14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 ▶ Magazine : Montagne. Le Pays suspendu.
18.20 Expression directe. PC.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Concept de Dieu après Auschwitz*, de Hans Jones.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Monsieur Ripois. De Luc Béraud.
22.30 Planète chaude. D'Alger à Berlin, la France dans la guerre 1942-1945. 1. Le débarquement d'Afrique du Nord et la campagne de Tunisie, d'Antoine Lassaigne.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Spécial Cannes. Présenté par Henry Chapier.
0.30 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez, Renaud Rahard et Jean-Marie Faucher. Thème : « Le secret médical ».
1.10 Magazine : Musique sans frontière. Voyage dans un grand Sud.

CANAL PLUS

13.55 Court métrage : Britannia. De Joanne Quinn.
14.00 Téléfilm : Catastrophe à San-Francisco. De Robert Iscove.
15.30 Sport : Football. Manchester United-Chelsea. Finale de la Coupe d'Angleterre, en direct de Wembley ; à 16.00 : coup d'envoi.

En clair jusqu'à 20.35

18.00 Magazine : On fait le plein. Spécial Cannes. Le plein de basket : Phoenix-Houston.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Spécial Cannes. Invités : Jean-Hugues Anglade, Vincent Pérez, Greta Scacchi.
20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Cannes.
20.35 Téléfilm : Les Invitées de l'empereur. D'Anthony Page.
22.15 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 9. Décors et trompe-l'œil.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Surprises.
23.00 Cinéma : Reservoir Dogs. ■■ Film américain de Quentin Tarantino (1992).
0.34 Pin-up.
0.35 Cinéma : Ombres et brouillard. ■■■ Film américain de Woody Allen (1991) (v.o.).
2.00 Cinéma : Sweetie. ■■ Film australien de Jane Campion (1989) (v.o.).
3.35 Cinéma : Coupable d'innocence. ■ Film franco-polonais de Marcin Ziebinski (1992).
5.20 Surprises.
5.30 Téléfilm : Un coupable idéal. De John Erman.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Moi, Georg Baselitz. De Heinz-Peter Schwerfel (rediff.).
17.45 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Téléfilm : Clin d'œil. De Liv Clemens.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. Vers une confédération chinoise ?
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et françaises de la semaine du 14 mai 1944, commentées par Marc Ferro et Alan Bullock.
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Charlie Chaplin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Chante et pleure la Bohême... De Pavel Schnabel.
22.20 Téléfilm : Les Deux Amies. De Jane Campion.
23.30 Magazine : Snark. Des raisons d'être heureux ; L'Etreinte ; 30 Second Spots ; Les Prémices de l'été ; Al-Love.
0.00 Documentaire : Astor Piazzola et le tango nuevo. De Tony Staveare (40 min).

M 6

13.55 Série : Le Magicien.
15.00 Série : Soko, brigade des stups.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
19.15 Magazine : Turbo. 24 Heures du Mans ; Tour de Corse ; Le Camel Trophy.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : Les Roses de la vengeance. De Michael Miller.
0.05 Série : Soko, brigade des stups.
0.55 Six minutes première heure.
1.15 Boulevard des clips.
3.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Gilles Aillaud, peintre.
20.45 Fiction. Les Maîtres du jeu : hommage à Eugène Ionesco. 6. D'une scène à l'autre.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Micheline Bohn à propos de l'internement arbitraire des personnes âgées dans certains établissements spécialisés.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Teatro comunale de Florence) : Moïse et Aaron, de Schoenberg, par le Chœur et l'Orchestre du Mai musical de Florence, dir. Zubin Mehta ; sol. : Théo Adams, Thomas Moser.
23.03 Concert de jazz (en direct de Coutances) : Moncef Genoud Trio, Sylvain Gagnon Quartett, Quartette Fabien Degryse.

IMAGES

Rires

PEUT-on rire de tout ? A cette question métaphysique, Pierre Desproges répondait par l'affirmative, avant d'ajouter qu'il était, en revanche, plus difficile de rire avec tout le monde. Peut-on rire avec Jacques Vergès ? Pour Laurent Ruquier et l'équipe de « Rien à cirer », cela ne fait guère de doute. Ils ont déjà ri avec Francis Lalanne et Jean Lefebvre. Alors pourquoi pas avec Me Vergès ?

L'avocat de Klaus Barbie aime les applaudissements et les caméras. Il sait les toiser en souriant pour répondre aux blagues des joyeux drilles de France 2, en passe de devenir aussi drôles que le « Bébête Show ». Il ne s'esclaffe pas aux allusions en dessous de la ceinture, de peur de paraître vulgaire, mais il cligne des yeux, l'air approbateur, pour bien montrer qu'il sait apprécier les plaisirs simples.

D'ailleurs, il est là pour parler de son livre sur son dernier procès perdu, celui du jardinier Omar Raddad, condamné à dix-huit ans de prison pour le meurtre de Mme Marchal, mais aussi parce qu'il préfère ces émissions à celles *« soit disant élitistes où on parle la langue de bois »*. Lui parle clair, à « Sacrée soirée » ou chez Thierry Ardisson.

A France-Inter comme à France 2, « Rien à cirer » a la réputation d'une émission impertinente, censée ne pas ménager ses invités. On n'épargne donc pas à Jacques Vergès des critiques sur sa conception médiatique du droit : *« Ses livres, ils sortent plus vite de chez l'éditeur que ses clients de prison »* ou encore : *« Du moment que les caméras filment bien et que le bouquin qui suit le procès se vend bien »*. Mais il est précisément venu pour faire appliquer cette conception du procès en appel cathodique. Et cela vaut bien la peine d'encaisser quelques faibles coups. Il n'en perdra pas son sourire, pendant que l'on franchit un nouveau pas dans la confusion des genres.

Laurent Ruquier joue à la fois le rôle du journaliste et celui de l'humoriste. On demande à la justice et au comique de faire bon ménage, alors qu'il s'agit d'une femme assassinée et d'un homme en prison pour un meurtre qu'il n'a peut-être pas commis. On peut rire de tout. Mais peut-on, entre deux sketches comiques, évoquer les circonstances de la mort de Mme Marchal, tuée de quinze coups d'arme blanche ? Peut-on imaginer une scène de dictée montrant la même femme, encore jeune fille, en train de faire une faute d'orthographe – devinez laquelle –, alors qu'on vient de décrire son assassinat ?

La télévision lançait des appels à témoins, faisait des enquêtes pour retrouver des gens perdus de vue, reconstituait des faits divers et même des querelles conjugales. Cela restait dans le cadre, obscène mais identifiable, des « reality-shows ». Désormais on refait la justice dans des émissions comiques. Pierre Desproges trouverait qu'on est en plein « tribunal des flagrants délires ».

ALAIN SALLES

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 15 MAI

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.10 Club Dorothée.
8.00 Le Disney Club.
10.25 Magazine : Auto Moto. Grand Prix de Monaco : résumé des essais.
11.03 Météo (et à 12.18).
11.05 Magazine : Téléfoot. Coupe de France.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Arabesque.
15.05 Sport : Formule 1. Grand Prix de Monaco, en direct.
17.45 Divertissement : Vidéo gag.
18.00 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invités : Philippe de Villiers, Jean-Pierre Chevènement, Brice Lalonde, à propos des élections européennes.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Les Valseuses. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1973). Avec Gérard Depardieu, Patrick Dewaere, Miou-Miou.
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
23.00 Cinéma : Blade Runner. ■■■ Film américain de Ridley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young.
1.00 Journal et Météo.
1.05 Concert : Opera Sinfonica di Mozart. *Symphonie nº 1*, par l'Orchestra filarmonica italiana, dir. : Alessandro Arigoni.
1.50 TF 1 nuit (et à 2.25, 3.25, 4.20).
1.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.30).
2.30 Feuilleton : Cités à la dérive (2e épisode).
4.25 Série : Passions.
4.50 Musique.
5.05 Documentaire : L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau.

FRANCE 2

6.10 Magazine : Animalia (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.45 Connaître l'islam.
9.15 Emission israélite.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux. l'Icône, sens et histoire.
10.00 Présence protestante. Jacques Ellul. 2. L'homme entier, de Serge Steyer.
10.30 Magazine : Le Jour du Seigneur. Joie et lumière, de Maurice Tanant ; A 11.50, Midi moins sept, présenté par Noël Copin.
11.00 Messe. Célébrée à l'église Saint-Sulpice de Favières (Essonne).

12.00 L'Heure de vérité (et à 2.00). Invité : Bernard-Henri Lévy.
12.50 Météo (et à 13.15).
12.55 Loto, Journal et Point route.
13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous, avec Diana Ross.
15.00 Série : L'Equipée du Poney Express.
15.50 Dimanche Martin (suite). L'Ecole des fans avec Pierre Perret ; Ainsi font, font, font.
17.20 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.
18.15 Magazine : Stade 2 (et à 2.55). Cyclisme : Tour de l'Oise ; Football : finale de la Coupe de France ; Résultats de la semaine ; Rugby : quarts de finale du championnat de France ; Basket-ball : finale du championnat de France ; Automobile : Grand Prix de formule 1 à Monte-Carlo ; Handball : Tournoi international de Bercy ; Boxe : résumé du championnat d'Europe ; Moto : championnat de France 250 cm³ de vitesse ; Gymnastique : championnat d'Europe.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Dien-Bien-Phu. ■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1991). Avec Donald Pleasence, Patrick Catalifo, Ludmila Mikael.
23.05 Variétés : Taratata (et à 4.15). Emission présentée par Nagui. Invité : Boy George. Avec Yvette Horner, Graziella de Michelle, Florent Pagny.
0.35 Journal, Météo et Signé Croisette.
1.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Les meilleurs moments de la semaine.
4.00 Dessin animé (et à 4.45).
4.05 24 heures d'info.
4.20 Magazine : D'un soleil à l'autre (rediff.).
4.50 Magazine : Mascarines (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups.
8.00 Les Minikeums. Le Cristal magique ; Lucky Luke ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.) ; Raconte-moi une chanson ; Popeye, Olive et Mimosa ; Microkids ; C'est pas sorcier : la mémoire retrouvée. Dossier : l'hôpital du cinéma. Invitée : Françoise Filder, du CNRS.
10.50 Expression directe. PS.
11.00 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Une heure à l'opéra. Extraits de *la Traviata*, de Verdi, avec Sylvie Valayre, Ramon Alonso, Christian Tréguier, l'Orchestre de l'opéra de Tours, dir. : Jean-Yves Ossonce, mise en scène : Christiane Issartel.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Magazine : Sports dimanche. A 15.05, Tiercé, en direct de Longchamp ; à 15.25, Rugby : quart de finale du championnat de France, Toulon-Montferrand, à Lyon ; à 17.10, Escrime : Challenge UAP ; à 17.30, Gymnastique artistique féminine : finales des championnats d'Europe, à Stockholm.
18.00 ▶ Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel. Invités : Frédéric Mitterrand, Cyril du Peloux, Laurent Boyer, Philippe Alexandre, Alain Rémond.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Laurence Cochet, Patrick Préjean, Gilbert Montagné, Laurence Compain.
20.50 Série : Derrick. Soif de vérité, de Herbert Reinecker, avec Horst Tappert, Fritz Wepper. *L'employée de maison de deux frères, propriétaires d'un bar, est retrouvée étranglée.*
21.55 Magazine : Rapptout. Présenté par Bernard Rapp.
23.15 Journal et Météo.
23.40 Cinéma : Le Mort en fuite. ■ Film français d'André Berthomieu (1936). Avec Jules Berry, Michel Simon, Marie Glory.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.23).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 Décode pas Bunny.
8.20 Série animée : Léa et Gaspard.
8.30 Cinéma : La Fièvre d'aimer. ■ Film américain de Luis Mandoki (1991). Avec Susan Sarandon, James Spader, Jason Alexander. *Comédie intimiste.*
10.09 La Coccinelle de Gotlib.
10.10 Cinéma : Horizons lointains. ■ Film américain de Ron Howard (1992). Avec Tom Cruise, Nicole Kidman, Thomas Gibson. *Romantisme à l'eau de rose.*
12.28 La Coccinelle de Gotlib.

En clair jusqu'à 14.05

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Les meilleurs moments.
13.35 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.05 Sport : Rugby. Grenoble-Agen. Quart de finale du championnat de France, en direct de Nîmes.
15.45 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. Les meurtres de la tribu Manson.
16.10 Surprises.
16.30 Téléfilm : Un jour avant l'aube. De Jacques Ertaud, avec Xavier Deluc, Jean-Pierre Bouvier.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana. L'Art d'être voisin ; A chaque aube je chante ; Pique-nique de minuit.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Line Renaud, Béatrice Dalle, Dolph Lungren.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano. Spécial Cannes.
20.35 Cinéma : Louis, enfant roi. ■■ Film franco-espagnol de Roger Planchon (1992).
23.10 Flash d'informations.
23.20 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football, Basket US.
1.49 Pin-up.
1.50 Documentaire : Tel est Serrault.
2.50 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Les Années lycée. Un air de liberté, d'Eric Barbier (rediff.).
18.25 Documentaire : Astor Piazzola et le tango nuevo. De Tony Staveare (rediff.).
19.00 Série : Slapstick. Thème : les poursuites de flics. Film : les Flics, avec Buster Keaton.
19.30 Documentaire : Le Chant de la force. Le peintre Markus Lüpertz, de Rainer Ostendorf. *Portrait du peintre allemand le plus bouillonnant de sa génération, pour qui art et art de vivre ne font qu'un.*
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Marilyn Monroe.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Jean Renoir. Soirée proposée par André S. Labarthe.
20.50 Jean Renoir raconte : La Règle du jeu. Extraits d'une émission d'André S. Labarthe, Janine Bazin et Jacques Rivette.
21.00 Cinéma : La Règle du jeu. ■■■ Film français de Jean Renoir (1939). Avec Marcel Dalio, Nora Gregor, Roland Toutain.
22.45 Françoise Arnoul raconte : Jouer pour Renoir.
22.50 Document : Renoir au travail. Documents surprises et inédits.
23.05 Documentaire : La Recherche du relatif. De Jacques Rivette, André S. Labarthe et Janine Bazin (95 min). *Les idées de Renoir sur son œuvre et sur le cinéma.*

M 6

8.10 Magazine : Mes années clip. Elles et lui (rediff.).
8.35 Téléfilm : L'Argent facile. D'Alan Metter, avec George Carlin, Ben Stiller.
10.10 Magazine : Ciné 6. Spécial Cannes.
10.45 Magazine : La Tête de l'emploi. Spécial bac.
11.10 Magazine : Turbo (rediff.).
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Fugitif.
14.50 Magazine : Fréquenstar. Patrick Bruel.
16.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.00 Série : Schimanski.
18.50 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Sport 6 (et à 1.25).
20.40 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis. Invité : Guy Bedos. Venaly, un cœur dans la glace ; Disparus sans laisser d'adresse ; Marseille, cité interdite, paroles de flics ; Prostitution : trottoir ou maison close ?
22.45 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas. Sales mômes et vieux papys.
23.20 Cinéma : Lussuria. □ Film italien de Joe D'Amato. Avec Martin Philips, Lilli Carati.
0.50 Six minutes première heure.
1.00 Magazine : Fax'O.
1.35 Boulevard des clips (et à 6.00).
3.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; Made in France ; Nature et civilisation ; Les Enquêtes de Capital ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Image-visage-cinéma (1).
22.25 Poésie sur parole. Les poèmes des origines.
22.35 Concert (enregistré le 15 janvier, au Musée de Cluny, à Paris) : Musiques à la cour de Champagne. Avec l'Ensemble Venance Fortunat, dir. : Anne-Marie Deschamp.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 6 avril à Radio-France) : musiques traditionnelles de Norvège.
21.30 Voix souvenirs. Par Henri Goraieb. Ninon Vallin. Extraits d'œuvres de Charpentier, Ravel, Wolf-Ferrari, Boito, Thomas, Mozart, Massenet, Leoncavallo, Rimski-Korsakov.
22.30 Mille et une nuits... Par Mildred Clary. L'Orchestre philharmonique d'Israël.
0.05 Atelier. Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio

RCJ, 11 h 30 : Pierre Moscovici (« Gros plan »)
Nostalgie, 13 heures : Jean-Louis Étienne (« Sans parti pris »)
RTL, 18 h 30 : Alain Lamassoure (« Grand Jury RTL-*le Monde* ») ?

Le Monde

Des élections agitées dans un climat de fraude

Un social-démocrate noir dispute à M. Balaguer la présidence de la République dominicaine

D'après les derniers sondages avant l'élection présidentielle de lundi 16 mai, le social-démocrate José Francisco Pena Gomez, le seul candidat noir, est au coude à coude avec le président sortant de la République dominicaine, Joaquin Balaguer qui, à quatre-vingt-sept ans, brigue un septième mandat. La fraude pourrait faire la différence pour ce scrutin, au cours duquel 3,2 millions d'électeurs auront en outre à renouveler le Parlement et à élire leurs maires.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

« L'angoisse étreint la population » : ce gros titre barre la « une » du quotidien Ultima Hora, à la veille de la clôture de la campagne. Tous les quatre ans, les élections en République dominicaine se transforment en psychodrame national et les vieilles habitudes de fraude électorale ravivent les craintes de guerre civile.

« Le sentiment tragique des élections », pour reprendre le titre d'un autre quotidien, le Listin Diario, est d'autant plus marqué cette année que la lutte apparaît serrée entre le vieux président sortant, Joaquin Balaguer, et son principal rival, José Francisco Pena Gomez, cinquante-quatre ans, chef du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate). Vendredi, devant plusieurs dizaines de milliers de militants balaguéristes vêtus de rouge, la couleur du Parti réformiste (conservateur) au pouvoir, les orateurs qui chauffaient la foule avant l'arrivée du vieux chef d'Etat aveugle n'hésitaient pas à affirmer que *« le sort de la nation dominicaine se jouait lors du scrutin du 16 mai »*.

Tout au long de la campagne, M. Pena Gomez, le seul candidat noir, a été la cible d'attaques racistes. Affirmant qu'il est d'origine haïtienne – ce qu'il a toujours nié –, ses adversaires l'ont accusé d'être un adepte du vaudou et de vouloir mettre en œuvre un plan imaginaire de fusion de la République dominicaine avec Haïti.

« Pacte de civilité »

La bassesse et la vivacité de ces attaques, lancées tant par le Parti réformiste que par le Parti de la libération dominicaine (PLD) – l'autre grande formation de l'opposition, dirigée par l'ancien président Juan Bosch – ne sont pas étrangères à la violence, qui a fait une trentaine de morts pendant la campagne. A défaut de comparer leurs programmes, les partis rivalisent à coup de décibels. D'assourdissantes sonos montées sur des semi-remorques entraînent des caravanes de militants et de curieux attirés par le rhum, distribué gratuitement au rythme du merengue et de la bachata. Lors des tournées quotidiennes du président-candidat dans les campagnes et les quartiers pauvres, son assistant personnel, Anibal Paez, distribue par poignée les billets de 100 pesos et de 500 pesos (50 francs à 250 francs).

Grâce aux efforts du recteur de l'université catholique, Mgr Agripino Nunez Collado, « grand médiateur » de la société dominicaine, tous les candidats à la présidence, à l'exception de Juan Bosch, ont signé, quelques jours avant le scrutin, un « pacte de civilité » par lequel ils s'engagent à *calmer leurs partisans*, à mettre fin à la *« sale campagne »* et à respecter le verdict des urnes.

Robert Pastorino, l'ambassadeur des Etats-Unis, a publié un communiqué qui a fait grand bruit, dans lequel il a exprimé *« sa préoccupation à propos des violents incidents qui ont marqué la campagne et de la conviction de certains Dominicains qu'il y aura fraude électorale »*. Cette mise en garde, le « pacte de civilité » et les pressions discrètes des milieux d'affaires – notamment de la puissante industrie touristique, principal pourvoyeur de devises du pays – ont réduit les sanglants affrontements ces derniers jours.

La majorité des Dominicains demeure cependant convaincue que le président Balaguer n'hésitera pas à recourir à la fraude pour se maintenir au pouvoir. *« Pena va gagner, mais Balaguer restera président »*, affirme Ramona Perez, une étudiante qui résume le sentiment de nombre de ses concitoyens. Ancien homme de confiance du dictateur Rafael Leonidas Trujillo, M. Balaguer exerce le pouvoir depuis le milieu des années 50. La fraude et l'intimidation ont marqué ses réélections successives jusqu'à ce qu'en 1978 le président américain Jimmy Carter l'oblige à respecter la volonté des électeurs et à remettre le pouvoir au PRD, la formation que préside aujourd'hui M. Pena Gomez.

Trafic de cartes d'électeur

Frank Moya Pons, un des intellectuels dominicains les plus respectés, craint que *« les dizaines de milliers de cartes d'électeurs qui n'ont pas été distribués à leurs destinataires ne soient subrepticement données à de tierces personnes »*. Selon des témoignages concordants, des responsables du Parti réformiste achètent les cartes d'électeurs de personnes favorables au principal candidat de l'opposition. A Mao, au nord-ouest du pays, Herminio Pichardo, le candidat au Sénat sur la liste de M. Pena Gomez, a affirmé que des militaires confisquaient les cartes d'électeurs noirs. Autre facteur d'inquiétude pour l'opposition : le président Balaguer a nommé à la tête de la police électorale le vice-amiral Camilo Antonio Nazir, un de ses hommes de confiance chargé, jusqu'à une époque récente, de la distribution des logements construits sur fonds publics.

« Le résultat final dépendra du score de Juan Bosch », affirme le journaliste Juan Bolivar Diaz. Une fois de plus, M. Balaguer bénéficie de la division de l'opposition. Selon les derniers sondages – peu fiables car ils sont commandités par les partis et manipulés à des fins de propagande –, l'écart entre MM. Pena Gomez et Balaguer est minime. Si le PLD, la troisième force, remonte, comme l'affirme M. Bosch, le président sortant peut l'emporter. Agé de quatre-vingt-quatre ans, Juan Bosch est atteint des premiers signes de la sénilité. Il a récemment déclaré qu'il préférait *« se jeter à la mer »* plutôt que de voir son ancien disciple Pena Gomez accéder à la présidence.

Deux autres candidats de moindre envergure se disputent les voix des opposants à M. Balaguer : Jacobo Majluta, rival malheureux de M. Pena Gomez pour le contrôle du PRD, et le Père Antonio Reynoso, alias Tono, soutenu par une coalition de petits partis d'extrême gauche et inspiré par la victoire électorale de 1990 de Jean-Bertrand Aristide, le président haïtien renversé.

JEAN-MICHEL CAROIT

L'ESSENTIEL

DATES

La « traction avant »

Il y a soixante ans, André Citroën présentait à la presse ce qu'on appellera la « traction avant ». Vingt-trois ans plus tard, le 18 juillet 1957, la dernière des 760 000 voitures de la série, une 11 Familiale, sortira des chaînes du quai de Javel. Entre-temps, cette voiture « révolutionnaire » aura marqué son époque. Glorieusement – De Gaulle et la Résistance – ou honteusement – la Milice et la pègre *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les Palestiniens à pied d'œuvre

Tandis que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, entame une nouvelle navette au Proche-Orient, les Palestiniens s'interrogent sur l'avenir des enclaves qui leur ont été concédées à Jéricho et à Gaza. Dans cette dernière, plusieurs milliers d'islamistes ont manifesté vendredi pour protester contre un accord qu'ils estiment au rabais *(page 3)*.

POLITIQUE

La « mouvance Chevènement »

Que ce soit sur la liste L'autre politique, en piste pour les élections européennes, ou au sein du comité de soutien chargé de l'épauler, l'ancien ministre communiste côtoie le haut fonctionnaire gaulliste ; le général, un cinéaste ; la comédienne, un sénateur. Mais qu'est-ce qui motive ce compagnonnage avec le fondateur du Mouvement des citoyens ? *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Grand Prix sous surveillance

Tandis que l'Autrichien Karl Wendlinger est toujours dans le coma après son accident lors des essais, les pilotes de formule 1 ont pris la décision, à la veille du Grand Prix de Monaco, de se regouper en association. Le président de la Fédération internationale automobile s'est réjoui de cette initiative et a immédiatement annoncé de nouvelles mesures de sécurité... sans consulter les pilotes *(page 7)*.

CULTURE

Les promenades de M. Cacault

Sous les titres « Un printemps italien » et « Il gusto bolognese », le Musée des beaux-arts de Nantes présente deux expositions consacrées à la peinture de la péninsule. Derrière cet attrait nantais pour l'art italien, il y a un homme : François Cacault, diplomate voyageur de l'époque napoléonienne, au goût vaste et sûr *(page 9)*.

COMMUNICATION

Un nouveau quotidien pour Paris

40 journalistes, 24 pages et 3 francs en semaine, 32 pages et 5 francs le samedi, au format berlinois – la moitié de celui du *Monde* – et en quadrichromie : c'est la fiche technique d'un nouveau quotidien, *Paris 24 : 00* (« Paris 24 heures »), qui sera lancé en kiosques lundi 16 mai et diffusé uniquement dans la capitale et la petite couronne *(page 14)*.

SERVICES

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

Le Bon Marché, la Samaritaine, le Printemps, etc. avaient révolutionné le commerce au siècle dernier. Aujourd'hui, ils souffrent, victimes de la concurrence des hypermarchés. Pour résister, les cinq groupes survivants ont engagé des réformes de fond. La crise remet tout en cause.

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté I à VIII et un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 40

Le numéro du « Monde » daté samedi 14 mai 1994 *a été tiré à 412 406 exemplaires*

Les modalités du contrôle judiciaire imposé au maire de Lyon confirmées en appel

Michel Noir devra verser une caution de 2,5 millions de francs d'ici au 20 juin

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a confirmé, vendredi 13 mai, les modalités du contrôle judiciaire imposé à Michel Noir lors de sa mise en examen pour « abus de confiance », le 29 mars. En rendant deux arrêts sur des requêtes introduites par le maire de Lyon, elle a maintenu l'obligation pour M. Noir de verser une caution de 2,5 millions de francs, le délai de paiement étant reporté au 20 juin.

LYON

de notre bureau régional

La première requête de M. Noir visait à remettre en cause la caution imposée par le juge d'instruction Philippe Courroye. Pour confirmer le versement de cette caution de 2,5 millions de francs que M. Noir se déclarait incapable de payer, la chambre d'accusation de la cour d'appel s'est appuyée sur certains éléments du dossier d'instruction pour démontrer que le maire de Lyon, par ailleurs « non imposable », disposait d'importantes *« ressources occultes »* : règlements en espèces de vêtements chez le couturier Smalto pour quelque 140 000 francs ; remboursement de 500 000 francs en billets de 500 francs auprès d'une banque pour solder une partie du déficit d'une de ses associations ; versements en liquide sur son compte personnel, pour plus de 160 000 francs... Dès lors, le montant de la caution exigée ne serait pas *« disproportionné »*. D'autant moins que le maire de Lyon est soupçonné d'avoir utilisé, afin de financer son activité politique, plus de 5 millions de francs de subventions municipales.

En ce qui concerne la seconde requête introduite par M. Noir, qui contestait la légalité d'une partie de la procédure, la cour d'appel a rejeté les moyens de nullité soulevés par les avocats du maire de Lyon. Les magistrats considèrent que, puisque la saisine initiale du juge Courroye visait des abus de confiance commis au préjudice de plusieurs associations, le magistrat instructeur devait légitimement s'intéresser à l'utilisation et aux destinataires des fruits de ce délit. Ainsi, le règlement de 1,385 million de francs d'honoraires et de frais à deux des défenseurs de M. Noir, Mes Alain Jakubowicz et Daniel Soulez-Larivière, sur le compte de l'association Nouvelle Démocratie, indirectement bénéficiaire de fonds publics, méritait-il bien d'être examiné par le magistrat instructeur et de faire, éventuellement, l'objet de poursuites pour recel ?

A sa sortie de la chambre d'accusation et devant les journalistes, l'un des quatre avocats de M. Noir, Me François Saint-Pierre, a fait part de son profond désappointement, critiquant vivement la décision de la cour d'appel : *« Nous irons devant la Cour de cassation où l'on dira le droit en toute indépendance et où l'on sanctionnera la cour d'appel de Lyon, qui reconnaît moins de garanties au maire de la ville qu'à un citoyen ordinaire ! »*

ROBERT BELLERET

Les poursuites pour fraude fiscale contre le député des Bouches-du-Rhône

M. Tapie : « Que l'on me foute un peu la paix ! »

***« Que l'on me foute un peu la paix ! »*, a déclaré Bernard Tapie, à Cayenne (Guyane), vendredi 13 mai, après la révélation des poursuites pour fraude fiscale dont il fait l'objet à propos de l'utilisation de son yacht le « Phocéa », immatriculé comme navire de commerce (*le Monde* du 14 mai). Ces poursuites pénales visent à *« jeter un discrédit sur toutes les activités passées de M. Tapie »*, a déclaré, pour sa part, Noëlle Bellone, gérante du groupe Bernard Tapie, de la Financière immobilière Bernard Tapie et présidente d'Alain Colas Tahiti, la société propriétaire du bateau. *« Tous les procès qui sont faits aujourd'hui et qui conduisent Bernard Tapie à des enquêtes préliminaires ou informations judiciaires le sont tous sur des questions de forme »*, a ajouté Mme Bellone.**

Arrivé en Guyane, venant de Fort-de-France (Martinique), vendredi 13 mai, afin d'y lancer sa campagne européenne aux côtés de Christiane Taubira-Delannon, député (République et liberté) du département et quatrième sur la liste Energie radicale, Bernard Tapie y a commenté les informations parisiennes sur les poursuites engagées à son encontre pour fraude fiscale. *« Le* Phocéa *est le seul à battre à l'arrière le drapeau bleu, blanc, rouge (...)*, a-t-il notamment déclaré sur les ondes de RFO, nous rapporte notre correspondant en Guyane, Edmond Frédéric. *Si un jour on apprend que l'on n'est pas autorisé à monter sur le bateau d'une société qui vous appartient à 100 %, à ce moment-là, il faut arrêter de fabriquer des bateaux (...). Le* Phocéa *a été construit dans un chantier naval français, à Marseille, et aujourd'hui il fait encore l'admiration du monde entier. Alors je demande que l'on me foute un peu la paix à ce sujet ! »*

« Ce bateau de plus de 50 mètres est obligatoirement considéré comme un navire de commerce, a ajouté le député des Bouches-du-Rhône. *Il était ainsi classé par Alain Colas, son premier propriétaire. Mais les économies éventuellement réalisées avec le classement commercial sont ridicules comparées aux contraintes conséquentes. Car, sous pavillon français, vous êtes obligé d'avoir des équipiers de la marine marchande. Vous auriez un meilleur prix de revient en naviguant sous pavillon bermudien, panaméen... avec des marins de Formose à votre bord. »*

Faisant lui-même l'éloge de sa *« résistance aux nombreux coups »* dont il serait l'objet, M. Tapie s'est déclaré certain que *« les Français apprécient cette forme de courage, susceptible de changer l'opinion publique »*. *« J'étais plus riche avant d'entrer en politique qu'après*, a-t-il affirmé. *Certains ne peuvent pas en dire autant, car ils deviennent plus riches après qu'avant (...). Tous ces procès, c'est la meute organisée pour freiner la montée dans les sondages de la liste Tapie (...) J'ai subi dix-huit motifs d'inculpation en un an. J'avais passé toute ma vie personnelle sans apercevoir un juge d'instruction. Ce qui n'est plus le cas depuis l'arrivée de la droite au pouvoir (...) On annonce rapidement les mises en examen concernant Tapie (...) Mais cela dure quelque peu pour connaître les réalités des moyens financiers utilisés par le Parti républicain et M. Longuet. Il n'y a pas d'ouverture d'information judiciaire contre eux. Il n'y a seulement qu'une enquête préliminaire. »*

EN BREF

FRÈRES SAINCENE : ouverture d'une information sur « la cause des décès ». – Philippe Guémas, juge d'intruction au tribunal de grande instance de Draguignan (Var), a ouvert, samedi 14 mai, une information pour « recherche de la cause des décès » de Fernand Saincene, poursuivi dans une affaire de racket fiscal, et de son frère Christian. Une autopsie des corps, découverts la veille dans une maison louée à Tourtour (Var) (*le Monde* du 14 mai), devait être pratiquée samedi matin. Les décès, qui remontaient à plusieurs jours, seraient dus à des suicides, selon les gendarmes, alors que Fernand Saincene avait indiqué à plusieurs de ses proches qu'il n'était pas dépressif et qu'il n'avait pas l'intention de se donner la mort.

AFFRONTEMENTS DE BRON : prison ferme pour un des manifestants. – Nasser Tounekti, vingt-quatre ans, qui avait été interpellé, un pavé à la main à Bron (Rhône), lors d'affrontements avec la police dans la nuit du 16 au 17 avril, a été condamné, mercredi 11 mai, à trois mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Lyon. Les incidents étaient survenus après la mort accidentelle, le 14 avril, de deux jeunes circulant à bord d'une voiture volée, qui tentaient de se soustraire à un contrôle de police.

ESCROQUERIE AU RMI : *prison ferme pour un policier strasbourgeois*. – Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné, vendredi 13 mai, à quatre mois de prison ferme le sous-brigadier Jean-Pierre Esquerre, âgé de quarante ans, pour avoir perçu durant six mois *le revenu minimum d'insertion* (RMI) en sus de son traitement. Suspendu de ses fonctions pour une affaire d'escroquerie à la vente d'automobiles, ce policier strasbourgeois avait demandé et obtenu le RMI à sa sortie de détention provisoire, alors que son traitement lui avait été rétabli.

Dans « Le Monde », du 16 mai jusqu'au 6 juin

Les vétérans du jour J témoignent

Le 6 juin 1944, des dizaines de milliers de jeunes soldats débarquaient sur les côtes normandes pour prendre d'assaut la citadelle Europe alors sous le joug du nazisme. Ils avaient 18 ans, 20 ans, 28 ans ; ils venaient du Canada et des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Belgique, de Pologne, de Norvège, de France aussi, afin, leur écrivait le général Eisenhower, de *« balayer la tyrannie qui s'exerce sur les peuples opprimés d'Europe »*. Postés sur le fameux mur de l'Atlantique, des soldats allemands, guère plus âgés qu'eux, les ont affrontés dans une bataille aux allures de carnage.

Les survivants du Jour J s'en souviennent avec une précision stupéfiante. Nous en avons rencontrés, au Canada, en Allemagne, aux Etats-Unis afin qu'ils racontent, cinquante ans après, leur histoire personnelle du jour J. Le doute, le courage, la peur, l'ébranlement de la foi ou son réconfort, les révoltes, les écorchures, les remords aussi. Jess Weiss ne peut oublier le cauchemar d'Omaha Beach ; Hans von Luck s'interroge toujours sur le retard de l'ordre allemand de contre-attaque... Leur témoignage, chaque jour dans *le Monde* à partir du 16 mai, nous conduira jusqu'au 6 juin.

► En association avec *Le Monde*, RTL diffusera les lundis 16 et 23 mai, les jeudis 19 et 26 mai, ainsi que tous les jours du 30 mai au 6 juin, des témoignages d'acteurs du jour J.

Le Monde

HEURES LOCALES

LES ÉLUS DU STADE

Montpellier et Auxerre s'affrontent en finale de la Coupe de France de football sous le regard des autorités de la République. Le sport a partie liée avec la politique, pas seulement dans les tribunes.

« *BALLON : vessie de caoutchouc gonflée d'air et recouverte de cuir ou de peau dont on se sert pour pratiquer certains sports* », définit le Robert. Ovale ou ronde, grande de 27 à 78 centimètres, lourde de 270 à 475 grammes, selon l'activité à laquelle on s'adonne, cette « bulle d'air », en quelques années, a permis à de nombreux ambitieux de rebondir dans le monde politique, à condition de savoir la cajoler et la mettre au fond des filets. Surtout lorsque celle-ci est tachée de *noir* : un ballon de football.

Dans un pays où dix-sept millions de personnes peuvent se masser devant leurs téléviseurs un soir « béni » du 26 mai 1993 pour voir l'Olympique de Marseille battre le Milan AC et devenir le premier champion d'Europe de l'histoire nationale, le football est devenu un enjeu politique considérable, symbole d'une ville, d'une région, et donc, d'un homme, qui n'est pas celui qui marque les buts.



Un outil à double tranchant

Ainsi Bernard Tapie, dernier exemple récent, sans doute le plus brillant d'une réussite politique liée au destin d'un club. Au printemps 1986, Gaston Defferre donne son feu vert pour la reprise de l'Olympique de Marseille, en grande difficulté financière, par Bernard Tapie. Le maire de la cité phocéenne aurait vu en ce repreneur d'entreprises en déroute un possible successeur. Bernard Tapie a toujours affirmé qu'il n'y avait, alors, pas songé.

On connaît la suite. En quelques années, Bernard Tapie ajoute aux succès de son équipe – le doublé championnat-Coupe de France – une entrée réussie en politique. Elu en janvier 1989 député de la sixième circonscription de Marseille, après un premier scrutin invalidé, il n'avait pas manqué, au cours de sa première campagne électorale, d'annoncer la venue à l'OM de la dernière vedette de l'équipe de France, Manuel Amoros. Même s'il se défend de mélanger les genres, le champion de la lutte contre le Front national sait que la réputation des footballeurs peut rapporter des voix.

Bernard Tapie entre dans le paysage marseillais. Il est, aujourd'hui, tête de liste du Mouvement des radicaux de gauche, auquel il a adhéré entre-temps, pour les élections européennes et annonce qu'il se présentera aux élections municipales de 1995. Les supporteurs marseillais les plus acharnés vont même plus loin, le réclamant à la présidence de la République.

L'affaire de corruption présumée VA-OM n'a, en rien, empêché sa marche vers le podium politique. Sa ville l'a acclamé en héros et martyr. Conformément aux sanctions de la Fédération française de football, dans quelques semaines, Bernard Tapie ne sera plus président de l'OM, qui sera rétrogradé en deuxième division. A Marseille, pourtant, l'homme culmine dans les sondages, considéré comme un sauveur, un bâtisseur de légendes, grâce à qui la ville a retrouvé sa fierté.

Si Bernard Tapie symbolise la complicité du football et du pouvoir, l'histoire retiendra surtout le destin de présidents devenus des outils de prestige au service d'un ambitieux. Outil à double tranchant. Ainsi, l'affaire de la caisse noire de Saint-Etienne, dans les années 80, mit à mal l'administration locale. Ainsi, l'inculpation de Claude Bez, président des Girondins, le 22 novembre 1992, pour escroquerie, abus de confiance, faux et recel d'abus de biens sociaux, qui avait révélé la crise de la gestion municipale. Trois jours auparavant, Jacques Chaban-Delmas, maire de la ville, avait avoué que le club accusait 242 millions de francs de dettes (*le Monde* daté 18-19 novembre 1990)...

Le sport mène à tout

Cette affaire, qui fut savamment utilisée par un jeune banquier socialiste, François-Xavier Bordeaux, pour s'imposer sur l'avant-scène de la politique bordelaise, avait précipité la fin de règne de l'ère Chaban-Delmas. L'affaire des Girondins – Claude Bez a été condamné, le 21 mars 1994, à deux ans de prison dont un avec sursis – a révélé la fragilité de la gestion municipale. Les adversaires de Jacques Chaban-Delmas s'empressèrent de dénoncer son trop grand pouvoir dans d'autres domaines, l'estimant responsable d'une politique culturelle élitiste et coûteuse, et l'incompétence de l'équipe qui l'entourait. Le sport mène décidément à tout.

Ni de droite, ni de gauche

Lorsqu'il ne sert – ou ne dessert – pas un homme, il peut servir la cause d'un parti. Depuis l'accession de François Mitterrand à la présidence de la République, le RPR a fait du sport l'un des terrains de sa reconquête et, même, une partie de son idéologie. La « France qui gagne » fut symbolisée, sur ses affiches, par Guy Drut, champion olympique, aujourd'hui député.

A Paris, Jacques Chirac – le maire de Paris aurait-il été président de la République si la capitale avait obtenu, en 1986, la candidature des Jeux olympiques 1992 qui revinrent à Barcelone ? – en a fait un véritable contre-pouvoir, orchestré en magistrales opérations de prestige, dont la dernière perle est l'inauguration d'un nouveau central de dix mille places au stade Roland-Garros, qui accueille les Internationaux de France de tennis, l'un des quatre tournois du grand chelem, ou en s'adjugeant quelques hommes symboliques pour la gloire de son parti.

Gérard d'Abboville, vainqueur des océans Atlantique et Pacifique à la rame, est présent sur la liste UDF-RPR pour les élections européennes. A l'Institut national du sport et d'éducation physique de Vincennes, haut lieu de formation des athlètes de haut niveau, Michèle Alliot-Marie (RPR), ministre de la jeunesse et des sports, a nommé un homme du sérail, Henri Boeligrio, ancien gymnaste.

On aurait juré, pourtant, que le sport avait le cœur à gauche. Celle-ci n'a pas laissé ses terrains en jachère : ses militants sont toujours dans la course, mais, quand ils sont présidents de fédération, ils préfèrent garder leur indépendance et leur réserve, afin de préserver leurs bonnes relations avec le pouvoir... Les anciens ministres travaillent modestement dans les clubs. Et tous, aujourd'hui, s'esquintent à répéter que le sport, bien sûr, n'est ni de droite ni de gauche.

Bénédicte Mathieu

Lire pages IV et V

VU DE SAINT-LÔ

Les oubliés du D-Day

TOUT *semble avoir été dit et redit*, sur la côte normande et dans le bocage, de Saint-Lô à Falaise, à trois semaines des célébrations qui marqueront le cinquantième anniversaire des débarquements de juin 1944. Depuis des mois que leurs témoins oculaires, du sexagénaire au nonagénaire, se voient solliciter par des journalistes en mal d'inédit, on ne peut plus s'attendre à de grandes surprises. Leurs récits n'ont guère varié entre la relation qu'ils en faisaient à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, par exemple, et cette dernière mouture souvent extirpée à l'aide d'archives par des zélés commentateurs, dont beaucoup débarquent maintenant d'un ferry après avoir épuisé le sujet outre-Manche...

Avec un souci pédagogique qui a permis de motiver les écoliers, on s'est efforcé de décliner tous les aspects de *l'opération Overlord* et de ses conséquences pour les plages de la baie de Seine, les campagnes et les villes du bocage. Sur le ton de l'épopée, bien sûr, comme un hymne à la liberté retrouvée, mais, aussi, avec émotion et retenue, lorsqu'un témoin rassemblant des souvenirs vieux de cinquante ans raconte d'une voix blanche les horreurs de la guerre.

Paradoxalement, c'est le nombre des victimes militaires de la bataille de Normandie que l'on connaît le mieux, grâce aux croix plantées dans les cimetières : blanches pour les Alliés – Américains, Anglais et Canadiens (quarante mille) – et noires pour les Allemands (soixante mille). En revanche, le total des *victimes françaises du D-Day* n'a jamais été établi avec précision. Treize mille? Quinze mille?

Il y aurait eu des déportations, des évacuations de populations, s'ajoutant au STO, et aux trahisons. Les hommes, les femmes et les enfants qui ont perdu la vie dans les premières heures du débarquement étaient, pour la plupart, des citadins, victimes de bombardements aveugles. Il ne faudra pas les oublier, le 6 juin 1994...

René Moirand

RHÔNE-ALPES

SAINT-ÉTIENNE SENS DESSUS DESSOUS

L'élection de Pascal Clément (UDF-PR) à la présidence du conseil général a amorcé le renouvellement de la classe politique

UN vent de renouvellement souffle depuis une quarantaine de jours sur le département de la Loire. Après le retrait forcé de Lucien Neuwirth (RPR) de la présidence du conseil général et la démission du maire (UDF-CDS) de Saint-Etienne, François Dubanchet (*le Monde* des 3 et 23 avril), Yves Guichard a dû lui aussi céder son brassard de président de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) avant le coup de sifflet final d'une saison bien terne. La direction du club de football, dont le déficit s'est creusé de 14 millions de francs, a été reprise par un banquier.

Toutefois, comme chez les footballeurs « verts », la composition des équipes départementale et municipale n'est guère affectée par l'arrivée de nouveaux capitaines. Pour accéder au perchoir de l'assemblée départementale, Pascal Clément (UDF-PR), ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, a dû ménager en effet certaines baronnies. Le seul à avoir bénéficié notablement de cette élection est un conseiller général RPR, Guy Giraud, promu à la première vice-présidence, mais cette « trahison » lui a valu d'être exclu du parti néogaulliste.

M. Clément s'efforce, en même temps, de conforter son pouvoir présidentiel. Il a nommé un préfet giscardien, Jacques Laisné, à la direction des services départementaux, et confié à Yves Nicolin, député (UDF-PR) de la Loire, le nouveau poste de porte-parole de l'exécutif départemental.

De son côté, Lucien Neuwirth, après avoir eu du mal à digérer la pilule de la défaite, goûte, « *soulagé* », à cette préretraite anticipée qui lui permet de « *récupérer du temps pour réfléchir* ». Entouré toujours de ses principaux collaborateurs, M. Neuwirth consulte, reçoit des élus venus lui demander conseil. Le président d'honneur du conseil général veut « *continuer à être utile* » à l'intérieur de la commission exécutive permanente, où il siège, et à l'extérieur. Pourfendeur du libre-échangisme de la Commission de Bruxelles, le sénateur gaulliste, intéressé également par les « *arguments de M. Chevènement* », a décidé de lancer une pierre dans le jardin libéral de son successeur, en soutenant la liste conduite par Philippe de Villiers pour les élections européennes.

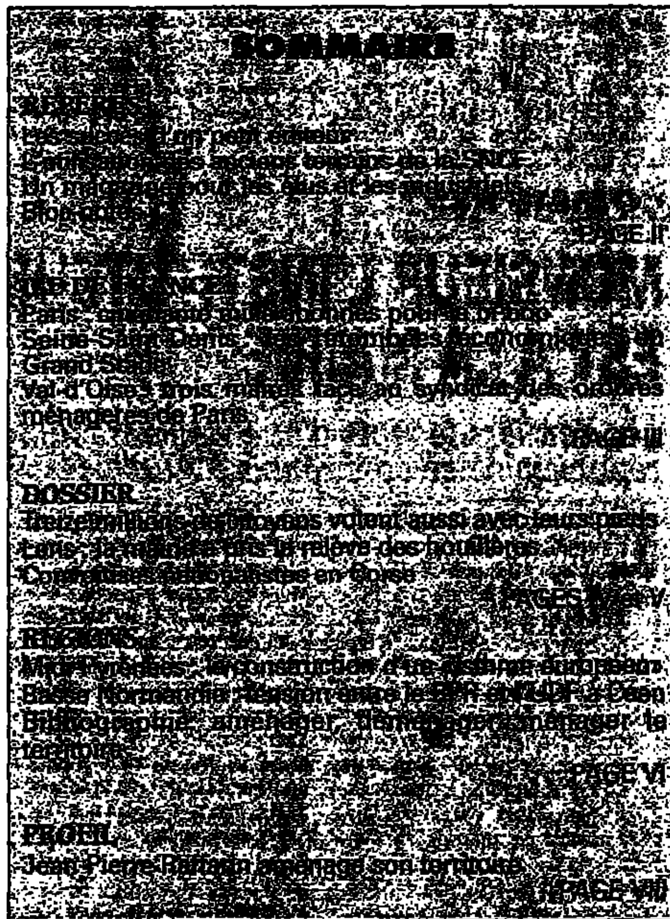
Pour ne pas s'aliéner les voix d'une majorité libérée de l'emprise de M. Dubanchet, Michel Thiollière (UDF-rad), le dauphin désigné du maire de Saint-Etienne, a dû composer, lui aussi, et s'engager à ne pas modifier fondamentalement les délégations d'adjoints définies en 1989. Le futur maire – l'élection étant fixée au lundi 16 mai – devra aussi compter sur l'attention toute particulière que lui porteront ses deux premiers adjoints, députés, Christian Cabal (RPR) et Jean-Pierre Philibert (UDF-PR), qui, comme le souligne ce dernier, souhaitent « *s'investir davantage* » dans la gestion des dossiers municipaux. De son siège de dix-huitième adjoint, M. Dubanchet veillera également à la continuité de la politique municipale.

Car, contrairement à l'ancien président de l'ASSE, désormais hors jeu, M. Dubanchet n'entend pas rester sur le banc de touche. « *Si je garde un pied-à-terre à la mairie, c'est pas pour jouer les belles-mères* » (1), a prévenu le maire démissionnaire, qui souhaite profiter, comme M. Neuwirth, de sa liberté de parole retrouvée pour apurer certains comptes politiques.

de notre correspondant à Saint-Etienne
Vincent Charbonnier

Lire la suite page II

(1) *L'Express* du 28 avril 1994.



AMÉNAGEMENT

L'UTILISATION DES ANCIENS TERRAINS DE LA SNCF

Souvent situés dans les centres-villes, les terrains libérés par les Chemins de fer sont difficiles à « recycler »

UN dépôt de marchandises ici, une voie désaffectée ailleurs : au fil de l'évolution de ses installations, la SNCF libère des terrains. Sur les 115 000 hectares dont elle est propriétaire, quelque 4 % (environ 5 000 hectares) ne seraient plus utilisés. Disséminés dans tout le pays, *ils sont généralement situés dans* les centres-villes et les municipalités pourraient être intéressées par des opérations d'aménagement sur ces zones qui prennent quelquefois l'allure de friches. Pour la SNCF, l'occasion est belle de récupérer un peu d'argent.

Depuis le début des années 90, ses responsables ont décidé de s'atteler à cette tâche. Mais le statut de la *SNCF complique l'opération*. Ses biens immobiliers ne peuvent être cédés qu'à deux conditions : le « déclassement » par le ministère des transports (ou le préfet) et un prix de vente qui ne doit pas être inférieur à la valeur fixée par l'*administration des domaines*.

En outre, l'Etat et les collectivités locales bénéficient d'un droit de priorité. L'affaire se complique du fait que dans les POS les terrains ferroviaires sont généralement considérés comme inconstructibles. Autant dire que leur évaluation se fait généralement au prix des friches industrielles et que la SNCF n'y retrouvait pas son compte dans ses intentions de valoriser son patrimoine foncier !

Pour sortir de cette impasse, la société de transports a imaginé une *double parade*. Avant de s'engager dans une cession, elle discute avec les collectivités concernées (communauté urbaine ou municipalité) la possibilité de modifier le plan d'occupation des sols (POS). Par ailleurs, elle a créé en 1992 une filiale à 100 %, la Société nationale d'espaces ferroviaires qui peut s'impliquer dans des opérations de promotion ou de commercialisation.

Problèmes de rentabilité

Dans plusieurs villes, des discussions sont en cours. A Versailles et Rouen, par exemple, des groupements d'intérêts économiques (GIE) d'études avaient été mis en place avec des représentants des municipalités et des directions régionales de la SNCF. Mais il semble que pour l'instant celui de Rouen se soit dissous et que les discussions qui se sont déroulées à Versailles n'ont abouti qu'à des études de voirie liées à l'extension de la gare des Chantiers. Il est vrai que les municipalités ne semblent *pas disposées à faire des cadeaux à* l'établissement public. A Besançon par exemple, l'aménagement des 3 hectares situés à proximité du Doubs fait l'objet de longues négociations.

La ville est prête à y créer une ZAC d'habitat mixte et de commerces de proximité et elle a demandé à la SNCF de présenter des projets. *« Mais il n'est pas question de modifier notre POS pour permettre à la SNCF de faire des bénéfices »*, indique clairement Jean Ponçot, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, à Besançon (Doubs).

A Vincennes (Val-de-Marne), la *réalisation de l'opération se* heurte clairement à des problèmes de rentabilité. Les 4,5 hectares situés à l'est de la ville et qui étaient occupés par une gare de marchandises ont été transformés en ZAC sur laquelle la ville exige que soient installées des activités diversifiées. Les deux préfets – celui du département et celui de la région – s'opposent sur le nombre de logements sociaux qui doivent être construits ; l'affaire est aujourd'hui devant le tribunal administratif.

Et elle est importante car c'est de cette décision que dépend en grande partie la rentabilité de l'opération, compte tenu du prix des terrains. A *Marseille*, pour les terrains situés à l'emplacement de l'ancienne gare du Prado, la SNCF s'est fait accompagner par un aménageur privé. A l'issue d'un concours, la SOGA Prado a été sélectionnée pour aménager 12 hectares en logements, commerces, services, hôtels. Pour la réalisation de cette opération estimée à 2,5 milliards de francs, une société d'aménagement devrait être constituée entre la SOGA et Espaces ferroviaires, qui apportera les terrains de la SNCF.

En réalité, la SNCF semble avoir du mal à faire son choix entre deux options bien différentes : la cession totale des terrains ou la participation à des opérations d'aménagement. « A long terme, l'objectif est une politique des revenus plus qu'une politique de cession », affirme Jean-Pierre Pronost, directeur de l'aménagement à la SNCF.

En réalité, le retournement de conjoncture dans le secteur de l'immobilier a probablement perturbé les plans de la société de *transports. C'est une évidence, en* effet, qu'aujourd'hui la rentabilité des opérations est plus difficile qu'il y a quelques années.

Françoise Chirot

DROIT

LES SUCCÈS D'UN PETIT ÉDITEUR

Une PME publie des textes juridiques en faisant appel aux nouvelles technologies

DU texte, rien que du texte, mais tout le texte : telle pourrait être la devise de Francis Labes, directeur des Editions du Papyrus, qui vient de fêter le second anniversaire d'une revue, *la Quinzaine juridique des collectivités locales*, et poursuit avec succès la publication d'ouvrages spécialisés dans le droit du secteur public local.

« Nous offrons un « super » Journal officiel », assure-t-il, en décrivant le contenu de sa revue bimensuelle, qui ne se contente pas, en effet, de reproduire les lois et les décrets, mais diffuse aussi les circulaires émanant des ministères, les questions écrites des parlementaires, les débats de l'Assemblée nationale et du Sénat, *ainsi* que les jugements des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel et du Conseil d'Etat.

Bien que passablement austère, cette publication à la couverture bleu ciel séduit un public de plus en plus large. *La Quinzaine juridique* compterait aujourd'hui quatre cent cinquante abonnés, selon M. Labes. Les souscriptions viennent essentiellement de communes petites et moyennes, mais aussi d'établissements publics, de centres de gestion, de tribunaux, de chambres régionales des comptes, et de certaines sociétés privées. Ces organismes n'ont pas les moyens d'éplucher, chaque jour, le *Journal officiel* pour y trouver les textes qui les concernent. *« Quant à la presse professionnelle, elle ne leur suffit pas toujours, car elle ne propose que des commentaires ou des extraits des textes de loi.* La Quinzaine juridique *est seule à en publier le texte intégral »*, observe M. Labes.

Pas de droits de reproduction

Les publications thématiques des Editions du Papyrus connaissent, elles aussi, un certain succès, car elles rassemblent tous les textes qui concernent un secteur donné, comme celui des marchés publics ou des transports routiers. Numéro un au palmarès, le volumineux *Code de la fonction publique territoriale* a déjà conquis deux mille cinq cents lecteurs, soucieux de s'y retrouver dans le maquis des règles relatives au personnel. Petit dernier, le *Code des sapeurs-pompiers* s'ouvre les portes des casernes et des amicales. *« Nous fabriquons ces ouvrages grâce aux informations contenues dans* la Quinzaine juridique. *Il y a donc une synergie entre les deux produits »*, remarque M. Labes.

S'il avait fallu « saisir » sur un clavier ces milliers de pages, l'entreprise aurait été vouée à l'échec. Pour éviter cet écueil, M. Labes a largement fait appel aux nouvelles technologies : scannerisation, micro-informatique, télématique. Les textes de loi sont reproduits grâce à un appareil de lecture optique, qui mémorise les caractères, et les restitue sur un fichier informatique. Un logiciel de mise en page se charge de la maquette, plutôt sobre. Un système de gestion documentaire permet de trier les informations qui, à terme, devraient être stockées sur un CD-ROM.

On pourrait croire que les Editions du Papyrus se livrent au fameux « photocopillage », que déplorent tant de leurs consœurs. Tel n'est pas le cas. En effet, les textes officiels ne nécessitent pas de droits de reproduction. *« Ils tombent dans le domaine public dès qu'ils sont publiés. L'activité de cette société est donc parfaitement licite »*, indique la direction des Journaux officiels.

C'est en travaillant au Centre d'informatique juridique, association subventionnée par le ministère de la justice, que Francis Labes s'est initié aux nouvelles technologies, en développant une base de données sur les collectivités locales. Il a appris le métier d'éditeur dans de grandes maisons, comme Berger-Levrault. Fort de cette double compétence, il a fondé sa propre PME, et créé cinq emplois. En 1993, cette petite société a affiché un chiffre d'affaires de plus de 3 millions de francs, en hausse de 30 % par rapport à celui de l'année précédente. Un résultat qui, *« compte tenu de la conjoncture »*, ne mécontente pas du tout son patron.

Rafaële Rivais

▶ Editions du Papyrus, 23, rue Franklin, 93100 Montreuil, tél. : (16-1) 48-57-27-05.

COMMUNES

MONSIEUR L'INSTITUTEUR EST À LA MAIRIE

Les derniers tenants d'une vieille tradition républicaine se sont réunis à Aurillac

LA défense du statut de la ruralité et de la laïcité a été au cœur des préoccupations du congrès national du Syndicat des *secrétaires de mairie-instituteurs*, organisé à Aurillac. Pierres angulaires de la vie de très nombreuses communes rurales durant des décennies, les secrétaires de mairie-instituteurs (SMI) continuent de jouer un rôle important dans de nombreuses localités. Cependant, leurs rangs s'éclaircissent au fil des ans. Ainsi le syndicat national, qui regroupe environ trois mille adhérents, *soit* 70% des personnes concernées, constate une érosion régulière de ses effectifs. Une des raisons majeures de cette situation tient, affirment les responsables du syndicat, au *statut* de la fonction publique territoriale que régit la loi de 1984 : un instituteur ne peut en effet en être membre tout en appartenant au corps des fonctionnaires d'Etat. La circulaire d'application de 1991 stipule que ces instituteurs deviendront des agents contractuels territoriaux. Une telle perspective ne reçoit pas l'aval des SMI qui considèrent qu'il s'agit d'un *retour de cent ans* en arrière. Un recours a été engagé auprès du Conseil d'Etat pour demander l'abrogation du texte. Les SMI souhaitent bénéficier d'un statut clair.

Si ce dossier a représenté l'un des thèmes forts abordés lors des trois jours de travail, d'autres aspirations ont *été mises* également en exergue. Les SMI affichent un très fort attachement à la défense des idéaux laïcs et de l'école rurale. Ils s'impliquent aussi dans le débat sur l'aménagement du territoire et soutiennent la mise en œuvre de communautés de communes, fondées sur la motivation des élus à travailler ensemble. *« A notre façon, nous menons le même combat que les maires ruraux. Nous désirons que soient reconnues la spécificité rurale, l'exception pédagogique rurale »*, a notamment souligné Roger Peillon, secrétaire général du syndicat, avant de transmettre le flambeau à Christian Debert, qui exerce dans le Pas-de-Calais.

de notre correspondant à Aurillac
Bernard Catus

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Secrétaire général.** – Comment faire face aux nouvelles responsabilités du métier de secrétaire général ou de directeur général : tel sera le thème du colloque organisé à Paris, jeudi 19 mai, par le Forum pour la gestion des villes, *la Gazette des communes*, et le Syndicat des *secrétaires* généraux, que préside Jean-Paul Chevailler.
▶ Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.

■ **Gestion des risques.** – La Maison des collectivités locales, que dirige Christian Julienne, organise un séminaire sur la gestion des risques dans les collectivités locales, à Paris, mardi *17 mai. Des spécialistes établiront* une typologie précise des risques (naturels, industriels...), et rappelleront les obligations des villes en matière d'assurance et de prévention.
▶ Renseignements au (16-1) 40-28-00-44.

■ **Ingénieurs.** – « La gestion des services publics locaux » sera le thème des prochaines journées nationales de l'Association des ingénieurs des villes de France, qui se tiendront les 25, 26 et 27 mai à Marseille. Cette association assure qu'elle réunit plus des deux tiers des quatre mille ingénieurs qui travaillent dans les collectivités territoriales.
▶ *Renseignements au (16) 91-92-03-74.*

■ **Décentralisation culturelle.** – L'éducation artistique et, plus généralement, le développement culturel constituent un enjeu important pour les collectivités locales. Le conseil régional de Franche-Comté et l'Observatoire des politiques culturelles ont décidé d'en faire le thème de leur prochain colloque sur la décentralisation culturelle, qui se tiendra les jeudi 26 et vendredi 27 mai à Besançon.
▶ Renseignements au (16) 81-61-61-61.

PUBLICATIONS

■ **Guide de l'attaché.** – *Le mot* barbare d'« attaché » désigne un grade de la fonction publique, et non les emplois qui s'y rattachent. Un attaché territorial peut exercer de multiples métiers, tels que celui de secrétaire général dans une *mairie*, de directeur des ressources humaines, ou de correspondant informatique... Il peut travailler dans une commune, un conseil général, une région, *une société d'économie* mixte ou un établissement public local. *Le Guide de l'attaché territorial*, que viennent de publier les Editions du Moniteur, présente le métier et ses perspectives de carrière, ainsi que les conditions du recrutement. Il est assorti de sujets d'épreuves et de conseils pour réussir au concours.
▶ *Le Guide de l'attaché territorial*, par Pierre Puijalon et Karim Douédar, 191 pages, 180 francs. Editions du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75108 Paris Cedex 02. Tél. : (16-1) 40-13-30-30.

■ Développement local et tourisme. – Le partenariat entre organismes *publics et sociétés privées est une des clés du développement de* l'activité touristique. La revue *Espaces* a choisi d'étudier les démarches, les montages financiers, les aspects juridiques *retenus par* les responsables d'une dizaine de réalisations dans ce domaine. Les auteurs analysent la création d'un parc pyrénéen de l'art de la préhistoire à Tarascon-sur-Ariège, d'un port fluvial à Scey-sur-Saône, d'un centre intercommunal de loisirs aquatiques à Fouesnant, etc. Cet ouvrage a été réalisé avec le concours de l'Agence française de l'ingénierie touristique et de Mairie-conseils, sous l'égide de la Fédération nationale des comités départementaux du tourisme, où il est disponible sur simple demande.
▶ Renseignements au (16-1) 44-37-37-95.

Un magazine pour les élus et les industriels

Synergie environnement, nouveau magazine trimestriel, *veut être le trait d'union* entre les élus et les partenaires industriels dans leur politique en matière d'environnement. Le premier numéro (130 pages, tiré à 5 000 exemplaires) consacre un dossier à *l'eau en donnant la parole aux* élus et aux techniciens d'Ile-de-France. Il met en valeur deux expériences communales : Saint-Méry (Seine-et-Marne) et Verneuil-sur-Seine (Yvelines). « Synergie environnement *souhaite faire la synthèse de la politique des élus d'Ile-de-France. Les collectivités publient leurs propres informations, mais il est intéressant de confronter leurs expériences »*, explique Catherine Péricard (RPR), conseiller général des Yvelines *et épouse du maire de* Saint-Germain-en-Laye, directrice de la publication.
▶ *Synergie environnement.* Distribution SINTEX, 161, rue Roosevelt, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 34-51-13-11.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PARIS

CINQUANTE MILLE ABONNÉS POUR LE BI-BOP

Un an après son lancement, le téléphone de poche connaît un succès mitigé auprès des Parisiens

POUR les fêtes de fin d'année, les habitants de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing pourront faire un cadeau-surprise à leurs proches : un Bi-Bop, mini-combiné de 180 grammes que l'on glisse dans la poche. France Telecom est en train d'installer neuf cents bornes dans les artères commerçantes, les gares, les stations-service, le long des avenues les plus passantes et, naturellement, à Euralille, le futur quartier d'affaires.

Il lui en coûte 50 millions de francs d'investissements mais la grande firme est persuadée que la métropole nordiste est un site favorable au développement du dernier-né, le téléphone de poche. La population est dense (1,3 million d'habitants), fort active et quotidiennement obligée de s'éloigner du téléphone pour aller au travail. Elle compte, aussi, un nombre encourageant de jeunes cadres qui ne reculent pas devant la nouveauté. Bref, pour les commerciaux de France Telecom tous les critères d'un terreau fertile pour le Bi-Bop sont réunis. En outre, on pense que, dans l'avenir, les abonnés lillois pourront se servir de leur appareil dans les villes belges et néerlandaises qui sont elles-mêmes en train de s'équiper.

Si le téléphone de poche urbain fait ainsi un nouveau bond en avant dans l'Hexagone c'est qu'il y est encouragé par l'expérience parisienne. Après une tentative décevante à Strasbourg (trois cents bornes, mais guère plus d'un millier d'abonnés en deux ans), le Bi-Bop s'est risqué sur la scène parisienne en mai 1993 (*le Monde* du 10 mai 1993). Les ingénieurs ont « mis le paquet » en installant trois mille bornes le long des grandes artères. Les hommes de communication et les publicitaires n'ont pas lésiné non plus. Les campagnes d'affichage 1993, notamment sur les « culs de bus », ont coûté 10 millions de francs et les médias, amusés par ce qui semblait être un gadget, lui ont fait une promotion gratuite. Enfin, chaque fois que la courbe des ventes s'est assoupie les commerciaux l'ont réveillée, en cassant le prix de vente du combiné. Lancé à 1 800 francs, celui-ci est descendu à 1 490 francs en novembre 1993, puis à 990 francs aujourd'hui.

Pour son premier anniversaire, Bi-Bop annonce qu'il a séduit environ cinquante mille Parisiens et qu'il compte encore en convaincre autant d'ici à la fin de l'année. Même s'il y parvenait, il n'y aurait pas de quoi chanter victoire puisque l'objectif initial fixé pour décembre 1994 était de cent cinquante mille abonnés, seuil de rentabilité de l'opération.

Traumatisé par l'indifférence alsacienne et connaissant l'échec du téléphone de poche à Londres, les gens de France Telecom craignaient le pire. Ils sont soulagés. Le Bi-Bop a intéressé d'abord les professionnels qui représentent la moitié des abonnés parisiens. Commerçants, artisans, personnel d'entretien et de dépannage, médecins, représentants, cadres se déplaçant fréquemment dans la capitale ont préféré cet appareil simple et relativement bon marché *au téléphone de voiture. Ces messieurs* (à 75 %) gardent le combiné en poche et l'utilisent dans les embouteillages, dans la rue ou les restaurants. Un certain nombre d'entreprises ou d'institutions en ont équipé leurs agents itinérants. Un groupe informatique, par exemple, a pris un millier d'appareils. La mairie de Paris, la RATP, la préfecture de police quelques dizaines chacune. En revanche, les journalistes qui constituaient *a priori* une clientèle en or (ils sont vingt mille à Paris) n'ont pas mordu.

Les particuliers forment l'autre moitié des adeptes du Bi-Bop. Parmi ceux-ci une minorité de dames qui le glissent dans leur sac à main, des jeunes cadres qui ne sont pas mécontents de faire figure de pionniers, des accros du téléphone pour lesquels le petit appareil est devenu aussi indispensable qu'une montre. Qu'ils s'en servent pour le travail ou pour bavarder avec ostentation, 88 % des possesseurs de Bi-Bop se déclarent satisfaits du produit, ce qui est paraît-il un taux exceptionnel.

Dix millions de communications

Malgré la présence dans les rues de la capitale de plus de sept mille cabines publiques et, en Ile-de-France, de deux cent quatre-vingt mille véhicules déjà équipés d'un téléphone de voiture, l'appareil de poche semble avoir trouvé une nouvelle clientèle. En tout cas son démarrage a encouragé France Telecom à prolonger son effort au-delà du périphérique. Au prix de 100 millions de francs supplémentaires (l'investissement initial avait déjà coûté 250 millions de francs), quatre mille bornes sont en cours d'installation dans trois cents communes de banlieue.

Les cœurs de villes, les gares du RER et de la SNCF, les stations-service, les aéroports, les centres commerciaux et les parcs d'exposition sont les sites d'élection du Bi-Bop francilien. Il déborde même dans le grand bassin parisien puisqu'il touchera bientôt Chartres, Orléans, Rouen et Amiens. Et, pour que les Parisiens aux sports d'hiver gardent leurs bonnes habitudes, les ingénieurs des télécoms ont équipé la station d'Avoriaz où, cet hiver, on pouvait louer un téléphone de poche pour 300 francs par semaine.

Les commerciaux de France Telecom ne cachent pas qu'ils veulent, d'ici à la fin du siècle, quadrupler leur chiffre d'affaires réalisé avec les téléphones mobiles. Ils comptent beaucoup sur le petit dernier pour y parvenir et Paris est leur banc d'essai. En un an, Bi-Bop y a généré dix millions de communications. L'appareil est en train de prendre sa place dans la panoplie domestique et il est en vente *dans certaines grandes surfaces*. Ils est, paraît-il, considéré comme un objet strictement personnel : on le caresse, on le montre volontiers mais on ne le prête pas.

Demain il sera enveloppé dans des étuis de luxe signé Hermès et paré de couleurs vives. Les psychologues le prédisent : utilitaire, signe extérieur de modernité ou gadget de cœur ce cher Bi-Bop a de l'avenir.

Marc Ambroise-Rendu

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

SEINE-SAINT-DENIS

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU GRAND STADE

Saint-Denis entend bien profiter de la manne qu'attirera dans quatre ans la Coupe du monde de football

SUR un terrain de football, on parle de *« marquage à la culotte. »* C'est la méthode employée par l'équipe municipale de Saint-Denis depuis que la décision a été prise, le 19 octobre 1993, d'implanter, sur cette commune de Seine-Saint-Denis, le Grand Stade nécessaire à l'organisation de la Coupe du monde de football de 1998. Elle multiplie ainsi depuis quelques mois les initiatives pour rappeler ses engagements au gouvernement. Le choix du site du Cornillon avait fait l'objet d'âpres négociations entre les pouvoirs publics et la ville de la banlieue nord de Paris.

Patrick Braouezec, le maire (PC) de Saint-Denis, insistait pour que le Grand Stade contribue au développement économique de la ville. De nombreux équipements (transports, gares, aménagements routiers) ont ainsi été programmés. Ils ne serviront pas uniquement à l'accès les jours de match ou de concert. Simone Veil avait indiqué, de son côté, que la construction du Grand Stade serait *« l'occasion d'une grande opération d'urbanisme qui doit tenir compte des besoins des habitants »*.

La ville de Saint-Denis a présenté, le 9 mai, les *« enjeux économiques de la Coupe du monde de football 1998 »*. Pour l'occasion, Michel Platini et Fernand Sastre, les deux coprésidents du comité d'organisation de cette coupe du monde, étaient présents. Ils ont évoqué les dizaines de milliers de spectateurs qui assisteront aux neuf matchs prévus sur la nouvelle pelouse, les quelque huit mille journalistes qui décriront la ville dans le monde entier et l'audience cumulée de trente-cinq milliards de téléspectateurs.

Une charte pour créer des emplois sur place

D'ici là, Saint-Denis espère, par ailleurs, avoir bien engagé la réhabilitation de la Plaine-Saint-Denis. Les anciens terrains industriels devraient offrir un site privilégié pour l'implantation de nouvelles activités. Alors que Saint-Denis avait accueilli six cents nouvelles entreprises entre 1990 et 1993, la crise économique touche aujourd'hui la ville de plein fouet. Le taux de chômage dépasse 15 %. Depuis l'annonce de l'implantation du Grand Stade, l'attentisme domine. Seule a été confirmée l'installation au carrefour Pleyel du siège d'une direction d'EDF dans 100 000 mètres carrés de bureaux.

M. Braouezec a donc profité de la venue de MM. Platini et Sastre pour évoquer les initiatives de la ville. La première réunion du Comité de suivi du Grand Stade, rassemblant tous ceux qui veulent être associés au projet, devait avoir lieu mardi 10 mai. Saint-Denis promotion, qui regroupe 87 partenaires autour de la ville, a élaboré une charte sur les retombées économiques de la construction et de l'exploitation du Grand Stade. Environ cent soixante-dix petites et moyennes entreprises ont déjà accepté de signer ce document qui les engage à créer un nouvel emploi pour chaque tranche d'un million de travaux confiés dans la perspective de la Coupe du monde. Ces emplois seraient affectés en priorité à des habitants de la région.

« Ces engagements seront de peu de poids face aux grands groupes qui se partageront la majorité des 5 milliards de francs de travaux prévus pour le Grand Stade et les infrastructures », explique Philippe Pion, directeur du développement économique de la ville. *« C'est pourquoi nous demandons que soient tronçonnés les appels d'offres pour que des petites entreprises locales puissent avoir accès à certains marchés. »*

Le gouvernement veut montrer qu'il n'est pas insensible aux souhaits de la ville. François Kosciusko-Morizet, le délégué interministériel, estime que *« le Grand Stade doit être un outil d'intégration urbaine et sociale »*. Elisabeth Allaire, membre du cabinet de Mme Veil, qui a été chargée d'une mission pour le développement de l'emploi et l'insertion des jeunes, a déclaré : *« Nous avons tous le même objectif. Il faut que la construction et l'exploitation du Grand Stade permettent de créer sur place le maximum d'emplois. »* Mme Allaire a rappelé que le gouvernement avait l'intention de mettre d'importants moyens sur deux cités qui se trouvent à proximité du Grand Stade : les Francs-Moisins à Saint-Denis et les Quatre-Mille à La Courneuve.

Christophe de Chenay

VAL-D'OISE

TROIS MAIRES FACE AU SYNDICAT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE PARIS

Un projet d'implantation d'une usine de mâchefer provoque la colère des municipalités concernées, qui redoutent les nuisances

TROIS maires du département du Val-d'Oise ont décidé de s'associer pour s'opposer à l'implantation, chez l'un d'entre eux, d'un centre de production de matériaux routiers réalisé à partir de mâchefer d'incinération d'ordures ménagères. Ces trois maires – Alain Richard (PS) de Saint-Ouen-l'Aumône, Jean-Pierre Béquet (PS) d'Anvers-sur-Oise et Pierre David (divers gauche) de Méry-sur-Oise – seront reçus cette semaine par le préfet. Ils espèrent, grâce à leur action, amener à leurs arguments le comité départemental d'hygiène, qui donnera, en mai, son avis sur l'autorisation d'exploitation. Les élus ont déjà mobilisé la population en organisant des manifestations à l'endroit même où doit s'installer le centre, dans la zone industrielle des Fortes Terres. Une pétition a recueilli plus de mille signatures hostiles au projet.

La raison de leur colère est simple. Le mâchefer proviendra de l'usine d'incinération Tyru, de Saint-Ouen-sur-Seine, qui brûle, en fait, les ordures ménagères de Paris et de la petite couronne, c'est-à-dire de quatre-vingt-une communes regroupées au sein du SYCTOM (Syndicat pour le traitement des ordures ménagères), syndicat dirigé par un conseiller de Paris, Michel Elbel (UDF) et dont ce secteur du Val-d'Oise ne fait pas partie. Pour les trois maires, *« il s'agit, ni plus ni moins, de recycler dans* leur *département des déchets parisiens »*. M. Richard, qui préside le Syndicat d'agglomérations nouvelles (SAN) de Cergy-Pontoise, est d'autant plus critique que c'est sur sa commune de *Saint-Ouen*-l'Aumône *que* le projet doit prendre corps. *« La ville nouvelle s'efforce de traiter ses déchets sur son propre territoire, chacun doit faire de même »*, explique-t-il.

L'entreprise montrée du doigt, Paridu-Letourneur, a son siège à Montlhéry (Essonne). Spécialisée dans la fabrication de matériaux routiers traditionnels, elle développe depuis deux ans, à titre semi-industriel, une nouvelle technique à partir de mâchefer. C'est donc tout naturellement qu'elle a répondu à l'appel d'offres que le SYCTOM a lancé il y a quelques mois pour résoudre le problème des 450 000 tonnes de mâchefer qui sortent chaque année de ses trois usines d'incinération de Saint-Ouen-sur-Seine, Ivry et Issy-les-Moulineaux.

Deux destinations peuvent être réservées à ces scories : la décharge ou le recyclage pour les composants les meilleurs, comme la limaille de fer, réutilisable après un sérieux traitement. Pour l'instant, un seul texte réglemente ce type de déchets. Un arrêté du ministère de l'environnement de janvier 1991 précise en effet qu'il faut éviter de déposer du mâchefer à proximité des zones inondables, des points de captage d'eau, des canalisations métalliques et à moins de trente mètres d'un cours d'eau ou d'une nappe phréatique. *« Mais*, explique M. Elbel, *on attend toujours la circulaire portant sur les possibilités d'utilisation après recyclage. »* La société Tiru possède, près de Meaux, en Seine-et-Marne, un site étanchéifié de quatre hectares doté de deux bassins de récupération des eaux. Là, le mâchefer est nettoyé, affiné avant d'être valorisé et commercialisé, car, explique un responsable de la société, *« la plus grande difficulté est de suivre et de surveiller ce produit plusieurs mois après sa sortie d'usine »*.

Recours au tribunal administratif

C'est parce que le centre de Meaux se révèle aujourd'hui insuffisant que le SYCTOM a lancé un appel d'offres pour trois nouveaux sites, dont celui de Saint-Ouen-l'Aumône. *« Actuellement, aucune de ces trois études n'est terminée, donc aucune n'est acceptée »*, déclare M. Elbel, ajoutant : *« On a diabolisé le mâchefer, alors que, dans ces centres, il n'y aura aucune émission de fumée, ni aucun rejet dans la nature. Le produit est lavé en circuit fermé. En outre, l'attitude de ces trois élus n'est guère solidaire. Ce n'est pas convenable de dénoncer les déchets de Paris, alors qu'il s'agit de ceux de quatre-vingt-une communes d'Ile-de-France. »*

Pour Christophe Jozon, directeur de Paridu-Letourneur, le choix de Saint-Ouen-l'Aumône ne s'est pas fait au hasard. *« Il fallait une zone susceptible de recevoir de tels résidus proches d'un secteur consommateur de matériaux routiers et permettant le transport fluvial que la région parisienne veut développer,* explique-t-il. *Le site de Saint-Ouen-l'Aumône répond à toutes ces conditions. »*

Ces conditions ne conviennent pas aux élus locaux. Ils craignent le bruit et la poussière, car les premières maisons des hameaux de Vaux et de Chaponval se situent à même pas deux cents mètres de là. Le maire de Méry-sur-Oise entend, en outre, réaliser tout à côté une base de loisirs, et la commune riveraine d'Anvers-sur-Oise est dans sa totalité classée en zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP). M. Richard a écrit aux maires des quatre-vingt-une communes pour susciter un débat sur le sujet au sein du SYCTOM, et un recours contre le permis de construire va être déposé devant le tribunal administratif de Versailles. Malgré l'avis défavorable des trois communes concernées par le projet, en effet, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable, et le préfet a signé le permis de construire.

Aujourd'hui, la balle est dans le camp du Comité départemental d'hygiène. Ce sont ses membres que MM. Richard, Béquet et David veulent sensibiliser en multipliant leurs interventions, en proposant, par exemple, un autre site entre la chaufferie de la ville nouvelle et l'autoroute A 15. La société Paridu-Letourneur ne veut pas en entendre parler. *« La procédure est lancée sur un terrain précis avec des caractéristiques précises. Nous irons jusqu'au bout de cette procédure »*, a précisé M. Jozon.

Frédérique Lombard

PARIS

Rapiéçage des chaussées

Le printemps a été rude pour les suspensions des véhicules circulant à Paris. Une sorte de pelade affectait les chaussées constituées d'enrobé et des nids de poule ponctuaient certains *boulevards. Explication* des ingénieurs de la voirie : le tapis de bitume que l'on a étalé sur le pavé de bon nombre de voies parisiennes après 1968 commence à fatiguer. Il a suffi d'un hiver avec quelques jours de gel et surtout des pluies abondantes pour le décoller par endroits. Les Parisiens n'ont pas manqué de protester, ce qui a entraîné de multiples chantiers de rapiéçage. La voirie a profité notamment des congés de Pâques pour reboucher les trous les plus gênants. On peut signaler ceux qui subsistent en appelant Allô Voirie : 40-76-52-52.

SEINE-SAINT-DENIS

Art grandeur nature au parc de La Courneuve

Pour la seconde édition de son initiative « Art grandeur nature » proposée au cœur des trois cent cinquante hectares du parc départemental paysager de La Courneuve, le conseil général de la Seine-Saint-Denis a fait appel à dix artistes pour créer in situ une œuvre *« qui tienne compte tant des éléments artistiques qui jalonnent l'histoire des jardins que des éléments qui constituent la nature et l'environnement même du site »*.

Parmi les œuvres qui seront présentées jusqu'au 31 octobre, une palissade oblongue de vingt mètres en rondins de pin, réalisée par Dominique Bailly, un radeau en teck supportant deux chaises et une table flottant sur un étang bordé de roseaux, des Suisses Silvie et Chérif Defraoui, trois stèles pyramidales en marbre vert grisé implantées le long d'un chemin du parc, de Braco Dimitrijevic, une dizaine d'œuvres éphémères réalisées avec des feuilles, fleurs, fruits, graines ou graminées des Allemands Nils-Udo et cinq arcades métalliques surmontées de couronnes de bronze de Hans Van den Ban, artiste de Pays-Bas...

MÉDECINE

Des clowns à l'hôpital

Une centaine de dessins d'enfants malades, réalisés après le passage dans leur service des clowns de l'association du Rire médecin, sont exposés dans le hall de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif jusqu'au 27 mai. Une ou deux fois par semaine, depuis octobre 1991, « docteur Choufleur », « docteur Girafe », « docteur Scoop » et quelques-uns des quatorze clowns professionnels de l'association viennent égayer le quotidien des enfants hospitalisés dans quatre établissements de Paris et sa région (Institut Gustave-Roussy à Villejuif, hôpital Louis-Mourier à Colombes, l'Institut Curie et l'hôpital Armand-Trousseau à Paris).

▶ Institut Gustave-Roussy, 39, rue Camille-Desmoulins, 94805 Villejuif ; Le Rire médecin, 75, avenue Parmentier, 75011 Paris (tél. : 42-58-39-91).

DOSSIER : SPORT ET POLITIQUE

TREIZE MILLIONS DE CITOYENS VOTENT AUSSI AVEC LEURS PIEDS

Associant davantage de monde que tous les partis, syndicats et Églises réunis, le mouvement sportif est devenu un enjeu de pouvoir dans la société française

LE sport est une grande boîte à malices, un univers magique où l'on pourrait tout désirer et tout trouver. Tout espérer. En vrac : le sport, c'est la France qui gagne, la France qui perd, un président de club de football qui est tête de liste d'un parti pour les élections européennes ; ce sont ces paniers de basket-ball qui hérissent les banlieues, et ces milliers de recoins, sur le béton ou les pâtures, où tous les citoyens peuvent transpirer, se distraire en s'adonnant aux joies éducatives de l'hébertisme, puisque le sport est surtout une école de vie.

Près du quart des Français – treize millions et demi environ – pratiquent une activité sportive. Cyclistes du dimanche ou de tous les matins, athlètes de haut niveau, ils sont, pour la plupart, licenciés d'une fédération – une bonne centaine au total, dont le tiers d'entre elles organisent des sports olympiques – et sont encadrés par un million de bénévoles, dans une bonne dizaine de milliers de clubs. Cela pourrait s'arrêter-là, à une gentille histoire de l'effort ou du loisir, bercée par les années jogging, les années aérobic, les années basket et le rythme cocardier des Jeux olympiques, avec leurs moissons de médailles ou leurs déroutes.

Depuis la fin des années 80, le sport est devenu un véritable enjeu politique, vitrine d'une ville, symbole d'une image dynamique à l'instar de la culture, ou bien outil d'éducation pour la population défavorisée et considéré à ce titre, tout récemment, comme une potentielle soupape de sécurité dans les banlieues dites chaudes ; ou bien encore un domaine qui doit jouer un rôle très important dans la lutte pour la réussite scolaire et contre les inégalités sociales.

Dans cette nouvelle vogue du sport fourre-tout, certains voient l'une des conséquences de la désertion des Français à l'égard de la politique. Celle-ci éprouve un besoin urgent de rafraîchir les outils de ses idéologies et, donc, de découvrir et de vanter un univers de la réconciliation humaine où la règle et l'adversité sont des jeux. Pour les plus pessimistes – et ils sont nombreux –, le sport remplace par nécessité des pans entiers des politiques sociales, qui sont surchargées et incapables de faire face, entre autres problèmes, à ceux des villes.

« Il existe un lien très fort entre la politique et le sport, parce que les deux domaines se retrouvent sur les mêmes terrains, explique Jacques Monneron, président de la Fédération française de voile. *Comme la politique, le sport est tout d'abord une affaire collective et passe aujourd'hui, massivement, par la télévision. Là où les choses diffèrent, c'est que le politique cherche d'abord à se forger une image et une notoriété, quand le sportif cherche les moyens les plus importants pour ce qu'il veut entreprendre. »*

« Globalement, observe encore Jacques Monneron, *le politique et le sportif côtoient les mêmes milieux. Les hommes politiques sont attirés par le sport en ce qu'il a de positif : la jeunesse, la compétition, la réussite, la cohésion sociale ou la cohésion géographique, la promotion d'une ville ou d'une région, par exemple. »* Il observe, toutefois, que *« l'homme politique est séduit, aussi, par les grands projets et la gestion des investissements lourds comme le Grand Stade »* et qu'*« il parle beaucoup de social mais est beaucoup moins féru de sa gestion sur le terrain »*. C'est que *« la gestion sociale demande une vision d'ensemble cohérente »*. *« Il n'est pas sûr que les dirigeants sportifs y soient eux-mêmes sensibles*, regrette Jacques Monneron. *Ils sont trop rarement sollicités, en ce sens, par les politiques. »*

Une gestion paritaire entre étatisme et libéralisme

Le ministère de la jeunesse et des sports, pourtant, s'impose comme un partenaire très présent dans la politique sportive, imprimant un système original, que Nelson Paillou, ancien président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a appelé la troisième voie. *« Cette forme de gestion trouve sa place entre l'ancien étatisme des pays de l'Est et l'ultralibéralisme »*, explique Pierre Abric, président de la Fédération française d'escrime, vice-président du CNOSF et chef de mission des équipes de France pour les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. *« C'est une forme de compromis entre le libéralisme et l'Etat*, explique-t-il. *Le sport y est géré à parité entre l'Etat et le mouvement sportif. Au départ, le ministère de la jeunesse et des sports donne son agrément à celui-ci, ce qui va lui permettre d'exister sur tout le territoire. La Fédération française d'escrime, par exemple, est une fédération reconnue d'utilité publique. Elle a donc une mission de service public. Cela montre bien le lien entre le sport et l'Etat. Il n'est pas de dépendance réelle, mais une dépendance de fait. »*

A chaque vote de projet de loi le concernant – loi Mazeaud en 1975 ou loi Avice en 1982 –, relatives à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, le mouvement sportif a farouchement pris ses distances et défendu ses prérogatives, obtenant, à force de pressions, des bémols aux velléités interventionnistes. La chose est toujours difficile, la frontière jamais vraiment tirée au cordeau.

L'Etat doit s'occuper de tout, en établissant des règles tous azimuts. En 1994, comme depuis toujours, un ministre de la jeunesse et des sports doit être sur tous les fronts. On aperçoit, aujourd'hui, Michèle Alliot-Marie venir encourager les athlètes aux Jeux olympiques, inaugurer un centre antidopage – dont la législation relève de la loi, donc de l'Etat –, se pencher sur l'épineux dossier du Grand Stade, venir jouer les pompiers lors des manifestations anti-CIP, aller défendre, à l'Assemblée nationale, un projet de loi renforçant la loi Bredin sur la sécurité dans les stades et se pencher sur la gestion des clubs professionnels, ou encore justifier la « déroute » française aux Jeux olympiques de Lillehammer. L'éducation sportive à l'école, quant à elle, dépend du ministère de l'éducation nationale.

L'Etat est présent, bien qu'il ait toujours considéré le sport comme un domaine du système D, voué à l'artisanat et aux joies du bénévolat, ne lui accordant que peu de faveurs budgétaires. Le budget du ministère de la jeunesse et des sports s'élève, pour 1994, à 2,724 milliards de francs, ce qui signifie qu'il est redescendu sous le plancher symbolique de 0,2% du budget national (0,19%) (*le Monde* daté 7-8 novembre 1993). L'Etat et le sport, c'est également un bon millier de cadres techniques payés par le ministère. Avec la loi de décentralisation de 1983, les fédérations sportives ont encore pu trouver des subsides publics par le biais des municipalités, des conseils généraux ou régionaux.

« La Fédération française d'escrime, qui gère un budget de 18 millions de francs, est dépendante à 75 % des subventions de l'Etat, indique Pierre Abric. *Il faut ajouter à cela une contribution indirecte, celle des quarante-cinq cadres techniques salariés par le ministère. Cela doit doubler les crédits. La manne des collectivités territoriales est plutôt réservée aux ligues régionales et aux clubs. »*

Est-il préférable d'être un sportif de droite sous un gouvernement de droite pour séduire et bénéficier des largesses publiques? Les présidents de fédération, élus par les présidents de ligue, se disent engagés personnellement, comme citoyens. *« Le rôle d'un élu sportif est d'être indépendant*, estime Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby. *Il est difficile de prendre un engagement, bien que le mouvement s'inscrive dans un contexte politique. »*

Prudence, donc, puisqu'il est question d'éducation plus que de politique, sans parler d'électoralisme. *« Le sport n'est ni de droite ni de gauche*, affirme Denis Masseglia, président de la Fédération française d'aviron. *Le choix doit se faire, au départ, sur la volonté sportive d'un homme politique. Certains vont faire des discours d'intention parce que la pression électorale les oblige à faire des choses auxquelles ils ne croient pas. Pour faire une véritable politique sportive et éducative, il faut du temps, et les hommes politiques sont souvent contraints à adopter une politique à résultats immédiats. Bien sûr, on ne pourra jamais nier que l'amitié politique joue un rôle lorsqu'il s'agit de négocier des subventions. Les obstacles seront moins nombreux à franchir si l'on est du bon côté, mais cela se place dans un contexte plus affectif et relationnel que politique. »*



« Les maires doivent être œcuméniques, explique Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby. *Notre sport, par exemple, représente une culture, un enracinement dans un village, un vrai maillage à l'image de la vie. »*

Un sportif, président ou athlète de haut niveau, grand champion, voire légende vivante, si possible, est souvent appelé à des fonctions politiques ou soumis à l'amicale pression de ses proches pour occuper une mairie, un poste de conseiller général. Ainsi Guy Drut, champion olympique du 110 mètres haies à Montréal, en 1976, élu député RPR de Seine-et-Marne, conseiller régional, devenu maire de Coulommiers en 1992. Il avait été l'un des rapporteurs du projet de budget du ministère de la jeunesse et des sports en novembre 1992 et il a pris une part active aux débats sur le projet de loi visant à réprimer la violence dans les stades en décembre dernier.

Jean-François Lamour, double champion olympique de sabre en 1984 à Los Angeles et en 1988 à Séoul, a été, quand à lui, nommé conseiller technique au cabinet du maire de Paris, chargé de la jeunesse et des sports, le 1er janvier. *« J'avais vraiment compris que Jacques Chirac était un homme politique qui ressentait le mouvement sportif »*, se souvient-il. Jean-François Lamour est chargé, notamment, des relations entre le maire et le mouvement sportif national (ministère, fédérations, CNOSF et athlètes de haut niveau). *« Mon rôle consiste à écouter et à cerner les besoins. Je suis une forme de courroie de transmission »*, dit-il. Il s'occupe, entre autres, de l'achèvement du stade Charléty ou du congrès du Comité international olympique du centenaire, qui aura lieu à Paris à la fin du mois d'août prochain. *« Il y a, instinctivement, une approche des dossiers différente lorsqu'on est un ancien athlète*, assure-t-il. *Après, le travail est le même, une étude de fond. »*

Autre sportif de taille, du moins de prestige : Gérard d'Abboville. Le galérien des mers, vainqueur des océans Atlantique et Pacifique à la rame, figure parmi la liste des candidats aux élections européennes, faisant du RPR et de son président – Jacques Chirac est un fervent supporteur du club de football Paris-Saint-Germain – des interlocuteurs considérés comme extrêmement sérieux.

Cette politique musclée de la Ville de Paris est une façon comme une autre de faire un pied de nez au gouvernement : une forme de contre-pouvoir. La capitale est, en effet, un rêve de sportif : 812 millions de francs de budget, 1 800 clubs, 350 équipements sportifs, 580 manifestations, dont 80 rendez-vous internationaux, mais, surtout, 3 121 agents permanents ou vacataires, animateurs sportifs et sociaux, ainsi que des conventions d'athlètes de haut niveau, ouvertes en 1986, qui permettent à 25 sportifs de travailler à mi-temps et de s'entraîner. *« Nous travaillons beaucoup dans les arrondissements »*, souligne Jean-François Lamour, qui préfère parler de terrain plutôt que de prestige. *« Il y a quelques années*, dit-il, *on ne pensait le sport que comme une activité physique. Aujourd'hui, il est vrai, nous sommes beaucoup plus orientés vers l'insertion sociale par le sport, que ce soit celle des athlètes de haut niveau ou celle des jeunes des écoles. »*

« Accueillir des jeunes dans des associations, ce n'est pas seulement une fonction sportive, constate Jacques Monneron. *On a souvent tendance à considérer le sportif comme un éducateur social ; or il n'est pas entraîné pour cela. Rien ne peut s'improviser. »* C'est, aujourd'hui, le sens des politiques nationales ou bien locales. Lors du vote du projet de loi du budget de la jeunesse et des sports, le mouvement sportif s'était ému que les crédits alloués soient en perte de vitesse, alors qu'il fallait agir sur tous les fronts. Signe des temps, ce budget avait été agrémenté de 200 millions de francs de crédits ouverts par le gouvernement au titre de la politique... de la ville, pour créer de nouveaux aménagements sportifs de proximité.

Les villes sont les partenaires principaux

Las! Ni la loi de décentralisation ni le récent projet d'aménagement du territoire n'ont accordé une véritable politique pour le sport. Cet oubli a entraîné le mouvement sportif à se mobiliser. Ainsi, le combat d'Henri Sérandour, président du CNOSF, élu en mai 1993. *« Il y a une évolution, si ténue soit-elle*, affirme-t-il. *Bien sûr, les hommes politiques ont enfin compris que le sport est autre chose que de taper dans un ballon, que les grands rendez-vous très médiatisés sont des épiphénomènes. Le sport, ce ne sont pas seulement des médailles ou bien l'affaire VA-OM. Environ soixante-quinze matches de football sont disputés chaque semaine en France. »*

Pour Henri Sérandour, *« il y a les citoyens-sportifs et les sportifs-citoyens »*. *« Pour le monde sportif*, dit-il, *les seconds sont des bons interlocuteurs. Ils sont des figures emblématiques, qui peuvent assurer de meilleures relations entre les deux mondes, et ne sont pas seulement des faire-valoir. Je regrette qu'il n'y en ait pas davantage. On fait avancer les choses non pas en étant dehors, mais en étant dedans. La difficulté du sportif-citoyen, c'est de garder son indépendance. Pour cela, il faudrait que le mouvement sportif ait plus de cohérence. User du lobbying nous a manqué. Il était surtout pratiqué* a posteriori. *»* Henri Sérandour est un proche de Jacques Chirac, mais, précise-t-il, *« ce n'est pas la politique qui nous a rassemblés »*. *« Je l'ai rencontré et nous sommes devenus amis*, explique le président du CNOSF. *Cela tombait bien : nous avions les mêmes engagements. Je n'ai pas plus d'avantages en tant qu'homme de droite sous un gouvernement de droite. »*

Quelques mois avant le vote du projet de loi de budget des crédits de son ministère de tutelle, Henri Sérandour a pris son bâton de pèlerin. « J'ai visité les partis un par un, dit-il, *j'ai rencontré les commisions des sports de l'Assemblée nationale et du Sénat. J'ai fini par obtenir l'élargissement de l'assiette du prélèvement de La Française des jeux, qui alimente le Fonds national du développement des sports (FNDS), lequel tend à s'amenuiser* [la dotation de ce fonds est passée de 850 millions de francs en 1993 à 720 millions de francs attendus pour 1994]. *C'est une façon comme une autre de ne pas uniquement dépendre des subsides publics. Les collectivités territoriales apportent 60 milliards de francs au monde sportif. A l'heure actuelle, si les villes n'étaient pas les partenaires principaux, nous serions bien mal en point. »* Subsides publics, subsides privés. La crise pesant, les partenaires se font beaucoup plus discrets, et les pouvoirs publics sont davantage sollicités, tout en étant farouchement tenus à l'écart. Le sport est jaloux de son autonomie.

Ainsi, les dirigeants sportifs n'apprécient guère le tapage et la houle qui agitent leur famille, avec de plus en plus de virulence. Ils parlent des « industriels » du sport avec le dédain des purs. *« Silvio Berlusconi, en Italie, Bernard Tapie, en France, se servent du sport, mais ne servent pas le sport*, s'exclame Henri Sérandour. *Ils ont choisi le football pour servir leurs intérêts, pas le bilboquet. Cela devient un piédestal extraordinaire. »* Sport et pouvoir? *« Les aides de l'Etat aux fédérations représentent la moitié du budget de l'Olympique de Marseille »*, indique Jean Monneron. Et Bernard Lapasset de conclure : *« Le sport est parfois un tremplin, parfois un gouffre. Dans les années 80, André Bord, président du club de football de Strasbourg, aurait sans nul doute été maire de la ville si son équipe avait gagné le championnat de France. »*

B. M.

DOSSIER : SPORT ET POLITIQUE

LENS : LA MAIRIE A PRIS LA RELÈVE DES HOUILLÈRES

Fondé en 1906, le Racing Club, qui a manqué la finale de la coupe, est au centre de la vie municipale

A Lens, au cœur du bassin minier, dire que le football est une « affaire politique » est un euphémisme. Le maire socialiste n'a pas attendu d'être ministre du commerce, en 1981, pour s'intéresser au Racing Club de Lens et à ses supporteurs. En 1968, André Delelis (PS) a pris en main le club des Houillères, en plein marasme après des années de gloire en division 1.

Né en 1906, le Racing Club de Lens était, depuis 1934, géré par les Mines de Lens, qui mettent à sa disposition le stade Bollaert. En 1968, c'est la chute (que d'aucuns prédisaient finale) pour le club qui, de professionnel, redevient amateur. Il est alors « abandonné » par les Houillères, et c'est la municipalité de Lens qui va le reprendre et le soutenir financièrement. De retour en division 1 en 1973, l'aventure du RCL se poursuit. Son histoire est indissociable de celle des clubs de supporteurs.



A leur époque, les Houillères avaient mis en place un véritable réseau qui comptait, au début des années 60, trente-cinq sections disséminées dans la région minière. Dans les années 80, les politiques, qui ont repris le flambeau, ont compris l'enjeu. Côté supporteurs, deux clubs se côtoient, Allez Lens et le Supporteurs club lensois, ce dernier présidé par Jean-Marc Leclercq, adjoint au maire. En 1992, pour « recentrer » l'activité, sous l'impulsion des dirigeants du club et de la municipalité, une fusion est opérée, le nouveau club prenant le nom de Supp'R'Lens.

La fusion ne s'est pas faite sans grincements de dents. Le Supp'R'Lens a déposé à l'INPI le logo, le sigle et les couleurs sang et or, car il entend conserver la maîtrise sur la fabrication des gadgets officiels et se prémunir des contrefaçons. Avec huit mille supporteurs environ et soixante-quatre sections, installées le plus souvent dans des cafés, le Supp'R'Lens est l'un des plus importants clubs de supporteurs français.

Pour le président du RCL, Gervais Martel, il est essentiel de contrôler les supporteurs pour éviter le « hooliganisme » et ses débordements. Ayant accueilli le championnat d'Europe en 1984, le stade Bollaert devrait recevoir la Coupe du monde en 1998. C'est dire l'enjeu. Tous les ans, en fin de saison, le président Martel et M. Delelis, président d'honneur, participent à une grand-messe de supporteurs. En juin 1993, le président du Supp'R'Lens recevait le soutien de M. Martel pour *« mettre dehors les voyous »*. Un groupe d'« ultras » a en effet créé en 1993 son fan's club. S'il refuse d'être taxé de hooligan, il va chercher ses racines à Liverpool ou Arsenal où il se déploie régulièrement, ayant même emprunté aux Anglais son nom de *Kop*. Cette saison, des débordements ont été réprimés. L'un des supporteurs du *Kop* s'est vu interdit de stade six mois pour jets de fumigènes, et le racisme n'est pas très loin... Bernard Lama (le gardien du PSG) a eu droit, comme accueil, à un lancer de bananes. Pour le président du *Kop* il fallait y voir une marque de sympathie et de soutien, *« les bananes étant de la Guadeloupe »*. Lama est guyanais, mais peu importe...

Aux côtés des supporteurs, le RCL est soutenu financièrement par un club d'entrepreneurs. Créé en 1990, le Club des vainqueurs, regroupant les industriels, pèse de 20 millions de francs dans la gestion du club et représente environ 30% des finances, selon son président, François Doré. Les collectivités locales (ville de Lens, district, conseil général, région) ne sont pas en reste et participent, à hauteur de 30%, au financement du club.

Pour le maire de Lens, le RCL est son « affaire », même s'il ne le contrôle plus directement. Comme toutes les collectivités locales, il a dû se plier aux nouvelles lois qui n'autorisent plus les subventions « quasi » déguisées par le biais des garanties d'emprunts aux associations. Au sein du conseil municipal, la gestion et le soutien au RCL font l'unanimité. Patrick Zehnder (RPR), conseiller municipal d'opposition, s'est même fait l'avocat du RCL au sein du conseil : la chambre régionale des comptes d'Arras, qui a vérifié les bilans de 1986 à 1992 du RCL, s'inquiétait de l'incapacité de l'association à rembourser ses dettes envers la région et demandait au RCL la tenue d'une comptabilité distincte du club et du centre d'entraînement.

Quand le conseil régional, présidé par Marie-Christine Blandin (Verts), a décidé, l'année dernière, une réduction des subventions, qui sont passées de 7 millions de francs à 5 millions de francs, et a engagé une renégociation de la dette (les garanties d'emprunts n'étant plus de mise), les élus lensois se sont soulevés, soutenus par les supporteurs. En février 1993, une manifestation houleuse a été organisée à l'encontre de la présidente du conseil régional. Celui-ci, s'il a diminué ses subventions directes au club de première division, poursuit cependant sa politique d'aide au centre de formation de Lens, d'où sont issus bon nombre de joueurs du RCL.

A Lens, tout gravite autour du « foot », et aucun homme politique ne peut faire l'impasse sur ce centre d'intérêt primordial. La ville n'est plus connue pour ses mines – déjà un souvenir du passé –, mais les succès du RCL sont souvent vite oubliés à la moindre défaite. Le 10 mai, le rêve d'une finale en Coupe de France s'est évanoui pour Lens, qui ne sera pas à l'affiche ce week-end au Parc des Princes. Aucun autre événement ne peut avoir davantage d'importance aux yeux des Lensois.

de notre correspondant à Arras
Yves Jouannic

Les basketteurs de Limoges évitent de « mélanger les genres »

Depuis la retraite de Raymond Poulidor, le Limousin n'avait plus de figure sportive forte dans laquelle se reconnaître. Grâce au CSP (Cercle Saint-Pierre) Limoges, le basket est venu peu à peu prendre la relève et redonner une passion collective à une ville toujours à la recherche de motifs de fierté.

Le CSP, donc, est devenu un emblème fort. Il est mobilisé au même titre que la porcelaine, les techniques de pointe et les taureaux limousins pour servir les campagnes de communication des collectivités territoriales. Il a aussi suscité le mécénat commun d'une trentaine d'entreprises régionales (Legrand SA, les porcelainiers, les chaussures Weston, etc.) ou d'ailleurs : Pechiney, par exemple, dont le PDG, Jean Gandois, est, il est vrai, un enfant du pays. Cette association entre le CSP et les entreprises sert, à la fois, à soutenir l'équipe championne d'Europe 1993 et à en utiliser les exploits dans ses stratégies de communication.



Il est donc logique que la classe politique locale s'intéresse à la gloire de l'équipe limougeaude. Les grandes rencontres de fin de saison, surtout, attirent au palais des sports de Beaublanc, le temple du basket limougeaud, les figures majeures et les nombreux seconds rôles de la vie politique limousine. Les absences y sont remarquées, surtout lorsque approche une échéance électorale. La poignée de main chaleureuse d'après la victoire permet des photographies appréciées. Du Parti communiste au RPR, tout le monde a pris la passion du basket.

Au départ, ce n'était pas si évident que cela. Le basket a été longtemps le sport des patronages catholiques, face au football des écoles laïques et des comités d'entreprise. Aujourd'hui, affirme un spécialiste, 80 % des clubs de basket français sont originaires des activités sportives paroissiales.

Ce fut le cas du CSP, créé à l'ombre de l'église Saint-Pierre, un bel édifice gothique au clocher élancé du centre médiéval de Limoges. Il fut longtemps animé par d'anciens joueurs de patronage, devenus commerçants et notables. Il s'est transformé en une grosse machine sportive, dont les succès ont fait de l'association de quartier une société d'économie mixte, gérant un budget de près de 40 millions de francs par an. La ville de Limoges y est partie prenante pour plus de 20 %.

Cet effort municipal a chatouillé quelquefois la fibre anticléricale de la gauche limousine, d'autant plus que le cœur des dirigeants du CSP penche toujours à droite. Les succès nationaux et européens de l'équipe ont fait tomber ces préventions anciennes. *« Il ne faut pas mélanger les genres »*, répondent, d'une même voix, les dirigeants du club et le maire de Limoges, Alain Rodet (PS), qui suit l'équipe dans tous ses grands affrontements sportifs.

Au début des années 80, c'est Charles Hernu, ministre de la défense, qui était venu inaugurer le palais des sports offert par la ville à son équipe. Pendant la campagne de l'élection présidentielle de 1988, le candidat Jacques Chirac, en visite à Limoges, avait tenu à se faire recevoir par le CSP. Ces sollicitations sont toujours honorées avec une courtoisie prudente. Il ne semble pas que, pour la campagne des prochaines municipales, qui s'annonce passionnée à Limoges, le CSP soit prêt à se laisser embarquer dans la bataille électorale.

de notre correspondant à Limoges
Georges Chatain

CONVOITISES NATIONALISTES EN CORSE

Les élus, fortement impliqués dans le financement des clubs, ne sont plus les seuls s'intéresser de très près au ballon rond

LE football fait corps avec la Corse. Pour le pire et le meilleur. Le pire, cela a été la tragédie de Furiani en 1992, dont l'île est toujours convalescente. Le meilleur, ce fut cette époustouflante équipée du club de Bastia jusqu'en finale européenne de l'UEFA, où l'on vit la France entière se ranger derrière les drapeaux frappés de la tête de Maure.

Si les passions sont incandescentes, les gradins des stades, eux, sont souvent clairsemés. Deux mille cinq cents spectateurs, en moyenne, à Bastia et environ mille cinq cents à Ajaccio : les maigres affluences sont à la mesure de la faiblesse démographique de l'île. Dès lors, les recettes des matchs ne représentent qu'une part infime de budgets essentiellement alimentés par les contribuables. La collectivité territoriale de Corse, les deux conseils généraux, les villes d'Ajaccio, de Bastia, d'Ile-Rousse et de Porto-Vecchio auront soutenu en 1993-1994 leurs équipes-fanions à hauteur de 15 millions de francs. Il est peu d'exemples, en France, de tels financements publics au profit d'équipes de football, et le fait est d'autant plus remarquable que les insulaires sont, depuis 1962, exonérés du paiement de la taxe sur les spectacles, qui permet aux communes de récupérer tout ou partie des subventions versées aux clubs.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les relations étroites qui sont nouées entre politique et football sur l'île de Beauté. Comment les élus résisteraient-ils à la pression des supporteurs et des dirigeants sportifs qui réclament à cor et à cri les subventions des assemblées et qui rendent parfois celles-ci responsables du non-recrutement éventuel de leurs favoris? Comment pourraient-ils rester insensibles aux arguments de ceux qui présentent le football, quand il s'illustre grace aux exploits du GFC Ajaccio et du SC Bastia, comme un vecteur économique et un moyen de faire connaître l'image de la Corse à l'extérieur ?

« L'Empereur vous regarde »

Les nationalistes ont bien compris le parti qu'ils pouvaient tirer d'un tel tremplin. D'où leurs efforts entrepris ces dernières années pour investir les structures du football insulaire. Un groupe de responsables proches du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) vient ainsi de prendre le contrôle de l'Atlantic Club Ajaccio, qui était tombé dans l'oubli après avoir connu la première division dans les années 70. C'est grâce à ces nouveaux venus que ce club a pu réaménager le stade François-Coty et se hisser à la première place du championnat régional de division d'honneur avec l'espoir d'accéder à nouveau aux compétitions nationales. Au chapitre des références populaires qui inspirent les vivas des tribunes, *Pascal Paoli tend à détrôner insensiblement* Napoléon. En 1963, lors de la première finale disputée, à Versailles, par une équipe corse – c'était contre Brest –, la banderole « L'empereur vous regarde » était arborée par les supporteurs à l'attention des joueurs. Trente ans plus tard, on entend surtout des mots d'ordre nationalistes.

A Bastia, aussi, les habitués du Sporting Club de Bastia (SCB) ont noté, depuis le début de l'année, la présence régulière aux abords du vieux stade Armand-Cesari des groupes de « barbus », militants actifs d'A Cuncolta naziunalista, la vitrine légale du FLNC - « canal historique ». C'est que les membres de cette branche de la mouvance nationaliste s'intéressent de très près à l'avenir du SCB, au point qu'on leur prête une influence dans la conduite des affaires du club. Sans doute l'accession à la présidence du Sporting de François Nicolaï, jeune patron d'une entreprise de travaux publics et sympathisant nationaliste, justifie-t-elle en partie cette réputation.

Certains observateurs expliquent cet engouement soudain des nationalistes pour les joies directes du ballon rond par leur nécessité de dissuader toute tentative d'accaparement du club par d'autres courants politiques. D'autres expliquent que Jean-François Filippi, l'ancien président du Sporting, bien qu'élu de droite, bénéficie de suffisamment de liens avec les nationalistes pour que ceux-ci l'« aident » à attendre le terme du chapitre judiciaire de l'affaire de Furiani.

Convoitises militantes

Aujourd'hui, le succès sportif est au rendez-vous et le SCB a toutes les chances d'accéder en première division. Les amis nationalistes du Sporting participent à la récolte d'aides financières privées destinées au plan de fonctionnement de la saison 1994-1995. Les entreprises locales les plus dynamiques sont invitées à soutenir l'équipe-phare de la *région*. C'est *dans cet esprit* que le contrat de partenariat signé le 6 mai, à Paris, par le PDG de Nouvelles Frontières, Jacques Maillot, et par le président du Sporting scelle un accord de financement du club pour un montant de 3 millions de francs pour l'année. Cette affaire a rapidement été suspectée par les détracteurs du FLNC, qui dénoncent la pression qu'aurait subie le sponsor. L'accord de financement du Sporting serait intervenu, selon eux, quelques mois après des plasticages revendiqués par le FLNC-« canal historique » contre des agences de voyages sur le continent et en échange de la protection des installations touristiques que possède Nouvelles Frontières en Corse.

Au total, s'il est encore excessif de parler d'OPA opérée par les différentes tendances nationalistes sur le football insulaire, les dernières années ont marqué un tournant. Le ballon rond attise incontestablement bien des convoitises militantes.

de nos correspondants à Ajaccio
Paul Silvani
et à Bastia
Michel Codaccioni

CHAMPAGNE-ARDENNE

Démission du maire (PS) de Revin

Mis en minorité (vingt-cinq voix contre, quatre pour) au conseil municipal le 2 mai, Gérard Istace, maire (PS) de Revin et ancien député des Ardennes, a remis sa démission dès le lendemain. Ce vote de défiance est intervenu lorsque M. Istace a proposé de créer dans sa commune un poste d'agent chargé du développement économique, qu'il souhaitait réserver à son fils, Thierry Istace, son ancien attaché parlementaire. Accusé de « népotisme » par certains de ses collègues, M. Istace a considéré qu'il n'avait plus d'équipe soudée derrière lui et en a « tiré les conséquences ».

Le préfet dispose d'un mois pour prendre une décision. Il n'entend pas, apparemment, précipiter les choses à un an des élections municipales. Si M. Istace maintient sa démission, l'ensemble du conseil municipal de Revin devra être dissous. En effet, depuis les dernières municipales de 1989, il y a eu un décès et cinq démissions. Il n'y a plus de réserve, la liste initiale est épuisée et selon les dispositions du code électoral il est dès lors nécessaire de procéder à une consultation générale avant d'élire un nouveau maire.

MIDI-PYRÉNÉES

Une rue Rodolfo-Llopis à Albi

Contraint de quitter l'Espagne en 1939, nommé chef du gouvernement républicain espagnol en exil en 1947, Rodolfo Llopis a vécu la deuxième partie de sa vie à Albi, où il a fini ses jours en 1983 et où il est enterré.

Pour honorer la mémoire de cet ancien journaliste, député d'Alicante (1931-1936), puis sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement du gouvernement Largo Caballero, lui-même exilé dans le Tarn, la ville d'Albi vient de baptiser une rue de son nom en présence du président de la Deputacion d'Alicante, Antonio Mira Perceval.

RHÔNE-ALPES

Un contrat de ville pour l'agglomération grenobloise

Grenoble et sept des principales communes de son agglomération (1) ont signé avec l'Etat, lundi 9 mai, un contrat de ville pour cinq ans. Désireux de faire reculer l'exclusion dans « une aire urbaine où sont concentrées de grandes disparités sociales », les signataires prévoient de porter leurs efforts, simultanément, sur la réhabilitation de l'habitat, le désenclavement des quartiers fragilisés, l'insertion socio-professionnelle, l'action sanitaire, l'éducation des jeunes et la prévention de la délinquance.

L'aide de l'Etat se montera à 32 millions de francs, auxquels s'ajouteront 100 millions de francs au titre du projet urbain de la Villeneuve de Grenoble-Echirolles. A la faveur de ces dispositifs, le maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), également ministre de la communication, souhaite lutter contre la marginalisation des quartiers sud de sa ville, où se trouvent regroupés les deux tiers de son parc de logements sociaux. En complément de ce contrat, l'agglomération grenobloise s'est engagée dans l'élaboration d'un programme local de l'habitat (PLH), à l'échelle, cette fois, de ses vingt-trois communes.

(1) Echirolles, Eybens, Fontaine, Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères et Saint-Martin-le-Vinoux. Grenoble et ses sept communes totalisent 285 000 habitants, sur les 400 000 que compte l'agglomération.

MIDI-PYRÉNÉES

LA CONSTRUCTION D'UN « ISTHME EUROPÉEN »

La Communauté de travail des Pyrénées, regroupant trois régions françaises, quatre espagnoles et l'Andorre, se fixe des priorités

DANS le cadre du grand débat sur l'aménagement du territoire, les Pyrénéens ont décidé d'inventer un nouveau concept : celui de « l'aménagement de la territorialité ». Les Pyrénées ne sont pas seulement un relief géographique, rangé à l'idée d'un massif économique, mais un véritable « pays ». Depuis sa création, en 1983, la Communauté de travail des Pyrénées (CTP), émanation structurelle de sept collectivités territoriales françaises et espagnoles et de l'Etat d'Andorre, s'acharne à donner une identité à une « communauté de destin ». Elle veut dépasser les limites montagneuses et les découpages administratifs et nationaux pour façonner « l'entité pyrénéenne ».

La Communauté de travail des Pyrénées regroupe les régions d'Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, côté français, et celles d'Aragon, de Catalogne, d'Euskadi, de Navarre, côté espagnol. S'y ajoute l'Etat d'Andorre. L'ensemble forme une « eurorégion », d'une dimension équivalente à plus d'un tiers du territoire français. Sa taille dépasse celle de la chaîne à laquelle les technocrates l'ont toujours assimilée. Son potentiel se passe de commentaires : 220 000 kilomètres carrés, 17,5 millions d'habitants, dont 41,30 % de population active, six pôles d'attraction, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Bilbao, Saragosse, Barcelone.

Même si elle n'a que peu de pouvoir de décision et des moyens financiers très faibles (40 millions de francs), cette eurorégion des Pyrénées justifie son existence associative par la « politique de massif » qu'elle entend développer en s'appuyant sur de nouvelles solidarités. Parce qu'elle bouleverse le cadre institutionnel, la Communauté de travail des Pyrénées doit, pour exister en tant que telle, réaliser des actions concrètes débouchant sur des résultats palpables. Plusieurs projets financés par la CEE dans le cadre des programmes européens Interreg ont ainsi vu le jour entre 1990 et 1993, notamment deux actions très concrètes baptisées « Pyrénées propres » et « Pyrénées sûres ».

Quatre civilisations

Marc Censi (UDF-PR), président de la région Midi-Pyrénées qui, depuis un an et jusqu'en 1995, veille provisoirement sur cette Communauté de travail des Pyrénées, résume son action et sa philosophie dans ce triptyque : « préserver, traverser, développer ». Trois défis afin de valoriser le patrimoine historique de chaque parcelle des Pyrénées, de l'Euskadi au Roussillon, de la Catalogne à l'Aquitaine, de Bordeaux à Barcelone, de Toulouse à Bilbao, par des diagonales aussi économiques que géométriques. En clair, cette Communauté de travail des Pyrénées se veut « un laboratoire d'idées destiné à dynamiser les relations transfrontalières et imposer une image forte auprès des sphères nationales et européennes ».

Tous les acteurs regroupés sous cette bannière ne veulent y voir que des avantages réels. Ceux-ci ne demandent qu'à être exploités dans des projets de dimension internationale, sous financement de contrats de plan Etat-régions ou européens. Jacques Blanc (UDF-PR), président de la région Languedoc-Roussillon, et premier président du comité des régions d'Europe, appuie cette idée neuve « afin qu'elle devienne une réalité culturelle et économique ». M. Censi présente ce territoire comme « le point de rencontre de quatre mondes et de quatre civilisations ».

Cette Communauté de travail des Pyrénées a choisi Lourdes pour fixer, le 28 avril 1994, un programme d'actions prioritaires. L'idée maîtresse qui ressort de ces travaux est schématisée par la volonté de M. Censi de « construire ensemble un isthme européen ». Tous les présidents des régions ou des provinces franco-espagnoles adhèrent à cette vision de la géopolitique pyrénéenne. La masse des actions prévues a des allures d'auberge espagnole, où chacun puise l'aspect qui l'intéresse : mise en place d'un système d'informations géographiques sur les Pyrénées, réalisation d'une exposition itinérante sur les cultures, réédition de l'opération « Pyrénées propres », organisation de manifestations sportives.

On y devine aussi une multitude d'analyses sur la « faisabilité » de liaisons nouvelles sur les voies de franchissement, notamment les tunnels routiers et ferroviaires (le Somport ou le Puymorens) ou sur l'aménagement du refuge de montagne et la recherche d'un label de qualité pour les produits pyrénéens. Cette symbiose retrouvée entre les huit partenaires du « pays pyrénéen » se manifeste notamment dans le soutien que les participants accordent à la candidature de la ville de Jaca (Aragon) pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

de notre correspondant à Tarbes
Jean-Jacques Rollat

BIBLIOGRAPHIE

AMÉNAGER, DÉMÉNAGER... MÉNAGER LE TERRITOIRE

La France, un territoire à ménager
de Roger Brunet
Edition n° 1
328 p., 120 F.

ROGER BRUNET est, sans aucun doute, un des meilleurs connaisseurs du territoire français. Il l'étudie depuis une bonne trentaine d'années. Il a écrit ou dirigé sur le sujet une dizaine d'ouvrages qui font autorité. Il dispose d'une connaissance personnelle du terrain grâce aux fonctions universitaires, administratives ou scientifiques qu'il a exercées à Toulouse, à Reims, à Paris, à Montpellier. Il a créé, il y a dix ans, le groupement d'intérêt public Reclus, qui fournit et élabore sous forme de cartes une masse de données et d'informations considérable. Il a acquis une notoriété suffisante pour qu'aucun spécialiste ne puisse l'ignorer, ce qui lui donne accès à presque toutes les sources... Dans le grand débat en cours sur l'aménagement du territoire, sa contribution était attendue. La voici, sous la forme d'un essai, vif, prestement écrit, mais lourd de références et de connaissances, et fort indépendant d'esprit ; en bref, bien dans la manière de Brunet.

Un inventeur de mots

L'aménagement du territoire a été conçu en France après la seconde guerre mondiale. Ses grandes heures datent des « trente glorieuses », de la fondation en 1962 de la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), des impulsions données par les gouvernements du général de Gaulle, de la belle époque des créations d'emplois par centaines de milliers, de la décentralisation industrielle en province, des grands projets d'aménagement touristique, du schéma de l'Ile-de-France. Puis, la politique d'aménagement du territoire s'assoupit avec la crise. En 1993, le ministre de l'intérieur chargé de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, lui donne une nouvelle actualité sous la forme d'un grand débat national.

Voici nos spécialistes remobilisés, la DATAR sur le chantier, Reclus tout à ses cartes, et Roger Brunet à sa plume, à ses modèles et à ses bons mots... « Aménagement du territoire », dit la formule fondatrice, avec comme volonté essentielle celle de corriger l'excès de centralisme qui déséquilibre le territoire national entre un Paris hypertrophié et une province délaissée... Roger Brunet s'inscrit bien dans cette tradition qui pourfend l'hyperconcentration sur Paris et l'Ile-de-France des activités les plus entraînantes, de la population la plus active, de la recherche et de la culture, des universités, des grands travaux, des pouvoirs économiques et intellectuels. La France, par cette centralisation accumulée depuis la monarchie, est un cas quasi exceptionnel en Europe.

« Déménagement du territoire », écrivait Maurice Le Lannou en 1967, dénonçant par là l'effacement de l'homme-habitant au profit de l'homme-producteur économique, le triomphe de l'espace fonctionnel et anonyme sur le vécu. Roger Brunet n'est pas loin, non plus, de cette stigmatisation lorsqu'il dénonce les errements des technocrates et qu'il en appelle à l'exercice de la démocratie dans des communautés de pays ou de bassin. Ménager le territoire, tel est finalement le mot retenu par Brunet, ce qui étonne d'un esprit aussi volontaire, aussi vigoureux, adepte d'une forte géométrie de l'espace plutôt que des tailles douces et des approches en demi-teintes ; mais le fait est là.

L'aménagement du territoire est devenu très complexe. Tous les pseudo-spécialistes de la carte, de la diagonale, de la métropole, de l'enclavement ou du carrefour irritent à ce point le vrai spécialiste que Roger Brunet semble avoir acheté une conduite de modestie et que son aménagement devient ménagement, c'est-à-dire, comme il l'écrit lui-même, un mélange mi-aigre, mi-doux, de ménage à faire, de changement à pratiquer en « bon père de famille », de « mesnage des champs» à la Olivier de Serres, et de « management » à l'anglo-saxonne. Sauf l'hypertrophie parisienne, Brunet finalement ne récuse rien : ni le développement local, ni les pays, ni les bassins, ni les nombreuses villes en réseau dont la France a besoin.

Roger Brunet est un inventeur de mots. Il a lancé, peut-être malgré lui, la « banane bleue », cet espace dense de l'Europe marchande et industrielle qui s'étend des ports hollandais aux villes de l'Italie du Nord, en passant par le Rhin. Après la « diagonale aride» , qui coupe la France de la Lorraine aux Pyrénées, il pratique maintenant le « chapeau mexicain », avec une pointe sur Paris, un premier cercle abaissé autour de l'Ile-de-France et des bords un peu relevés à la périphérie de l'Hexagone. C'est amusant pour les médias et irritant pour ceux qui n'inventent rien. Mais Brunet ne s'en tient pas à ce jeu de mots, au troc de « ménager » pour « aménager »... Il met le doigt sur les espaces actuellement les plus sensibles : les banlieues, les communes rurales les plus touchées par l'abandon. Il critique l'excès de centralisme et analyse ses causes. Il démontre que l'opposition du rural et de l'urbain devient de plus en plus factice.

Surtout, Roger Brunet intègre le raisonnement sur l'aménagement de l'espace hexagonal au sein d'un territoire européen en formation. La grande leçon des débats en cours se trouve très probablement dans cet apport nouveau. L'aménagement de la France ne peut plus se penser dans les limites du seul Hexagone, comme ce fut le cas depuis la monarchie éclairée jusqu'au général de Gaulle. L'aménagement du territoire ne se conçoit bien maintenant qu'en référence à l'Europe. Brunet apporte en ce domaine une forte contribution. L'opposition classique entre Paris et le désert français se trouve dépassée ou, pour le moins, renouvelée par les données européennes.

Il faudra se souvenir de la démonstration de Brunet sur les deux arcs, l'atlantique et le méditerranéen, et, mieux encore, sur les deux grands faisceaux, du Rhin à l'Espagne et au Portugal, qui doivent être « équipés, confortés, entrelacés, pour servir l'Europe du Sud-Ouest et assurer de nécessaires rééquilibrages ». Belle et solide perspective, du Rhin à la Méditerranée, en un volontarisme retrouvé, en alternative au seul dynamisme de la « banane bleue », véritable programme d'aménagement pour tous les responsables, de l'élu local du Lauragais à la Commission de Bruxelles. Roger Brunet n'a pas encore inventé le mot pour le dire. Il faudra beaucoup d'énergie pour le réaliser.

Armand Frémont

BASSE-NORMANDIE

TENSION ENTRE LE RPR ET L'UDF A CAEN

La nouvelle candidature du maire sortant provoque des remous au sein de la majorité

LA perspective des élections municipales de l'an prochain crée des tensions au sein de la majorité UDF-RPR à Caen. L'annonce d'une nouvelle candidature du maire sortant, Jean-Marie Girault, sénateur (Rép. et Ind.) du Calvados, provoque des remous au sein du RPR. Yves Lessard, chef de file de ce parti dans le Calvados, envisage de présenter une liste.

Maire de Caen depuis le 16 juillet 1970, sénateur depuis 1971, Jean-Marie Girault, soixante-huit ans, ne cache plus ses intentions de briguer un cinquième mandat municipal. Il règle, ainsi, un problème de succession latent entre François Solignac-Lecomte, premier adjoint indépendant et proche du maire, et Francis Saint-Ellier, député (UDF-PR). Face à M. Girault et à « son quart de siècle de mandat municipal », son éternel adversaire socialiste, Louis Mexandeau, soixante-trois ans, ancien ministre, député depuis 1973, manifeste lui aussi, une nouvelle fois, l'ambition de conquérir la mairie de la capitale bas-normande.

Ce nouveau duel entre « anciens » provoque une crise d'urticaire au RPR. « Ni lui, ni l'autre ne peuvent incarner le fort besoin de renouvellement des hommes qui s'est manifesté lors des dernières élections cantonales », tempête Yves Lessard, quarante-sept ans, vice-président du conseil régional de Basse-Normandie, et chargé des affaires politiques auprès d'Alain Juppé. Ces élections avaient été difficiles à digérer pour le maire de Caen, avec la défaite, dès le premier tour, de trois de ses adjoints, victimes de « primaires » à droite.

Souvent indépendant des appareils politiques, opposé à la révision de la loi Falloux, M. Girault, « unitaire par tempérament », considère « le RPR comme son allié ». « S'il devait en être autrement, la volonté de porter Caen vers l'an 2000 serait intacte, assure-t-il. Tant pis pour Yves Lessard s'il reste au bord de la route, on se passera de lui ! »

En 1989, le maire avait déjà écarté M. Lessard de sa liste. Cinq ans plus tard, la situation est d'autant plus complexe que plusieurs adjoints et conseillers néogaullistes ont déjà fait savoir qu'ils ne peuvent plus figurer sur la liste du maire sortant, lui reprochant « une absence de projet pour la cité ». La querelle – quelque peu anesthésiée par la proximité des fêtes du cinquantenaire du débarquement allié en Normandie, pour lesquelles le maire entend « mettre le paquet » –, place Caen, qui compte 115 000 habitants, au rang des villes à négocier au sein des états-majors nationaux.

de notre correspondant à Caen
Jean-Jacques Lerosier

SAINT-ÉTIENNE SENS DESSUS DESSOUS

Suite de la page I

Doublement « surpris » par les événements politiques de ces dernières semaines, M. Cabal regrette que les engagements pris avant les élections cantonales envers M. Neuwirth n'aient pas été tenus et déplore la démission précipitée de M. Dubanchet. « Il est surprenant que le maire ait décidé de démissionner à ce moment-là, compte tenu des dossiers en cours », observe M. Cabal, qui a dû contenir la fronde de certains conseillers municipaux RPR et non inscrits, désireux de provoquer des élections municipales partielles pour bloquer le processus de succession.

Malgré ces revers, M. Cabal, secrétaire départemental du RPR, a pris son parti. Il ne revendique pas pour un conseiller général RPR la première vice-présidence du conseil général après l'exclusion de M. Girand. Il assure, également, que les conseillers municipaux RPR voteront « sans état d'âme » pour M. Thiollière. « Ce serait irresponsable de notre part de s'opposer à cette transition », souligne M. Cabal, conscient des « impératifs de l'union ». Cette attitude ne préjuge pas, toutefois, de la position du parti néogaulliste pour les prochaines élections municipales. Soutenir la liste conduite par M. Thiollière est présenté, « pour l'instant », comme une simple hypothèse de travail. « Il n'y a rien de définitif », précise M. Cabal.

Tout en militant pour la désignation de Françoise Grossetête, conseillère municipale (UDF-PR) de Saint-Etienne, sur la liste UDF-RPR pour les élections européennes, M. Philibert plaide également pour améliorer la représentativité du RPR au sein de la majorité municipale l'an prochain. « L'union doit être équilibrée », affirme M. Philibert, qui axe l'action de la municipalité stéphanoise, pour les quatorze prochains mois, autour de l'intercommunalité, de la politique de la ville, de la « politique du quotidien » et du dialogue renoué avec le personnel communal...

Sans oublier le dossier de l'eau, à l'origine de la démission de M. Dubanchet et qui pourrait grever encore les finances de la ville, lestées par une dette de plus de 3 milliards de francs. Sans oublier, non plus, le « grand stade » qu'il faudra aménager pour la Coupe du monde de football en 1998. A Saint-Etienne, les soucis du maire rejoignent souvent ceux du président de l'ASSE.

de notre correspondant à Saint-Etienne
Vincent Charbonnier

هكذا من الأصل

JEAN-PIERRE RAFFARIN AMÉNAGE SON TERRITOIRE

Le président du conseil régional de Poitou-Charentes, également député européen et porte-parole de l'UDF, est à l'étroit dans les limites d'une région en mal d'identité et de notoriété

JEAN-PIERRE RAFFARIN est un ambitieux douillet. Un homme qui n'aime rien tant que de jouer avec le feu, mais qui a peur de se brûler. Un hédoniste fasciné par la tragédie. Ce paradoxe-là, il a décidé de l'assumer en politique. Et il semble y parvenir avec bonheur.

La politique, Jean-Pierre Raffarin est né dedans. Il a trois ans lorsque son père, maire d'une petite commune de la Vienne, responsable national de la fédération des coopératives agricoles, devient député. Il en a six lorsqu'il entre, en 1954, dans le gouvernement de Pierre Mendès France, en qualité de secrétaire d'Etat à l'agriculture. Il en a sept – l'âge de raison – lorsque la carrière politique nationale paternelle vient se briser une première fois contre l'ingratitude du suffrage universel, un funeste jour d'élections législatives.

Il en a vingt, en 1968, lorsqu'un quadragénaire nommé René Monory enlève de quelques voix l'ultime espoir sénatorial caressé par M. Raffarin père. *« Très vite*, confie Jean-Pierre Raffarin, *j'ai été vacciné contre les maisons pleines, les soirs de victoire, et les maisons vides, les soirs de défaite. »*

Mais, quand on a vingt ans, quoi de plus attirant que les héros tragiques ? L'étudiant à l'Ecole supérieure de commerce de Paris – de la même promotion que Michel Barnier, l'actuel ministre de l'environnement – a envie de les voir de près, ces hommes politiques, et il les invite à venir débattre aux « Tribunes de l'ESCP ». Elles lui permettront de rencontrer, entre autres, Lionel Stoléru, alors giscardien modèle, qui l'accueillera dans son cabinet comme conseiller technique chargé de la communication, de 1976 à 1981, après une expérience professionnelle dans le marketing pendant trois ans.

La politique sur le terrain, pour Jean-Pierre Raffarin, commence par le revers. En 1977, alors qu'une nouvelle génération d'élus – de gauche, il est vrai – s'approprie les mairies de plusieurs grandes villes, le jeune giscardien échoue à Poitiers. Un an plus tard, c'est le mandat de député *de la Vienne qui lui échappe*. Et la défaite de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1981, lui fait éprouver, une fois de plus, le syndrome des « maisons vides ».

Pendant sept ans, de 1981 à 1988, ce que le suffrage universel lui a refusé, Jean-Pierre Raffarin va le vivre par personnes interposées. Devenu directeur général de Bernard Krief Communication, il met sa réflexion et ses techniques de stratège politique au service des autres, tout en entretenant utilement sa propre ambition au sein du Parti républicain, dont il est le secrétaire général adjoint. Les nouveaux héros s'appellent François Léotard, Gérard Longuet, Alain Madelin. Jean-Pierre Raffarin est au cœur de leur odyssée, de leurs intrigues, mais il n'apparaît pas. Il préfère goûter voluptueusement son plaisir dans les coulisses, là où les drames se nouent et se dénouent, mais où un rideau vous protège des passions et des larmes de la scène. La « bande à Léo » force les portes, se trace des autoroutes politiques. Jean-Pierre Raffarin lui, contourne. La route est plus longue, mais bien moins dangereuse. *« Il y a beaucoup de voies royales sans issue*, constate-t-il avec sagesse. *Moi, je ne suis pas pressé. Je ne cherche pas à ouvrir les chemins, mais j'essaie de préparer les circonstances pour me trouver au carrefour. » « En politique, il faut savoir créer sa propre « centralité »* , ajoute-t-il dans une autre formule.

« La décentralisation a ouvert un espace à la politique fédérale »



L'hédoniste a décidé de ne plus avoir mal. Il va faire de la politique sous anesthésie locale. A l'abri du scrutin de liste, il devient en 1986, conseiller régional de Poitou-Charentes. Les « cir*constances » font* que, *deux ans* plus tard, le discret président de l'assemblée régionale, Louis Fruchard (UDF-CDS), se démet de ses fonctions après un échec cuisant aux élections cantonales. Les « circonstances » font encore que René Monory, celui-là même qui avait *défait son père aux élections sénatoriales* et qui, par son autorité, « fait » les présidents de région, décide de sacrer Jean-Pierre Raffarin à la tête du conseil régional. Le voilà, à quarante ans, et sans blessure, le plus jeune des nouveaux patrons de région.

Dans cette fonction, il « s'éclate » , comme on ne le dit pas souvent en politique. Jean-Pierre Raffarin est un élu heureux et un efficace président d'une région Poitou-Charentes en mal d'identité et de notoriété. Enfin, il conjugue la politique à la première *personne du singulier* ! Il *anime*, il mobilise, il construit, il dirige. Un mandat de parlementaire européen, toujours grâce au douillet scrutin de liste, vient ajouter encore à son plaisir en 1989. La dimension européenne démultiplie son influence régionale, en repoussant les limites du Poitou-Charentes dans un prétentieux Arc atlantique, qui s'étend de Glasgow à Séville...

Jean-Pierre Raffarin ne laisse pas tomber, pour autant, son autre passion : la politique derrière les autres. Dans sa région, il tisse un réseau d'élus, avec un sens aigu de *« l'aménagement du territoire politique »*. La décentralisation, constate-t-il, a ouvert un espace à la politique fédérale. Elle peut donc satisfaire beaucoup d'ambitions. Un toit pour chacun, cela signifie, aussi, le confort pour tous, qui met à l'abri de bien des révolutions. La logique est simple : quant « ils » sont installés, « nous » sommes tous bien, donc « je » suis momentanément tranquille...

Les élections législatives de 1993 ont permis le retour de sa famille politique au pouvoir. Jean-Pierre Raffarin sait que, pour lui, l'heure ministérielle n'a pas encore sonné, mais il est à un autre carrefour, celui de l'état-major de l'UDF, qui, par les « circonstances » heureuses de l'entrée au gouvernement de tous ses dirigeants, est à pourvoir. De l'UDF, celui qui confie en souriant *« parler le Giscard et le Monory couramment »*, devient le porte-parole, retrouvant ainsi, à deux ans de l'élection présidentielle, les coulisses d'un pouvoir qu'il aime tant. *« Il y a des règles toutes simples*, observe-t-il. *C'est en tête du peloton que les choses se passent. Moi, je veux les voir, je veux les comprendre. »*

Sa présence en tête du peloton lui permet, au passage, de figurer en cinquième position sur la liste européenne du 12 juin. Voilà pour l'avenir immédiat. Pour le reste, cela dépendra des « circonstances ». Ce sont elles qui, le moment venu, dicteront le choix. L'ambition pourrait bien, cette fois, être satisfaite sans douleur. Sinon, on raconte souvent que les *fauteuils* sénatoriaux sont très douillets...

Pascale Robert-Diard

« L'Europe permet de se libérer d'un parisianisme envahissant »

« En 1988, vous avez écrit un livre intitulé :* Nous sommes tous des régionaux. *Vous vous présentez d'abord comme le président du conseil régional de Poitou-Charentes, alors que vous êtes aussi député européen et porte-parole de l'UDF. Pourquoi misez-vous autant sur la carte régionale ?

– Parce que c'est par la région que j'ai pris goût à la chose politique. Ma famille est implantée ici, mon père a été élu et responsable d'organisation agricole. La région m'intéresse non pas comme un simple morceau du territoire national, mais par sa différence. Chacune d'elles dispose d'atouts et d'une identité qui lui sont propres.

– Bien des élus régionaux portent un regard très positif sur l'Union européenne. Entre ces institutions, une sorte de proximité est perceptible, voire une complicité vis-à-vis des Etats.

– La relation entre les régions et l'Union présente, en effet, une réelle dynamique. Les premières souhaitent toutes affirmer leur ambition européenne ; la seconde cherche justement, avec difficulté, à se rapprocher du terrain. Il est juste de dire que, dans les rivalités souvent féroces qui caractérisent les rapports entre les institutions européennes – le conseil des ministres, la Commission et le Parlement –, l'avis des collectivités territoriales est fréquemment sollicité. Par exemple, les Etats ont tenu à limiter les programmes régionaux laissés à l'initiative de la Commission, en plafonnant ce budget à 9 % du total de l'action régionale. Sur ce dossier, les régions penchaient plutôt en faveur de Bruxelles.

» Il faut dire que certaines d'entre elles, notamment Poitou-Charentes, ont été très gâtées par la distribution des fonds structurels (c'est-à-dire les aides européennes destinées au développement agricole et aux zones industrielles en déclin). Dès le début de la décentralisation, les élus locaux ont apprécié de pouvoir élargir le dialogue traditionnel, avec Paris, à un partenariat à trois. Il ne s'agit pas, de leur part, d'une volonté de « doubler » le gouvernement, mais, plutôt, de se libérer quelque peu d'un parisianisme souvent envahissant. L'expérience de la Catalogne, de la Lombardie ou de la Sarre ont convaincu les élus français que, chez leurs voisins, le rayonnement culturel et économique n'était pas une exclusivité des régions-capitales.

– Justement : les régions françaises ont-elles une dimension suffisante pour dialoguer avec les dirigeants de la Commission ?

– La dimension géographique, oui ; la capacité économique, pas encore. Par sa superficie, Poitou-Charentes se classe au vingt-deuxième rang des cent quatre-vingts régions d'Europe, mais sa puissance n'est pas comparable à certains Länder allemands moins étendus.

» Le problème n'est pas la taille des territoires, mais l'inégalité de la répartition des richesses. Pour l'améliorer, l'aménagement du territoire doit conjuguer à la fois l'exigence de cohésion nationale – c'est le rôle de l'Etat – et la liberté d'initiative des acteurs locaux – c'est la force de la décentralisation. La France doit maintenant intégrer la dimension européenne dans sa réflexion nationale. Cette perspective est pratiquement absente du rapport d'étape préparé par la DATAR. Dommage.

» Car la société se dirige de plus en plus vers une mosaïque de pouvoirs, avec les différents échelons des collectivités locales, les chambres de commerce, les organisations syndicales, les associations, etc. Le problème est d'éviter que ne se développe un esprit féodal. La signature de contrats engageant à la fois les collectivités, l'Etat et l'Europe constitue la meilleure réponse. L'aménagement du territoire français sans la dimension européenne est une vision mutilée.

» A l'inverse, la Communauté devrait prendre une part active dans l'aménagement des différents espaces nationaux. Le Parlement européen souhaite l'ouverture d'une ligne budgétaire à cet effet. La Commission n'y est guère favorable ; les Etats membres les moins développés non plus : ils y voient un risque de diminution des fonds qui leur sont accordés. Il est probable que le gouvernement français n'appuiera pas cette demande. Nous le saurons lors du prochain conseil des ministres concernés.

Le rôle du comité des régions

– Les fonds européens, qui s'inscrivent dans les contrats de plan Etat-région, représentent déjà des subventions importantes. Pourtant, les citoyens n'y sont guère sensibles.

– Le contrat que nous venons de signer pour la période 1994-1998 engage Poitou-Charentes pour 1,7 milliard de francs, les autres collectivités de la région pour 1,3 milliard de francs, l'Etat pour 2,5 milliards de francs et l'Europe pour 1,5 milliard de francs, soit 7 milliards de francs au total. Mais des sommes globales n'évoquent rien. Je préfère, désormais, parler des quatre-vingt-dix-huit projets que comporte le contrat, puis informer le public de l'avancement de chacun d'eux.

» Il est difficile de communiquer sur ce thème, tant les réseaux de financement se révèlent complexes. D'ailleurs, toutes les questions européennes le sont à tel point que, à Strasbourg, les députés sont amenés à devenir des spécialistes de problèmes agricoles ou du transport maritime... Du coup, ils ont parfois du mal à employer un langage moins technique pour s'adresser à leurs électeurs.

– Est-ce qu'un scrutin régional pourrait rendre les élections européennes plus proche des électeurs ?

– D'abord, aux yeux des Français, le rôle d'un député à Strasbourg est moins abstrait que certains ne l'imaginent. Il m'arrive d'être interpellé par des dirigeants d'entreprise, mais, aussi, par des salariés qui risquent d'être frappés par telle ou telle disposition.

» Ensuite, j'ai longtemps été favorable à un vote régional, mais cela supposerait un découpage bien plus large, ce que je ne souhaite pas. En effet, au sein de circonscriptions réduites, le principe de la proportionnelle ne pourrait pas jouer à plein. Or, je pense que les minorités doivent pouvoir s'exprimer au Parlement. Leur présence est une force pour lui comme pour les conseils régionaux. L'idéal serait un scrutin mixte. Enfin, désormais, l'identité locale va être mieux prise en compte à l'échelon communautaire grâce au comité des régions.

– Apparemment, les parlementaires ne souhaitent guère encourager les débuts de cette nouvelle institution. Ils viennent de refuser de lui prêter leurs locaux bruxellois. Est-ce un signe de défiance ?

– Pour ma part, je soutiens le comité des régions, mais il est clair que son chef de file, le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc, va devoir faire preuve de diplomatie, car cet organe consultatif ne peut pas s'engager dans un rapport de forces qui ne lui serait pas favorable aujourd'hui, même si y siègent des poids lourds politiques : maires de métropoles, élus de provinces puissantes. C'est par la qualité de ses travaux qu'il pourra s'imposer sans éveiller l'hostilité des autres instances européennes.

– Vous venez d'être élu président de l'Arc atlantique. Comment comptez-vous animer ce club de régions situées dans cinq pays ?

– J'ai l'intention de sillonner la façade atlantique durant les deux prochaines années pour mobiliser sur le sort de cette zone géographique. Ce n'est pas un espace politique, c'est un espace de projets. Je souhaite donc que chacun s'associe à cette réflexion : les élus, les étudiants, les responsables économiques et même les gouvernements. Il faut que l'Arc devienne plus fertile. Déjà, il gère un programme de développement de 8 millions d'écus ; il doit lui être permis de passer à une capacité dix fois supérieure. C'est possible, car ses membres ont su montrer qu'ils avaient réalisé un travail sérieux, sans créer une bureaucratie supplémentaire. C'est à peu près gagné.

– Avec de telles perspectives, comment expliquer que la présidence de l'Arc atlantique ait suscité aussi peu d'appétits ?

– Façon de parler ! Sans doute parce que les responsables des autres régions membres adhéraient sincèrement à ma candidature... L'action diplomatique ne repose pas sur le tapage. Notez, cependant, qu'une vingtaine de présidents de région se sont rendus à Nantes le jour de l'élection. »

Propos recueillis par **Martine Valo**

Une région... moyenne

Du télévisuel Fort Boyard au non moins fameux port de La Rochelle, Poitou-Charentes peut s'enorgueillir de sa courte façade atlantique. Le conseil régional n'hésite pas, d'ailleurs, à l'utiliser dans sa communication. Un seul département, celui de Charente-Maritime, serait pourtant en droit de jouer la carte du littoral. Pour le reste, les trois autres départements (Charente, Deux-Sèvres et Vienne) forment une région fortement rurale. Entre le Marais poitevin et les modernes antennes du Futuroscope, sur un million six cent mille habitants, près de la moitié vivent à la campagne. L'agriculture représente encore 12 % des emplois. Seules Poitiers, la capitale universitaire, Angoulême, et La Rochelle abritent plus de cent mille personnes. Moyennement peuplée, moyennement riche, Poitou-Charentes dépasse la norme nationale au moins pour l'âge de ses habitants : on *y vit plus vieux qu'ailleurs.*

Ils sont autant (27 %) à la définir comme une *« communauté humaine et culturelle »* que comme un simple *« lieu de développement économique »*. Là encore, c'est un résultat... moyen, d'autres régions bénéficiant d'une identité plus forte. En revanche, 42 % des habitants déclarent être bien informés sur les activités de leur conseil régional. Plus de la moitié d'entre eux sont favorables à un développement de la politique de décentralisation, et un quart d'entre eux font confiance au président de région pour faire avancer cette cause.

A priori, les Picto-Charentais portaient aussi un regard positif sur la construction de l'Union européenne. En fait, leur « oui » au traité de Maastricht s'est révélé plutôt tiède (50,2 %). Poitou-Charentes s'est associée à la région Centre et aux responsables espagnols de la région Castille-Léon pour financer une représentation commune à Bruxelles.

M. V.